

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'ALBUM

DES

FAMILLES

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

Litterature, Histoire, Biographies et Legendes.



MARS.

1881.

PRIX \$2.00 par Année.

Agents de l'ALBUM des FAMILLES.

PROVINCE DE QUÉBEC.

Villes.	Agents.
Québec.....	Et. Légaré, 378, rue St Joseph, St Roch
Montréal.....	I St Amour, 314, rue Amherst
Trois-Rivières.....	P L Hubert Not.
N.-D. de Lévis.....	Elzéar Bédard
Rimouski.....	Alph Couillard
Sherbrooke.....	M. Richer, libraire
Sorel.....	J O Dauphinais.
St-Jean Dorchester.....	Jean Bourguignon
Saint-Hyacinthe.....	M. Charpentier, Agt. de journaux.
Chicoutimi.....	Alf Godin

CAMPAGNES.

Paroisses.	Comtés.	Agents.
Arthabaskaville.....	Arthabaska.....	Aimé Dion
Anse Saint-Jean.....	Chicoutimi.....	Didier Houde
Beauharnais.....	Beauharnais.....	J A Lapointe
Cap Santé.....	Portneuf.....	S Delisle
Deschambault.....	Portneuf.....	J Arthur Matte
Hull.....	Ottawa.....	J O Laferrrière
Isles de la Madeleine.....	D Paquet, Inst
Joliette.....	Joliette.....	Albert Gervais
Kamouraska.....	Kamouraska.....	P C Dupuy
La Patrie.....	Compton.....	Régis Dumoulin
L'Acadie.....	Saint Jean.....	Joe H Roy, fils
Longueuil.....	Chambly.....	F X Valade
Lotbinière.....	Lotbinière.....	Maxime Lemay
Maskinongé.....	Maskinongé.....	Joseph Déziel
Plessisville et St Calixte.....	Arthabaska.....	F Deguisse
Rivière du Loup.....	Témiscouata.....	V Chamberland
Rivière du Loup.....	Maskinongé.....	L T Rivard
Sault-au-Récollet.....	Hochelaga.....	J B Beauchamp
Sandy Bay.....	Rimouski.....	Les Déchéne
Stanford.....	Arthabaska.....	Donat Duvert, fils.
Ste Anne Lapoc.....	Kamouraska.....	Geo L'Évêque
St Charles.....	Bellechasse.....	P P Dalairé
St Colomb (Sillery).....	Québec.....	Félix Langlois
Saint Joseph.....	Lévis.....	Paul et Lemieux
Vil. de Bienville.....	Lévis.....	de N D de Lévis
St David de l'Aub.....	Lévis.....	de N D de Lévis
Saint Donat.....	Rimouski.....	Clovis Morneau

Paroisses.	Comtés.	Agents.
Saint Eustache.....	D.-Montagnes.....	Daniel Ethier
St Ebréme de T.....	Beauce.....	Frs Blodeau
St George de Wd.....	Richmond.....	J B G Millette
Saint Henri.....	Lévis.....	G Roy
Saint Hughes.....	Bagot.....	E Lafontaine
St Jac. le Mineur.....	Laprairie.....	J O Poirier, M de P
Saint Jude.....	St Hyacinthe.....	Frs Lessard
Saint Michel.....
Saint-Vallier.....	Bellechasse.....	Alphonse Gingras.
Beaumont.....
St Michel des Sts.....	Berthier.....	Rv M Chas Larose
Saint Nicholas.....	Lévis.....	L Fréchette, jr
Saint Romain.....	Lévis.....	Joseph Fortin
Sainte Rose.....	Laval.....	A E Léonard
Ste. Sholastique.....	D.-Montagnes.....	J. H. Leroux.
Saint Tite.....	Champlain.....	J N Buiset
Thetford.....	Mégantic.....	John Doyle
Wotton.....	Wolfe.....	J H C Lajoie

Localités.	Etats.	Agents.
Fall River.....	Massachusetts.....	H R Benoit.
Hebronville.....	Massachusetts.....	N Blais.
Holyoke.....	Massachusetts.....	Anthime Bourdon.
Hudson.....	Massachusetts.....	T Lacroix, boulan.
Indian Orchard.....	Massachusetts.....	Jos Bengle.
Keene.....	N. Hampshire.....	Gilbert Paré.
Lake Linden.....	Michigan.....	Denis L. Augé.
Lawrence.....	Massachusetts.....	Dr Jos Desmarais, 126 Lowell Str.
Lewiston.....	Maine.....	Isaac N. Leclerc.
Lowell.....	Massachusetts.....	J S Lapiere.
Malone.....	New-York.....	Joseph Ménard.
Manteno.....	Illinois.....	L A Towner.
New Bedford.....	Massachusetts.....	T. A. Lefebvre.
North Adams.....	Massachusetts.....	A N Gélinaeu, Agt d'Assurance.
N. Grosvenordale.....	Connecticut.....	L P Lamoureux.
Northampton.....	Massachusetts.....	A Ménard, 146 Chêne Str.
Putnam.....	Connecticut.....	Hector Duvert.
Rochester.....	New-York.....	Gust Thibodeau, No. 9 Marshall St.
Spencer.....	Massachusetts.....	Geo Fontaine, fils.
St Albans.....	Vermont.....	Dr G Thibault.
Three-Rivers.....	Massachusetts.....	William Bengle.
Vermillionville.....	Louisiane.....	A. H. Monnier, jr.
Ware.....	Massachusetts.....	Anthime Bourdon.
Webster.....	Massachusetts.....	Christopher Dubé.
West Rutland.....	Vermont.....	Nap Léonard.
West Warren.....	Massachusetts.....	Etienne Bouthillier
Winoski.....	Vermont.....	Alphonse Dubé.
Worcester.....	Massachusetts.....	P J Martin.
Woonsocket et Manville.....	Rhode Island.....	C Tétrault.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Shippagan.....	Gloucester.....	Henri A Sormany
----------------	-----------------	-----------------

MANITOBA.

Saint Boniface.....	M. Adjutor Gauvreau, Ass. M. de P.
Winnipeg.....

ETATS-UNIS.

Localités.	Etats.	Agents.
Albany.....	New-York.....	Gilb J Léveilly, 15, North Lansing Str
Aurora.....	Illinois.....	Louis Raymond
Biddeford.....	Maine.....	LN Chartier
Burlington.....	Vermont.....	Israel Couture
Central Falls.....	Rhode Island.....	Zoël Choquette
Chicago.....	Illinois.....	Philias Baillargeon, No. 305, 13th Place
Chicopee.....	Massachusetts.....	Geo. P. Benoit.
Chicopee Falls.....	Massachusetts.....	Wilfrid St-Amour.
Cohoes.....	New-York.....	Joseph Desrosiers.
Danielsonville.....	Connecticut.....	J. T. Bréault.
Détroit.....	Michigan.....	Ed. Racicot.

LONDRES, (ANGLETERRE).

MM. Henry F. Gellig & Cie..... 449, Strand.

PARIS, (FRANCE.)

A la Librairie Religieuse de M. A. Sauton, 41, rue du Bac.

SOMMAIRE DES MATIERES.

	PAGES.		PAGES.
Bulletin Religieux.		Bibliographie.	
Tableau d'une bonne famille, par un O-B-SERVATEUR.....	65	Congrès catholique de Québec.....	85
Littérature.		Journal de l'Education, à Québec.....	85
François le Balafre (suite), par Chas. BUET.....	66	Journal de l'Instruction Publique, à Montréal.....	85
Les Chevaliers de la Croix Blanche, par Chas. BUET.....	70	Rapport du Conseil Supérieur de la Société St. Vincent de Paul du Canada.....	86
L'enfant mystérieux (suite), par V. Eugène Dick.....	78	Archéologie.	
Poésies.		Scènes historiques. — I. Le marquis de Montcalm tombant mortellement blessé.....	88
L'enfant et la Fleur.....	66	II. Le général Wolfe expirant sur le théâtre de la guerre, par S. D.....	89
Riches et Pauvres.....	78	Un Monument National, par C. T.....	90
La Prière devant le Calice, par Paul BLANCHEMAIN.....	93	Histoire.	
Attends!.....	95	Notes sur les premiers colons de la Nouvelle-France: I. Louis HEBERT — II. Guillaume COUILLARD, par le Dr. M. E. DIONNE.....	86
Sonnet.....	95	Collaboration.	
Biographies.		Chronique mensuelle, par CARA LIMPIA.....	90
Les Grands Noms de notre histoire — Samuel de Champlain, par Napoléon LEGENDRE.....	83	Variétés.	
Montcalm et Wolfe, par S. D.....	87	L'Enfance, par LONGFELLOW.....	95
		Les Devoirs envers la Patrie et l'Etat.....	95
		Tempérance.....	95
		Géologie.	
		Les principaux Volcans du Globe.....	94
		Maximes et Pensées.	
		Diverses Pensées.....	83 — 85 — 86 — 94
		Bouquet d'esprit.....	90 — 96
		Informations Spéciales.	
		Contribution littéraire.....	96
		Encouragement et Progrès.....	96
		La Prime.....	96
		Aux Agents.....	96
		Gravures.	
		Les Bohémiens autour du foyer.....	73
		Nigméth Semmah, issus de la Reine de Saba.....	75
		Portrait du Marquis de Montcalm.....	87
		Portrait du général Wolfe.....	87
		Montcalm, blessé à mort.....	88
		Mort de Wolfe.....	89

ABONNEMENT.

Le Prix est de

92

PAR ANNÉE,

Payable d'avance.

L'ALBUM DES FAMILLES

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE.

ADMINISTRATION

S'adresser à

Mr. le DIRECTEUR
DE

l'Album des Familles.

OTTAWA.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

BULLETIN RELIGIEUX.

[Pour l'Album des Familles.]

TABLEAU

D'UNE

BONNE FAMILLE.

I.

QU'EST-CE qu'une bonne famille ?
C'est celle où l'on sert Dieu
comme il faut. L'amour de
Dieu est comme l'âme de la
famille : c'est la pensée qui
domine tout. Aussi, comme on y fait
bien ses prières ! Comme on assiste
dévotement aux offices de l'Eglise,
les jours de dimanche et de fêtes !
Comme on est exact à approcher des
sacrements !

II.

Une bonne famille : C'est celle où
l'on s'aime cordialement. Tous les
membres de la famille sont unis par
les liens de la plus tendre charité,
encore plus que par les liens du sang.
Quelle cordialité ! quelle prévenance !
quels soins empressés ! quel support !
Jamais un mot plus haut l'un que
l'autre. O l'heureuse famille !

III.

Une bonne famille : C'est celle où
chacun remplit bien ses devoirs. On est
ravi par la vue du bel ordre qui
régne dans cette famille. Le père et
la mère président à tout : rien ne se
fait sans eux. S'ils veillent, s'ils re-
prennent leurs enfants, ils ne sont

pas moins attentifs à donner le bon
exemple. Les enfants, de leur côté,
sont pleins de soumission et de res-
pect. Ils ne voudraient pour rien au
monde chagriner leurs parents.

IV.

Une bonne famille : C'est celle où
l'on supporte les peines avec patience.
On se souvient que cette vie est une
vie d'épreuves, que cette terre est
une vallée de larmes. Alors, de même
qu'on ne se laisse pas trop emporter
par le vent de la prospérité, de même
on ne se laisse pas trop abattre par
les coups de l'adversité. On regarde
ces peines comme un excellent moyen
d'expiation ses fautes, comme un gain
qui nous procure les biens du ciel.
Si on se sépare, c'est avec l'espoir
de se retrouver dans une vie meil-
leure.

V.

Une bonne famille : C'est celle où
l'on évite avec soin les occasions du pé-
ché. Le péché, voilà l'ennemi qu'on
redoute le plus ! Aussi, là, point de
mauvaises paroles, point de mau-
vaises lectures, point de mauvaises
veillées, point de mauvaises fréquen-
tations, point d'injustices, point d'ini-
mitiés, point de dérèglements. On
prend tous les moyens de les empê-
cher.

VI.

Une bonne famille : C'est celle où
l'on profite des grâces de Dieu. Les
grâces étant les dons les plus précieux,
on n'en perd aucune. On profite de
tout : des bons conseils, des bons
exemples, des sacrements, des ins-
tructions, des revers même. Chacun
s'efforce de faire valoir son talent,
afin de rendre un compte satisfaisant
au Dieu bon qui l'a confié.

VII.

Une bonne famille : C'est celle où
l'on pratique la vertu. Il ne faut pas

demand r si une famille si bien dis-
posée pratique la vertu. Il n'est pas
de vertus qu'elle ne pratique : la so-
briété, la modestie, l'équité, la dou-
ceur, l'humilité ; toutes les vertus
semblent s'y être donné comme le
rendez-vous. Aussi, n'y cherchez pas
un vain éclat, un luxe qui n'est que
trop commun là où le mérite est ab-
sent. La vertu est comme la parure
de tous les membres de cette belle
famille.

VIII.

Une bonne famille : C'est celle où
l'on fait des bonnes œuvres. Cette fa-
mille ne se croit pas heureuse et riche
pour elle seule : elle se ferait un
crime de le penser. Elle veut partager
son bonheur avec d'autres et c'est là
une de ses plus grandes joies. Quelle
jouissance quand elle peut soulager
un infortuné, rendre à la vertu une
âme qui s'en est éloignée ! rien ne la
rebute. S'agit-il d'une bonne œuvre,
loin de chercher comme d'autres
mille prétextes pour s'en dispenser
ou de s'en attribuer le mérite, tout de
suite elle est de la partie, et à l'en
croire ensuite elle n'a rien fait.

IX.

Voilà une bonne famille ! disons-le
hautement.

Oh ! si toutes les familles étaient
ainsi bonnes, le ciel serait sur la
terre !... Ce qui fait le vrai bonheur,
ce ne sont pas les biens et les hon-
neurs de ce monde, mais la grâce de
Dieu, la vertu et la sainteté.

X.

Pour terminer, voici quels sont les
moyens proposés pour conserver le
bonheur dans les familles :

- 1^o. Aimer par-dessus tout : sa reli-
gion, sa langue, son pays.
- 2^o. Être fidèle aux pieuses tradi-
tions des ancêtres, à leurs saints
usages.
- 3^o. Être en garde contre le luxe, le
matérialisme, le sensualisme des fa-

milles d'origine et de religion différentes.

40. Avoir autant de zèle pour l'assistance aux offices de l'Église, la fréquentation des sacrements, que d'aversion pour l'intempérance et tout ce qui ruine les mœurs.

50. Se défier de l'esprit d'irrégion, d'indépendance qui cherche à se glisser partout.

60. Se régler ensuite sur les meilleures familles qu'on connaît : en imiter les vertus, sans en prendre les défauts.

70. Eviter avec soin tout ce qu'on trouve de répréhensible dans les autres familles.

80. Ne souffrir dans la maison ni tableaux, ni livres ou journaux, ni discours, ni légèretés qui puissent blesser la modestie.

90. Ne rien négliger pour maintenir l'union, la paix, la douceur des rapports.

100. Propager l'instruction et la piété par tous les moyens possibles, et prendre ses délassements à la maison, sans aller les chercher ailleurs. Avoir une grande simplicité dans les habits, dans les ameublements, et surtout craindre l'intempérance et le luxe, les deux plus grands fléaux de la société moderne.

Le mois prochain, l'Album des Familles présentera un autre tableau, bien capable de porter à de salutaires réflexions les hommes de bien.

UN OBSERVATEUR.

L'ENFANT ET LA FLEUR.

Mai faisait dans les airs gazouiller l'hirondelle
Et répandait partout ses senteurs de jasmin,
Une humble marguerite était là, fraîche et
[belle ;
Un enfant qui passait en approcha la main

— A quoi bon de ces lieux m'arracher, lui dit-elle,
Pour aller me jeter sur le bord du chemin ?
— Laissez-moi dans mon pré vivre calme et fi-
[dèle,
— Moi qui n'ai vu maître hier et qui mourrai de
[main "

— Je voulais, dit l'enfant, te porter à ma
[mère
— Qui depuis trois grands mois repose au cime-
[tière...
— Le bon Dieu nous l'a prise, et lui seul sait
[pourquoi.

— Elle aimait tant les fleurs quand le mois de
[Mario
— Revenait tout joyeux en couvrir la prairie...
La marguerite alors répondit : " Cueillez-moi !

LITTERATURE.

[Par Permission Spéciale.]

FRANÇOIS LE BALAFRÉ

(1662-1663.)

DEUXIÈME PARTIE.

L'ARQUEBUSE DE POLTROT.

(Suite.)

VII

Duquel il appert qu'il ne suffit pas de courir ; encore faut-il savoir ou l'on va.

APRES avoir déchargé son arquebuse sur François le Balafré, Poltrot de Méré, jetant dans les broussailles l'arme devenue inutile, se coula sous les haies, arriva jusqu'à son cheval, sauta sur lui, et partit à fond de train sur la première route qui se présenta devant lui.

Une seule pensée l'occupait : fuir ! s'éloigner du lieu où gisait, mort sans doute, le plus grand capitaine du siècle. Et le misérable tremblait en se disant qu'il l'avait tué, lâchement, par derrière, un homme dont il mangeait le pain la veille, qu'il ne haïssait pas, mais dont on lui payait la vie.

L'andalou allait comme le vent, dans une course furieuse, bondissant par-dessus les tas de cailloux, évitant les ornières, guidé par un merveilleux instinct.

Des peupliers qui bordaient la route, semblables à deux longues files de fantômes, n'apparaissaient que pour disparaître, filant comme s'ils eussent été entraînés dans une ronde infernale.

Poltrot, courbé sur le cou de sa monture, une main crispée dans la crinière flottante, l'autre retenant la bride, se laissait emporter, l'esprit noyé dans un rêve sombre. Et toujours il donnait de l'éperon, dévorant l'espace. Plus vite !... plus vite !... Il eût voulu ce cheval ailé, soufflant du feu par les naseaux, qui passe rapide plus que l'éclair, avec Satan

pour cavalier et de pauvres mortes en croupe, le cheval diabolique des légendes des bords du Rhin.

Hop ! hop ! un fossé à franchir, un arbre tombé en travers du chemin... D'un bond, il dépassait l'obstacle. Un ruisseau large, courant sur des pierres plates : une lame d'acier blenté brillant aux reflets de l'astre... d'un saut, il fut traversé.

Hop ! hop ! l'andalou galopait, galopait, se précipitant, battant de ses quatre sabots la terre sèche, sans même soulever un grain de poussière, l'œil en feu, la tête violemment relevée par le mors, les naseaux blancs d'écume.

Et tout fuyait ! la campagne ensevelie dans les ombres de la nuit, les jardins touffus, les prairies, et les landes, et les bois.

C'était la nuit absolument noire, morne. Des nuages énormes glissaient dans le ciel, dont ils voilaient la transparente pureté ! Parfois ils se déchiraient tout à coup, comme lacérés par des mains invisibles, et le disque de la lune rayonnait sur le bleu, un moment. Puis l'opaque lin-ciel se refermait, et ce n'était plus, dans le firmament, qu'un entassement des nuées grises.

Une brise impétueuse soufflait par rafales, gémissant et sifflant, courbant les branches. Puis l'accalmie survenait soudain, et l'immobilité engourdie, et le silence profond, pour quelques instants.

Poltrot piquait. Plus vite !... plus vite encore !... Un tourbillon emporta son chapeau... Qu'importe ? Il pourra, les cheveux au vent, aspirer à pleins poumons l'air glacé, qui lui rafraîchit un peu le visage... La volupté de la vitesse berçait sa rêverie, et maintenant il souffrait moins, calmé par la certitude d'avoir accompli son œuvre.

Il sourit étrangement, flatta de la main la croupe de l'andalou, dont il ralentit peu à peu l'allure, et regarda autour de lui.

Où était-il ? Il ne savait. Depuis combien d'heures fuyait-il ? Il se vit au milieu d'un étroit vallon, où s'étendait paresseusement un hameau, avec sa petite église et son clocher pointu, entouré de cultures, ombragé de grands vieux chênes. Jamais il n'avait vu ce lieu paisible. Tout dormait... Pas un murmure.

Le vent gronda sourdement, secouant les chênes, avec ce gémissement prolongé de la vague qui déferle sur la grève. Ses dernières vibrations, murmure étouffé, apportèrent à l'homme qui, dressé sur les étriers, cherchait à reconnaître sa voie, un bruit cadencé, lointain encore...

Il écouta, l'oreille aux aguets, la prunelle ardente : il voulait voir !...

Il entendit encore. Un cheval !... On le poursuivait donc ? Il eut peur.

Il enfonça les pointes aiguës dans les flancs de l'andalou. De l'autre côté du vallon, c'était une vaste plaine découverte, et au-delà une ligne plus noire marquait la lisière d'une forêt.

Poltrot, inquiet, interrogea l'horizon. Rien. Le cheval s'élança à travers la plaine : ses flancs saignaient, la sueur inondait son poitrail, il frémissait de tous ses membres. Il volait. A l'orée du bois, Poltrot s'arrêta une seconde pour écouter. Il n'entendit plus rien. Sauvage !

La route s'enfonçait en pleine forêt. On n'y voyait même plus ce ciel de plomb, strié çà et là d'un rayon blafard : la nuit épaisse. Il fallut marcher lentement. Une heure se passa ainsi, à traîner sur la mousse des sentiers. Dans cette obscurité, le meurtrier avait peur. Une terreur étrange l'envahit, le pénétra. Il osait à peine ouvrir les yeux ; sa main inerte pendait, avec des mouvements vagues, pour écarter des agresseurs invisibles.

Et là, écrasé par ce silence sépulcral, enveloppé de ces ténèbres effrayantes, il put, à son aise, évoquer la pensée terrible du crime qu'il venait de commettre. Avait-il enfin tranché cette existence ? Était-il mort, cet homme en qui reposaient les destinées d'un royaume ? Trois balles de cuivre empoisonnées. Déjà, certes, le cadavre refroidissait.

Des visions horribles assaillirent Poltrot : ce fier et doux visage, rigide, marmoréen, dans une tombe entr'ouverte... Les juges... le peuple, hurant... Et là-bas, au grand soleil, l'échafaud peint en rouge, le bourreau, vêtu de rouge le condamné tout nu, mais rouge aussi, rouge de sang, expirant sous les coups de la barre de fer qui lui rompaient les membres !...

Un cri d'angoisse s'exhala de sa poitrine, et, se penchant sur son cheval, il l'excita de la voix, labourant sa croupe de l'éperon, pour fuir, fuir encore, non plus la justice dont il sentait déjà sur son épaule l'étreinte formidable, mais pour fuir le remords, qui venait de naître tout à coup.

Il sortait de la forêt, au galop, ventre à terre. Hop ! hop ! vite... vite... Après la forêt, des champs, un village, des prairies, encore un ruisseau, des steppes, un marais... Plus vite !...

Et cela dura longtemps, cette course effrénée, toujours tout droit, sans trêve, sans repos.

Les heures passaient, une à une, lentes.

Le vent, peu à peu, balaya les nuées de la voûte céleste. Elles craquèrent, elles se fendirent, elles s'éparpillèrent, parsemant de larges flocons le bleu sombre où scintillaient des étoiles ; et ces flocons se divisèrent, disparaissant peu à peu. L'azur prit des teintes plus pâles, blanchit légèrement ; une lueur rose se répandit à l'horizon, puis des zébrures orangées, une auréole de pourpre... C'était le jour...

L'andalou, tout à coup, se cabra, recula, raidit ses deux pieds de devant, refusa d'avancer. Poltrot regarda et poussa un grand cri : il était dans un carrefour où se croisaient plusieurs chemins ; au milieu, sous deux énormes noyers, une croix de pierre. Devant la croix, l'herbe piétinée et foulée, sanglante, comme si une pluie de sang l'avait mouillée...

L'assassin blémit. Sa course vaine le ramenait au point de départ. Il avait décrit un grand cercle : il revenait là d'où il fuyait !

Il lâcha les rênes, vida les étriers, et se laissa tomber.

Le cheval fit quelques pas encore et s'abattit, expirant de fatigue.

.....
A l'aube naissante, un paysan, conduisant par la bride un mulet que montait un cavalier, raide sous son manteau, arrivait au village d'Olivet. Il interrogea un maraîcher, qui entassait des légumes sur un chariot.

— Le camp de monseigneur le duc de Guise ?

— A cent pas d'ici... Quand vous aurez dépassé ce mur, vous verrez les bannières ?

— Et monseigneur le duc ?

— Si c'est lui que vous cherchez, n'allez pas au camp. Son logis est aux Vallins, mais il a passé la journée au château de Corney, où je vais.

— Merci, dit le paysan.

Il se remit en marche, lentement. Le cavalier, qui n'avait rien dit, rejeta en arrière les pans de son manteau. Sous un capuce d'écarlate apparut un visage couleur de bronze, illuminé de la flamme d'yeux noirs, visage fin, à l'expression fière adoucie par un sourire franc. C'était bien Coqueluchon.

— Ah ! dit-il d'une voix joyeuse, mes camarades vont railler mon équipage, ami Richardet ! Revenir à pas comptés, sur un mulet garni de coussins, la piteuse aventure pour un soldat !

— Oui da ! repartit le bonhomme. Quand vous leur aurez dit que vous avez perdu une pinte de sang, et que vous avez, quinze jours durant, sué la fièvre sous la couverture, vos camarades railleront-ils encore, monseigneur Améric ?

— Arriverai-je à temps ?

— Vous voyez bien que monsieur de Guise est encore de ce monde, puisqu'il a couché cette nuit au château de Corney.

— Loué soit Dieu ! Quel plaisir j'aurai à baiser sa main. C'est un vrai prince, ami Richardet : rude aux forts, doux aux faibles !

Des cris violents retentirent à peu de distance, et peu après les voyageurs virent passer dix ou douze paysans qui couraient en brandissant des faux, des fourches, des fléaux...

— Qu'est-ce ? murmura Coqueluchon inquiet.

— Un chien enragé peut-être, monsieur Améric.

Les paysans criaient :

— A mort ! à mort !... Il ne peut être loin : Nous le tenons... Sus au parpaillot !

Ils s'arrêtèrent à la vue du mulâtre, qui faisait en effet étrange figure sur le mulet du bonhomme, avec son noir visage et ses cheveux bouclés émergeant des plis amples de sa cape.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda Coqueluchon à haute voix. Répondez... Parlez !... Je suis des gens de monsieur de Guise.

— Ce n'est pas lui ! dit un paysan à ses compagnons. L'autre courtait tête nue et montait un cheval roux.

— L'autre ? interrogea Coqueluchon.

— Monsieur, lui répondit enfin un de la bande, nous cherchons le meurtrier de monseigneur de Guise, qu'on a, hier soir, navré d'une arquebuse.

— Ah ! fit le jeune homme atterré. Il se jeta en avant.

A dix pas de là, c'était un carrefour, auquel aboutissaient plusieurs routes. Au centre s'élevait une croix sous deux vieux noyers ; et devant la croix dans l'herbe ensanglantée, un homme gisait, évanoui, tandis que, un peu plus loin, un cheval se débattait dans les convulsions de l'agonie.

Coqueluchon bondit à terre, se dépouilla de sa cape, et l'épée au poing fondit sur Poltrot, qui se soulevait, et regardait avec des yeux hagards la croix, les noyers, ce cavalier qui se ruait sur lui, menaçant, et ces hommes qui accouraient, furieux.

Il reconnut le mulâtre aussitôt, resta à genoux, livide, incapable de se défendre.

— Misérable ! cria Coqueluchon.

— C'est lui ! c'est lui ! vociféraient les paysans.

— Oui... c'est moi... murmura Poltrot qui joignit les mains avec une expression d'indicible désespoir... C'est moi !... Grâce !... Pitié !... Ne me faites pas de mal.

— Lâche ! dit Coqueluchon en lui crachant à la face.

Il remit son épée au fourreau.

— Tu appartiens au bourreau ! Emmenez-le au camp ! un de vous pour me conduire à Corney...

On obéit. En un clin d'œil, Poltrot fut saisi et garotté étroitement. On l'attacha sur le mulet de Sostlières Richardait, qui ne voulut point, d'ail leurs, se séparer de sa bête, tandis que Coqueluchon et son guide se dirigeaient vers le château...

Pendant toute la nuit les officiers de l'armée royal, informés du crime dont leur chef était la victime, assiègèrent le château de Corney pour obtenir de ses nouvelles. Quelques uns d'entre eux seulement furent admis auprès de lui : il leur exprima son regret qu'un pareil acte eût pu être commis en France, et leur recommanda de servir loyalement Dieu et le roi.

L'évêque de Limoges et M. d'Oysel, qui négociaient avec la princesse de Condé, quittèrent Orléans pour venir rendre compte de leur mission au blessé. Il put les écouter attentivement.

Dans cette conversation, il manifesta le désir que la paix fût promptement conclue, dit un historien. Mais lorsque il apprit que parmi les otages réclamés par les protestants devait figurer son jeune fils Henri, prince de Joinville, il exprima la plus grande répugnance, doutant que sa femme et ses amis y consentissent, à cause de sa mort prochaine. Il ajouta que si la reine l'ordonnait, il accèderait à cette pénible condition, et donnerait en otage non-seulement le prince de Joinville, mais encore tous ses autres enfants.

Les médecins, Cas'ellan et Vicence, ne crurent pas, de prime abord, que la Messure fût mortelle, le coup ayant percé l'épaule, mais n'ayant point brisé les os et "n'étant point entré dedans le coffre". Cependant la fièvre devint chaque jour plus ardente, et comme le trou fait par les balles se rétrécissait à la sortie, on craignait que l'une d'elles ne fût restée dans le corps.

Les chirurgiens décidèrent donc qu'il fallait élargir la blessure, et pratiquer une incision pour la sonder. Ils fendirent la plaie en forme de croix, y cherchèrent la balle avec les doigts et ne l'y trouvèrent pas. Alors pour faire sortir le poison ou le combattre, ils brûlèrent la plaie et établirent des sétons. Guise se crut un moment soulagé après cette opération, mais la fièvre le reprit et les hommes de l'art déclarèrent qu'il ne restait plus d'espoir de le sauver.

Ce fut au cardinal de Guise, frère de François, qu'échu la douloureuse mission de lui apprendre que l'heure de la mort était proche et qu'il eût à s'y préparer.

L'intrepide guerrier reçut cette nouvelle avec calme ; il avait trop souvent affronté la mort sur les champs de bataille pour la craindre.

Le roi Charles IX et la reine mère étaient arrivés en toute hâte au camp d'Olivet. Catherine de Médicis vint aussitôt voir le blessé, dont les derniers moments forment un des plus beaux épisodes de l'histoire.

VIII

La mort du juste.

Le 24 Février, des le matin, la famille et les amis de François de Lorraine, duc de Guise, étaient réunis autour de son lit de souffrance. Il venait de recevoir, avec une admirable égalité d'âme, les derniers sacrements, suprême consolation que l'Eglise accorde aux chrétiens prêts à retourner en Dieu.

Le duc était couché dans un lit à baldaquin, entouré de courtines de soie violette fleur-de-lysée d'or, dont les reflets jetaient une ombre légère sur son visage pâli par la souffrance, mais encore animé d'énergie et de force.

Au chevet se tenait Lancelot de Carles, évêque de Riez, son confesseur, qui nous a transmis tous les détails des derniers moments du Balafre, empreints d'une grandeur et d'une sévérité qui jettent un éclat extraordinaire sur cette existence si noblement remplie.

Près de l'évêque étaient le cardinal de Ferrare, évêque de Maurienne, légat du pape, et le cardinal de Guise, qui laissait reposer sa main sur l'épaule du petit prince de Joinville affolé de douleur. Derrière eux, les autres parents du prince.

Au pied du lit, assise dans un grand fauteuil drapé de velours, la reine Catherine de Médicis vêtue de noir, comme à l'ordinaire, suivait d'un œil attristé les cérémonies qui se terminaient et adressait de temps à autre, d'une voix brève, quelque parole de réconfort à la duchesse de Guise debout dans la ruelle, et qui serrait entre ses mains la main de son époux.

Aux extrémités de la salle, tous les officiers du duc, chapeau bas, gardant une attitude pleine de respect, il y avait là, au premier rang, Tristan de Rostaing, Villegomblain, l'Etang, La Seurre, Varicarville, et enfin, agenouillé dans un coin, Coqueluchon, qui pleurait étouffant ses

sanglots qui parfois éclataient au milieu d'un lugubre silence.

Une lumière adouci pénétrait à travers les hautes fenêtres garnies de vitraux, éclairant cette scène imposante : cette reine en deuil, ces princes de l'Eglise enveloppés de pourpre, ces princes et ces gentilshommes, dominés par une émotion inexprimable, entourait le lit où gisait le plus fidèle serviteur du roi et de la France.

Ce jour-là était le mercredi des cendres. Le blessé avait, le matin, dicté son testament et mis ordre à ses affaires en ce monde.

Sur un autel dressé en face du lit, les flambeaux achevaient de se consumer ; l'odeur suave de l'encens se mêlait aux acres senteurs du buis et des feuillages qui paraient le tabernacle. Un crucifix brillait sur la nappe de dentelle, au-dessus du ciboire d'or et des pyxides contenant l'huile sainte. Il n'avait plus à songer désormais qu'à son devoir éternel.

Dès que le duc parut sortir du pieux recueillement où il était plongé depuis qu'il avait reçu l'hostie sacrée, la duchesse fit un signe.

Un page s'approcha, portant sur un plateau une tasse de vermeil.

Madame de Guise se pencha vers le duc lui offrant la tasse :

— Mon ami ne voulez-vous point prendre ceci pour soutenir votre faiblesse ?

Il se souleva un peu.

— Non, dit-il, d'une voix encore vibrante, ôtez, ôtez ! Car j'ai pris la manne du ciel par laquelle je me suis consolé qu'il m'est avis que je suis déjà en paradis. Ce corps n'a plus nécessité de nourriture.

Il demanda qu'on le mit sur son séant et qu'on le soutint avec des coussins et des carreaux, ce qui fut fait. Alors il laissa errer son regard sur toute l'assistance ; puis il sourit à tous, et enfin, s'adressant à Catherine de Médicis :

— Madame, lui dit-il, je remercie Votre Majesté de m'avoir si souvent honoré de sa présence, et de m'avoir consolé par tant de sages propos... Si la vie m'eût été conservée, je ne l'eusse jamais épargnée en rien pour le service du roi mon maître, et le vôtre.

Des larmes coulaient sur les joues blêmes de la vieille reine.

— Mais Dieu veut que la force du mal ait la victoire sur moi, continua le duc. Or je commande à mes enfants, de toute la puissance que j'ai sur eux, de succéder à mes volontés en cet endroit, de se dédier à vous, eux et leur vie, suppliant, Madame,

Votre Majesté, de tenir en votre souvenance eux et leur mère.

Catherine, très émue, l'interrompit pour dire :

— Je n'aurai garde d'oublier ce que vous fîtes pour nous, mon cousin, et votre maison sera toujours chère à la mémoire du roi et à mon cœur.

Le duc inclina la tête, puis, après un moment de silence :

— J'ose vous adresser encore une prière, madame, et très humblement : que vous pourchassiez une bonne paix et mettiez fin au bon commencement que vous y avez donné.

— Il n'entendit pas que la régente répondit à ce conseil suprême, et se tournant vers Mme de Guise éploré, il lui parla ainsi :

— Ma chère et bien aimée compagne, vous savez que je vous ai toujours aimée et estimée, comme je me suis toujours mis en mon devoir de vous faire connaître. Je ne veux pas met que les conseils, la fragilité de la jeunesse, ne m'aient conduit quelquefois à chose dont vous avez pu être offensée : je vous prie m'en vouloir excuser, et me le pardonner. Depuis les trois dernières années, vous savez bien avec quel respect j'ai conversé avec vous, vous étant toute occasion de recevoir le moindre mécontentement du monde.

Je vous laisse de mes biens la part que vous en voudrez prendre. Je vous laisse les enfants que Dieu nous a donnés... Je veux que vous leur soyez toujours bonne mère et leur rendiez les prudents et soigneux offices que vous leur devez, les nourrissant sur toutes choses en l'amour et crainte de Dieu, en l'obéissance du roi et de la reine, ma bonne maîtresse, et de messieurs ses enfants... Que vous leur donniez de bons précepteurs qui les instituent aux bonnes lettres... des sages gouverneurs qui les puissent dresser au chemin des gens de biens et d'honneur... principalement mon fils ici présent qui étant le plus avancé en âge, pourra servir de guide et d'exemple aux autres. Je vous donne la puissance de leur faire les partages de mes biens et d'oster à celui qui vous sera désobéissant la tierce partie de sa part ; en quoi je m'assure que vous vous gouvernerez par l'avis et conseil de madame ma mère, et de messieurs les cardinaux mes frères. Et s'il advient que vous vous oubliiez en ce dont je vous prie, vous rendant trop rigoureuse ou nonchalante à votre devoir envers eux, je prie Dieu qu'il vous en donne une forte punition pour vous faire connaître votre faute. Je ne dis pas ceci, madame, pour aucune défiance que j'aie de vous, mais l'amour paternel et le

grand désir que j'ai que vous suiviez ma volonté me fait parler de la sorte.

Après un moment de repos, pendant lequel la duchesse, s'inclinant, murmura quelques mots à l'oreille de son mari, celui-ci fit approcher le prince de Joinville, et lui adressa la parole en ces termes :

— Mon fils, tu as entendu ce que j'ai dit à ta mère que Dieu te laisse pour tenir ma place. Aie mon mi-guon, mon ami, l'amour et la crainte de Dieu devant tes yeux et dedans ton cœur ; chemine selon ses voies par le sentier droit et étroit, laissant le large et oblique qui conduit à perdition... garde ses saints commandements tant qu'il te sera possible, demande-lui en la grâce, et il te la donnera. Ne te laisse aucunement attirer aux compagnies vicieuses, car la fragilité de la jeunesse s'attache aisément à l'exemple du mal, et pour petit commencement que tu en aies, tu ne te donneras garde que peu à peu te laissant vaincre au vice, tu y viendras jusque au plus haut degré ; garde-toi, mon fils, d'y entrer... Ne cherche aucun avancement par voies mauvaises, comme par une vaillantise de cour ou une faveur de femmes... Attends les honneurs de la libéralité de ton prince par tes services et labours. Et ne désire pas les grandes charges, car elles sont trop difficiles à exercer, mais en celles où Dieu t'appellera emploie entièrement ton pouvoir et ta vie pour t'en acquitter selon ton devoir, à l'honneur de Dieu et au contentement de ton roi... Quelque bien qu'il te puisse advenir, garde-toi d'y mettre ta confiance, car ce monde est trompeur, et n'y peut être assurance aucune, ce que tu vois clairement en moi-même... Or, mon cher fils, je te recommande ta mère ; que tu l'honores et la serves, ainsi que Dieu et nature te le commandent... Que tu aimes tes frères comme tes enfants... Que tu gardes l'union avec eux, car c'est le nœud de la force, et je prie mon Dieu qu'il te donne sa sainte bénédiction comme je te donne présentement la mienne.

Le petit prince Joinville, tout en larmes, s'agenouilla devant le lit du moribond, et, joignant les mains, il répondit avec un accent de fermeté qui était vraiment au-dessus de son âge :

— Mon père, je vous obéirai, je le jure.

Le duc le prit entre ses bras, le serra contre sa poitrine et l'embrassa tendrement. Puis, appuyant sa main amaigrie sur l'épaule de l'enfant, il reprit, en s'adressant aux cardinaux de Ferrare et de Guise :

— Et vous, messieurs les cardinaux

mes frères, qui m'avez toujours tant aimé, j'ai reçu de grands biens de vous, lesquels je désire que les miens puissent reconnaître, en vous obéissant et en vous faisant service ; je vous prie de les avoir en votre recommandation et leur être pères, et vous rendre protecteurs de ma femme et de ma maison.

— Messieurs, poursuivit le duc en s'adressant aux assistants qui l'écoutaient avec admiration, quand Dieu m'aura appelé à l'autre vie, souvenez-vous d'avoir toute ma famille recommandée envers la reine. Quant à moi, vous voyez l'état où je suis réduit par la blessure d'un homme qui ne savait pas bien ce qu'il faisait. Je vous conjure d'obtenir de la reine qu'elle lui pardonne, en l'honneur de Dieu et pour l'amour de moi. Et je suis grandement obligé à ceux qui ont été la cause, en quelque manière que ce soit, de ce qui m'arrive, car je suis par leur moyen voisin de l'heure où j'espère m'approcher de Dieu et jouir de sa présence. C'est le temps où je dois penser aux offenses que j'ai faites et recueillir les fautes de ma vie.

Il rappela alors les grandes charges qu'il avait occupées, et protesta de sa probité dans le maniement des finances de l'Etat. Il s'accusa, avec regrets, d'avoir été contraint d'user de sévérité en temps de guerre. Il affirma que dans la campagne qu'il venait de soutenir si brillamment, aucun intérêt particulier ne le guidait, aucune ambition, aucune idée de vengeance.

Parlant ensuite de la fameuse affaire de Vassy, que maintes fois on lui reprochait, il assura que le massacre des huguenots eut lieu malgré sa volonté.

— Je me suis défendu, déclara-t-il, je n'ai pas attaqué, et lorsque mes gens prirent les armes, en me voyant blessé, je fis tout ce que je pus pour contenir leur colère. Je désire la paix, et qui ne la désire pas n'est point homme de bien ni fidèle serviteur du roi. Honni soit qui ne veut la paix !... Mes amis, qui avez pris pour moi tant de peines, je n'ai pas fait beaucoup pour vous. La colère m'a quelquefois imité à vous traiter sans ménagements, pardonnez moi.

Ces discours excitèrent l'admiration de tous ceux qui les écoutaient le cœur serré. Cette force d'âme, cette grandeur en un moment si terrible, ne pouvaient qu'émouvoir jusque dans les fibres les plus intimes ces hommes si dévoués à leur maître.

Le cardinal de Ferrare s'approcha de François qui, épuisé de fatigue, était retombé en arrière, affaissé sur les oreillers. Le duc essaya de pronon-

cer encore quelques paroles, mais sa voix faible, saccadée, ne put articuler que deux ou trois mots d'une prière, que la duchesse acheva à voix haute.

Seigneurs et gentilshommes se mirent à genoux, et la reine Catherine se leva, pâle de terreur. Les prélats commencèrent à réciter les prières pour les agonisants.

Peu à peu les ombres de la mort voilaient ce visage si fier et si beau, malgré les contractions de la souffrance. Une pâleur livide s'étendit sur ses joues.

—L'homme !... l'homme !... murmura Guise en soupirant.

Coqueluchon fit un bond jusqu'à la porte, et rentra presque aussitôt. Cinq ou six minutes se passèrent dans un morne silence. Tout à coup la portière fut soulevée par un page, et Poltrot de Méré, les mains liées derrière le dos, apparut sur le seuil, environné de gardes.

Sur ses traits on lisait une épouvante indicible.

— A genoux ! cria Coqueluchon d'une voix étouffée.

L'assassin baissa les yeux, et flechit les genoux.

— Pourquoi m'as-tu trappé ? balbutia le duc en faisant un suprême effort.

— Ma religion l'ordonnait, répondit le misérable après une longue hésitation.

— C'est... une mauvaise religion... qui... porte à si méchantes actions... La mienne... ordonne... le pardon. Va, je te pardonne.

Les gardes entraînèrent Poltrot, sur un signe de la reine.

Guise eut un dernier regard pour sa femme, pour son fils. Il murmura : *Jésus !* et, poussant un soupir, il expira.

La duchesse s'évanouit. Le cardinal ferma les yeux du défunt.

— Messieurs, le duc de Guise est mort, priez Dieu pour le repos de son âme, dit à voix haute l'évêque de Riez.

Alors la reine fit un pas en avant, et tendant sa main royale au petit prince Henri, qui défaillait :

— Mon enfant, lui dit-elle, venez. Venez, monsieur le duc de Guise.

— Hélas ! gémit le pauvre mulâtre, qui de loin contemplant ce triste spectacle.

— Frère, lui dit Sidoine, nous sommes des soldats, nous. Ne le pleurons pas. vengeons-le !

CHARLES BURT.

(A suivre.)

Les Chevaliers

DE LA

CROIX BLANCHE.

PROLOGUE

LE DRAME de NEUVECELLE

II

S'ENSUIT L'HISTOIRE VÉRIDIQUE DU
GÉANT WIPPO, DE MADAME LA FÉE
ISMELDIS ET DE LEUR
DESCENDANCE.

Nous commençons le dixième siècle, la région des Alpes fut envahie par des avalanches de hordes barbares qui mirent tout le pays à feu et à sang.

Après la bataille de Valprofonde, livrée en 950 par les hordes Vandales aux Sarasins, le roi des Burgondes, Conrad le Pacifique, extermina les derniers débris des deux armées. A la fin de la journée, il fit prisonnier de sa main, un géant Sarasin qui, renversé sur un monceau de cadavres, était couvert de sang des pieds à la tête, et qui luttait encore en désespéré, n'ayant pour arme qu'un tronçon d'épieu.

Le roi Burgonde, admirant la vaillance de cet homme, l'épargna, il l'emmena sous sa tente, le traita noblement, et quelque temps après le fit baptiser par l'évêque de Grenoble, Izarn, qui lui donna le nom de Wippo.

Devenu l'un des fides fidèles du roi Conrad, Wippo, reçut un apanage considérable sur les bords du lac Léman, et pour montrer à ses serfs l'exemple du travail, il conduisait lui-même la charrue, et, chaque année, traçait le premier sillon.

Seulement pour se distinguer d'eux en quelque manière, il attelait à sa charrue deux ours qu'il allait chercher dans la montagne, et de la peau desquels il se faisait ensuite une tunique.

La fée Ismeldis, qui habitait, sous les eaux profondes du lac, un palais tout entier construit en corail, — assure la légende, — s'éprit du brave géant et l'épousa.

Telle fut l'origine de la maison de Peyl, une des vingt-sept familles historiques de Savoie, et dans laquelle le jusqu'au quinzième siècle, tous les fils aînés portaient le nom de Wippo, de même que toutes les filles aînées, celui d'Ismeldis.

Les Peyls figurent à toutes les pages de l'histoire du vieux duché. Un Wippo de Peyl suit le comte Thomas dans l'expédition contre les Albigeois ; un autre obtient pour son maître, Amé IV, la main de Cécile Passerose, fille du prince d'Orange.

Ils fournissent à l'Église deux cardinaux, dix évêques, maint abbé, prieur ou prélat ; à la patrie, un nombre infini de guerriers illustres.

La charge de maréchal de Savoie est héréditaire dans la lignée pendant cent cinquante ans. Aucune illustration ne leur manque.

En 1416, l'empereur Sigismond les investit du titre de comte du Saint-Empire ; ils sont grands baillis du pays de Vaud et sénéchaux de Lausanne ; leur ecusson de gueules plain, avec deux geants pour tenants, et une tête d'ours pour cimier, avec le cri. WIPPO ! et la devise. *splendet inter omnia*, est sculpté au portail des quarante châteaux de leurs quarante seigneuries.

Il n'est aucune famille noble dans tout l'ancien royaume de Bourgogne qui ne s'allie à Peyl.

Tout à coup cette grandeur s'évanouit. Sous le règne de Philibert le Glorieux, le seul héritier du nom de Peyl est un enfant de quinze ans, Lancelot, qui a survécu à son père, à neuf frères aînés, frappés tour à tour d'une mort mystérieuse.

L'alchimiste qui vivait au manoir de Neuvecelle, et qui, disait-on, cherchant la pierre philosophale pour rendre au comte Wippo la fortune de ses aïeux, dévorée par les guerres, les prodigalités, les procès, les confiscations, — le vieux seigneur ayant servi Philippe-Monsieur pendant les troubles des règnes précédents, — l'alchimiste Hurembert disparaît, emportant avec lui or, bijoux, pierreries.

Le petit Lancelot, sans tuteur, sans parents, sans amis, puisqu'il était pauvre, partit un beau jour, n'ayant d'autre richesse que son épée et son palefroi.

Il alla demander aide et protection à madame la reine Charlotte de Savoie, épouse de Louis le onzième, qui lui fit avoir une lieutenance dans les archers de la garde écossaise.

Lancelot suivit Charles VIII dans son expédition de Naples, Louis XII dans sa campagne de Milanais, et reçut le bâton de maréchal de France sur le champ de bataille de Marignan.

Dès lors la maison de Peyl brilla

d'un nouvel éclat, et sa fortune ne fit que s'accroître. Sous les derniers Valois elle acquit par un mariage un des plus beaux fiefs du Poitou, qui fut érigé en duché sous le nom de Rocheraye, par Henri III, par Armand de Peyl, un des premiers chevaliers du Saint-Esprit.

Le second maréchal de Peyl se signala durant la guerre de la Ligne, fit sa paix avec Henri IV, et joua un rôle dans la sanglante tragédie qui se dénoua sur le pont de Louvre par le meurtre de Concini. Sa vieillesse n'éteignit point ses ardeurs de partisan: il lutta sans trêve contre Richelieu, fut compromis dans la conspiration de Chalais, et mourut à Bastille.

Son fils, d'abord frondeur, se rallia au parti de la cour et devint un des favoris de la jeunesse de Louis XIV.

Lorsque le duc d'Anjou fut élu roi d'Espagne, il emmena à Madrid avec lui le jeune duc de Rocheraye, compagnon de son enfance, et lui conféra la grandeur, en lui donnant le duché de Guymaraëns dont il dépouilla l'aîné des Alvarez, qui avait conspiré avec la faction autrichienne. Puis il lui fit épouser une fille de l'illustre maison d'Alencastre, et le renvoya en France, comblé d'honneurs et de richesses.

Au moment où la Révolution française éclata, le duc Mathieu de Rocheraye occupait à la cour la charge de grand veneur, et sa femme, — une Kervenzoaël Avaugour, — était une des plus chères amies de Marie-Antoinette.

Ils n'émigrèrent ni l'un ni l'autre. Leur fils Louis naquit à Paris, en pleine Terreur.

La duchesse périt quelques jours plus tard, dans les massacres de Septembre à l'Abbaye. La mère et les frères du duc montèrent sur l'échafaud, où coula le sang de vingt Rocheraye. Le duc Mathieu parvint à s'enfuir, après avoir confié à de braves artisans sous l'humble toit desquels il avait trouvé un refuge, le petit orphelin, unique rejeton, dernier espoir de la race de Wippo.

Ce fut à Scheveningue, près le la Haye, qu'il s'établit, et quelques mois après son arrivée en Hollande, sous l'empire d'une fatale passion, il épousa une juive d'une merveilleuse beauté, Resphas der Doës, fille d'un orfèvre opulent qui, pour dissiper les scrupules du grand seigneur français, n'hésita pas à feindre une abjuration sacrilège.

Cette femme artificieuse, perverse, exerça une influence funeste sur son mari, qui tomba sous son absolue domination. Elle ne put cependant obtenir que les droits du jeune Louis fussent sacrifiés aux intérêts du fils

qui naquit d'elle, et qu'on nomma Lancelot.

Les fils de Mathieu de Rocheraye, séparés dès l'enfance, suivirent des voies différentes.

Louis, appelé auprès des princes exilés, fut élevé par les soins de madame, comtesse d'Artois; dès qu'il fut d'âge à tenir une épée, il entra au service du roi de Sardaigne.

La Restauration lui rendit la plus grande partie des biens de sa famille. En montant sur le trône, Charles X lui confia une des grandes charges de la couronne.

La révolution de juillet se produisit à l'heure où la fortune de Louis de Rocheraye atteignit son apogée. Il venait d'épouser l'héritière des Valerangues-Belvès de Provence. Il entra à la chambre des Pairs et s'y révélait orateur de premier ordre: on le proposait au roi pour un ministère important.

Il accompagna le royal octogénaire à Holy Rood, mais il ne voulut pas rentrer en France et vint habiter, en Savoie, l'ancien château de Neuvecelle qu'il avait racheté et restauré.

Ce fut là que naquit son fils Armand, à peine âgé d'une année au moment où commence notre récit.

Lancelot, — le fils de la juive Respha, — admis en 1809 parmi les pages de Napoléon I^{er}, ravi de s'attacher par des faveurs l'aristocratie de l'ancien régime, était capitaine de dragons lors de la chute de l'empire qu'il servit avec le fanatisme que l'empereur savait inspirer à ses fidèles.

Waterloo brisa sa carrière. Il revint auprès de sa mère qui vivait fastueusement dans un beau domaine sur les bords de la Loire, et la duchesse Respha étant morte en 1834, sans avoir jamais voulu voir le fils aîné de son mari, Lancelot, qui avait repris le titre de comte de Peyl sollicita la main d'une pauvre orpheline, mademoiselle Bathilde Gramaroux, fille d'un général tué à Champaubert.

.....
En s'éloignant du modeste campement des bohémiens, le comte Lancelot de Peyl se dirigea vers Evian par la route royale qu'ombrageait une rangée de plantanes.

Il avait à peine fait quelques pas, qu'un magnifique équipage apparut à l'entrée de la ville. C'était une calèche, attelée en daumont; les jockeys, les deux laquais penchés sur l'arrière-train paraissaient sous une livrée somptueuse, écarlate et noir, chargée de galons armoriés.

Sur les coussins de satin noir une femme d'une beauté rare, vêtue avec une élégante simplicité, était assise auprès d'un homme de grande mine, jeune encore. En face d'eux, une

paysanne au costume coquet tenait sur ses genoux un bel enfant, tout enveloppé de broderies et de dentelles.

M. de Peyl, dont le visage déjà maussade se rembrunit encore, s'approcha lestement. La voiture s'arrêta.

— Bonjour, mon frère! lui dit la jeune femme, qui lui tendit en souriant sa main finement gantée.

— Bonjour, Lancelot, dit à son tour le duc de Rocheraye. Je suis bien aise de vous voir, car vous ne venez plus à Neuvecelle, et cela m'afflige.

M. de Peyl rappelant sur ses traits une expression de bonhomie cordiale, répondit d'un ton familier:

— Je comptais aller chez vous, ce soir même, Louis. Nous avons projeté une excursion à Lausanne. On s'embarque demain, à l'aurore. Si vous daignez agréer la modeste hospitalité de votre cadet, vous passerez la nuit chez moi, ce qui vous éviterait la course....

— Alors vous me donnez à souper?

— Certes, et si la duchesse veut être des nôtres..

— Oh! Jeanne, Baptiste, rentre à Neuvecelle, interrompit le duc en faisant à sa femme un signe rapide... Je ne gênerai pas trop Bathilde?

— Bathilde est toujours charmée de vous recevoir, s'écria le comte, sans marquer son dépit du refus déguisé que lui infligeait sa belle-sœur, qui reprit d'un ton léger:

— Vous ferez mes amitiés à Bathilde, mon frère, et vous embrasserez votre cher petit Jocelyn pour moi. Et vous, Louis, dit-elle en s'adressant à son mari, soyez prudent: ce lac est si perfide! Cette joyeuse excursion ne durera pas plus d'une journée, je suppose, et vous reviendrez demain soir?

— A l'Angelus, mes pages sonneront du cor à l'entrée du pont-lévis, noble châtelaine, repartit le duc.

Il ajouta d'un ton sérieux.

— Donnez des ordres sévères, et veillez à ce que toutes les portes du manoir soient bien closes. Le pays est, depuis quelques jours, infesté de vagabonds. Au revoir, ma douce Jeanne, et pensez à moi!

Il baisa la main de la duchesse, lui adressa un sourire affectueux; il embrassa l'enfant, qui lutinait sa nourrice; puis il mit pied à terre et s'appuya au bras de Lancelot, tandis que la calèche, emportée au trot de deux superbes chevaux bais, reprit le chemin de Neuvecelle.

Sur le champ de foire, Pompée Barigoul menait grand tapage et débitait des centaines de flacons de son Alkermès.

Les cuivres ronflaient, soutenus par le fracas des tambours, les pia-

lements aigus du hautbois et de clarinette Des *pifferari* napolitains en chantaient un vaste cercle de *dilettanti* campagnards qui s'extasiaient aux mélodies sauvages de la cornemuse et de la vieille, aux bonds cadencés de trois petite salterelles, parées d'oripeaux bariolés.

La journée s'avavançait. Déjà sur les chemins se pressait une multitude bruyante.

Les femmes s'en allaient d'un pas hâtif avec leurs vastes paniers remplis jusques aux bords ; celles qui étaient venues pour vendre et non pour acheter s'en retournaient, leurs corbeilles vides sur la tête, en tricotant leur bas de laine pour alléger l'ennui de la marche.

Les hommes, lentement, poussaient devant eux bœufs et vaches ; les jeunes gens chantaient, allègres et dispos couverts de rubans qui flottaient à la brève.

Cependant il y avait beaucoup de monde encore dans les vieilles rues d'Evian, où le soleil couchant envoyait des reflets rougeâtres, aux luyers desquels étincelaient les vitres enchassées de plomb des croisées.

Les gens de la foire, ayant achevé leurs trafics, trinquaient dans les cabarets d'alentour où retentissaient les éclats de leur gaité tapageuse.

Quelques marchands, qui prétendaient ne quitter la place qu'après avoir épuisé leurs éventaires, suspendaient aux perchent des étalages de gros falots garnis de toile blanche.

Le duc et son frère traversèrent la ville en échangeant quelques paroles. On se hâta de leur livrer passage, et partout on les saluait avec cette politesse familière et un peu railleuse du paysan savoyard, qui pardessus tout respectait alors prêtres et seigneurs.

On aimait, d'ailleurs, M. de Rocheraye qui, libéral et généreux, couvrait le pays de ses bienfaits, si bien qu'on répétait, en manière de proverbe :

La noblesse de Neuvecelle, c'est de la bonne noblesse !

—A propos, Lancelot, j'ai accepté votre invitation à l'étourdie, et ne me suis point enquis de nos compagnons de voyage, dit le duc, en trébuchant sur le pavé gras de la venelle qui conduit à l'église. Nous serons nombreux ? Qui aurons-nous ?

—Mais... tous nos amis, repartit M. de Peyl, un peu embarrassé ; le baron de Lornay, Savinien de Planazeu, M. de Chavoires, le notaire Le Planat, l'inévitable sir Archibald Bowside...

—Et, probablement, cet italien que vous avez admis à l'honneur de votre

société, M. Alvarez ? interrogea le duc, en faisant la moue.

—En effet, répondit le comte, un peu sèchement.

—Il ne m'inspire aucune sympathie, mon cher Lancelot, bien qu'il soit, — je n'en veux pas louter, — un parfait gentilhomme.

—Je le tiens pour tel, insista M. de Peyl, d'un ton chaleureux. Et puisque vous avez prononcé le nom de don Pio Alvarez, permettez moi de m'étonner, mon frère, de vos défiances à mon égard. Un esprit aussi élevé que le vôtre, un si noble cœur, doivent-ils garder obstinément le souvenir de discussion terminées depuis un demi siècle ? Don Pio Alvarez est de bonne maison. Il est allié aux Vascello, par sa femme, dona Therese, qui est une personne accomplie... Sans être riche, il possède une fortune honorable... C'est un savant distingué... Bref ! votre hostilité, fort apparente, lui est pénible...

—Mon cher Lancelot, j'ai mes raisons. En voici une : M. Alvarez pense en toutes choses autrement que moi. Je suis royaliste, il est allié à la Charbonnerie...

—Le voici, monsieur !... Je vous en prie, taisez-vous ! dit vivement le comte.

M. Alvarez traversait, en effet, la place, et, reconnaissant les deux frères, il souleva son chapeau.

Le duc, qui feignait d'examiner quelques livres étalés devant la boutique d'un bouquiniste ne répondit pas à cet acte de courtoisie. Aussi le sicilien, les yeux enflammés de colère, s'approcha-t-il d'un pas rapide, et, touchant M. de Rocheraye à l'épaule :

—Monsieur le duc, j'ai eu l'honneur de vous saluer, vous ne m'avez pas rendu mon salut, dit-il d'un ton acerbe.

Très calme, le grand seigneur se retourna tout d'une pièce, et murmura, en laissant tomber un regard hautain sur celui qui l'interpellait ainsi :

—Est-ce une leçon que vous prétendez me donner, monsieur ?

—C'est une explication que j'exige !

—L'explication sera bien simple, reprit le duc froidement : il est des compagnies que je ne recherche pas, voilà tout.

Une lueur fugitive s'alluma dans les yeux du comte Lancelot, qui pâlit.

Il balbutia, d'une voix un peu altérée :

—Mon frère, un mot de regret arrange bien des querelles...

—Mon frère je vous avertis que vous allez perdre le respect ! riposta M. de Rocheraye.

—Vous me rendrez raison ! s'écria le parlermitain furieux.

—Vous êtes prompt à provoquer : je le suis moins à m'émouvoir... Si c'est un duel que vous... sollicitez, poursuivit le duc avec une dignité hautaine, je n'éprouve aucune honte à vous dire que je ne me battrais pas. J'ai fait mes preuves sur plus d'un champ de bataille.

Ma foi m'interdit une action qu'elle réprovoque...

La voix courroucée d'Alvarez se fit sarcastique :

—C'est parler en dévot et non en gentilhomme ! proféra-t-il. Faut-il que je vous frappe sur la joue pour vous forcer à tirer l'épée ? Bon sang peut donc mentir !

Une ardente rougeur empourpra le visage du noble exilé. Entraîné par un irrésistible mouvement de colère, il leva la main. Son frère put l'arrêter.

—Je suis à vos ordres, monsieur, dit le duc frémissant... Mes témoins régleront avec les vôtres les dispositions du combat. Venez, Lancelot.

Plusieurs curieux avait assisté à cette déplorable scène. Du haut d'un balcon, sir Archibald Bowside et le baron de Lornay prêtaient l'oreille.

Les deux adversaires se séparèrent. et le duc, suivi de son frère, monta chez M. de Lornay ; celui-ci accepta la mission délicate qui lui fut confiée, et sortit aussitôt. Il revint quelques instants plus tard, et rendit compte de sa démarche : le duel aurait lieu le lendemain matin, à cinq heures, dans un petit bois, aux portes de la ville. MM. de Lornay et de Chavoires assisteraient le duc, M. de Planazeu et sir Archibald devaient secondér le seigneur palermitain. L'arme choisie était le pistolet d'arçon.

M. de Rocheraye, en proie à une sombre mélancolie, se retira dès que tous les arrangements furent terminés, et se rendit au charmant cottage de la Grande-Rive que le comte de Peyl habitait depuis quelques mois.

Il pria celui-ci de ne pas l'accompagner, afin de n'inspirer aucun soupçon à la comtesse, et Lancelot, qui ourdissait, avec l'infamale habileté des pervers, une trame dont il préparait les fils depuis longtemps, obéit au désir de son frère avec d'autant plus de soumission qu'il avait dessein de rendre visite, le soir même, à l'étrange souveraine des tziganes.

III.

OU LE COMTE LANCELOT APPREND À SES DÉPENS QUE RIEN N'EST PLUS TROMPEUR QUE LES APPARENCES.

A la nuit tombée, il ne restait personne sur le champ de foire d'Evian. Saltimbanques et danseuses de corde,



Les Lohémiens étaient rassemblés autour du foyer. (Page 73, 1ère colonne.)

après une rude journée de travail, se délassaient en humant le pot dans les auberges d'alentour ; le sauvage des îles Marquises, rassasié de viande crue, dormait sur sa botte de paille ; les danseuses recousaient des paillettes à leurs jupes ; les chiens savants, dépouillés de leurs atours, flânaient sur l'herbe fraîche ; les musiciens se reposaient, assourdis et altérés ; on n'entendait aucun bruit dans les baraques, le respectable syndic de la capitale du pays de Gavot ayant refusé la permission de « jouer la comédie » aux lanternes.

Une lumière brillait pourtant, au bout de la prairie, sous les frondaisons touffues, d'énormes noyers.

Les bohémiens étaient rassemblés autour du foyer, où cuisait en un chaudron large et profond le souper de la tribu. Le feu jetait une clarté vive sur ces visages basanés, pour la plupart d'une beauté sauvage.

Tous ces gens, aux costumes pittoresques, mais fort débraillés, revenaient d'expéditions fructueuses.

L'arabe Faädineh, remuait dans son tablier quelques poignées de

sous, où luisaient deux ou trois pièces blanches, trésor gagné à dire la bonne aventure aux coquettes du village et aux conscrits de l'an prochain. Son mari, Phalti, vieux rôme dont les cheveux grisonnants flottaient sous un talpak de fourrure pelée, rapportait une douzaine de bourses, cueillies dans les poches de curieux naïfs, et un gobelet d'argent volé au presbytère. Leurs fils aînés, Gulé et Zanai, échangeaient des bijoux récoltés çà et là, croix d'argent, cœur de vermeil, pendants d'oreilles lourds et massifs, et ces trocs provoquaient de rapides querelles, une menace, un geste irrité, un regard ardent ; puis un éclat de rire signalait la paix.

Le petit Amraphel, espiègle adolescent, léger comme un oiseau, souple comme une couleuvre, s'amusa à lancer sur une planche fichée en terre des couteaux calabrais, qu'il maniait avec l'aisance d'un bandit.

Le vieux juif, Abbessalom, farouche gardien du trésor de la tribu bohème, procédait au partage du butin ; quoiqu'il fût ivre, il comptait

avec précision et déterminait justement la part stricte revenant à chacun.

Il grommelait entre ses dents :

— Mauvaise journée... Ce pays-ci ne vaut rien... Point de riches, peu de pauvres ! Ce n'est pas encore ici notre Nehelescol, cette vallée de Chanaan où les espions d'Israel trouverent la grappe de raisin... Zanai, qu'as-tu jeté dans la marmite ?

— Une tête de *balicho* (1), *batoua* (2).

— Amraphel, tu n'as rien trouvé, méchant *gacina* ? (3)

L'enfant répondit en l'argot des anciens truands français :

— On ne veut pas me laisser *trimarder* (4)... Au lieu de *casser des hanes* (5), je fais *riffoder* la *crie* et je coupe l'*artie* (6). J'aimerais mieux courir avec les *marques* (7) dans les *piolles* (8)...

— *Tahal, fil souffra* (9) lui cria Faädineh en arabe d'Egypte.

(1) Porc. — (2) Père. — (3) Enfant. — (4) Aller. — (5) Couper des bourses. — (6) Je fais cuire la viande et je coupe le pain. — (7) Garçons. — (8) Tavernes. — (9) Viens à table.

Elle ajouta, en s'adressant à Abbesalom :

— *Esmâni* (10) : il y aura demain dans mon tablier autant de pièces d'or que tu y vois de pièces de cuivre. *L'agacho* (11) est revenu. Cette nuit, nous irons à la *fiateia* (12), et tu emporteras sous ton *arakha* (13) la fortune de notre famille.

— Bien parlé, *daja* (14), dit Amraphel ; mais il faut que ton *staelo* (15) en soit, et qu'il prouve qu'il n'est ni *choukela* (16) pour aboyer, ni *guekha* (17) pour siffler, mais qu'il est fidèle comme l'un, et sait ramper comme l'autre....

— Voici l'homme : taisez-vous ! ordonna Phalti.

Aussitôt les jeunes gens feignirent d'engager un colloque animé. Le juif jeta une couverture sur les objets étalés à terre. Phalti souleva le couvercle du chaudron. *Faëdineh* noua son tablier par les coins à sa ceinture, et, jetant sur ses épaules une *goufirh* de soie, ternie et fripée, elle s'approcha de la barrière devant laquelle, en effet, venait de s'arrêter le comte de Peyl, dont une longue blouse de rouher cachait les vêtements. Un chapeau de feutre gris, projetait sur son visage l'ombre de ses larges bords.

— C'est toi que la reine attend ? demanda *Faëdineh*, d'une voix moqueuse. Le loup a pris la peau du renard !... Paie ta bienvenue.

M. de Peyl mit quelque monnaie dans la main de l'horrible vieille.

— Suis-moi ! reprit celle-ci.

Il franchit la barrière et se laissa conduire, sans prononcer un mot, à la principale des deux tentes, adossée au tronc d'un énorme châtaignier ; elle formait une sorte de pavillon assez spacieux, revêtu de toile grise au dehors, et sans doute, à l'intérieur, de tentures épaisses, car aucune lueur ne transparaissait aux fentes de l'étoffe.

Une voix sonore et grave, qui fit tressaillir le gentilhomme, s'éleva disant :

— *Salamou aleik* . Salut sur toi !

Faëdineh souleva la portière : un orbe de lumière se dessina sur le gazon. Puis la draperie lourde retomba, et la bohémienne revint lentement s'asseoir au foyer, parmi les siens.

Le repas commençait.

Lancelot de Peyl fut étrangement surpris en pénétrant dans la retraite de la souveraine mystérieuse des Errants de nuit. Il s'attendait à se

trouver face à face avec une horrible mégère, chauve, édentée, couverte de haillons, accroupie sur un morceau de paille, plus semblable aux sorcières de *Macbeth* qu'à une créature humaine, prête à commettre tous les crimes, hideuse dans l'âme.

Nigmèth Sémamah, — l'étoile du ciel — était d'une éblouissante beauté.

D'une taille svelte, fine comme la reine Mab, élégante et souple dans tous ses mouvements, elle offrait le type accompli de la race tzigane. Ses yeux, d'un noir brillant, à la flamme arrivée par de longs cils, par le bistré de ses paupières, illuminaient un visage du plus pur ovale, dont la peau brune avait les teintes chaudes et les reflets éclatants du bronze florentin. Sur le front poli et les tempes nacrées, s'élevait une abondante chevelure, d'un noir de jais, crépelée, tressée en torsades autour d'un triple diadème fait en branches de corail. Les lèvres, d'un pourpre ardent, découvraient en s'écartant un peu, les dents blanches et nacrées.

Autour de son col, gracieux comme celui du cygne, s'enroulait un large collier d'or bruni, chargé d'hiéroglyphes gravés en creux, et fermé par un gros rubis pareil à une énorme goutte de sang.

Enveloppée des plis amples d'une stole romaine de laine blanche, sur laquelle retombait une écharpe de soie tissée d'or, Nigmèth Sémamah était assise sur des coussins que cachait un beau tapis de Perse aux broderies multicolores.

Après d'elle une table basse, en bois d'olivier incrusté d'ivoire, supportait une lampe de métal ciselé avec art, une aiguière et une coupe de cristal.

Le seul meuble qu'il y eut, dans la tente, était un grand coffre à ferrures d'acier, à demi caché sous un amas d'étoffes orientales.

M. de Peyl jetait autour de lui des regards effarés, sans chercher même à dissimuler son désappointement. La tzigane se mit à rire franchement :

— Tu es déconcerté, seigneur ! dit-elle d'une voix qui résonnait comme les sons modulés suavement d'une harpe éolienne. Tu pensais trouver ici une misérable vagabonde .. Je laisse les guenilles à mes sujets. Encore porteraient-ils, s'ils le voulaient, les costumes somptueux des princes d'Orient... Mais nous errons dans le vieux monde, et nos richesses sont chez nous, là-bas, sous les Montagnes-Bleues. Assieds-toi, seigneur : notre entretien peut être long.

Elle poussa du pied un coussin. Le comte fit un geste dédaigneux.

— Soit ! reprit-elle, railleuse, tu

resteras debout... Il y a plusieurs jours que je t'attends, Lancelot de Peyl.

Il pâlit : ses lèvres eurent un léger tremblement :

— Qui vous a dit ?... murmura-t-il.

Les traits altiers de cette étrange créature prirent une expression indéfinissables de dignité, de hauteur, d'ironie méchante. Ses yeux se voilèrent, un sourire effleura ses lèvres, puis de sa voix calme, aux notes graves, elle reprit :

— Je sais tout ce que j'ai intérêt à savoir, Lancelot de Peyl. Ne me regarde pas ainsi ! continua-t-elle d'un ton acerbe : Je ne suis pas une esclave. Je suis plus libre que toi : Je n'ai jamais fait le mal... Nous traitons de puissance à puissance... Je descends de la reine de Saba, devant qui Salomon inclina sa couronne, et le monde entier est mon royaume... Parle : que veux-tu de moi ?

Le comte subissait, malgré lui, une sorte de fascination.

Il restait sous le charme de cette beauté sombre, de cette parole imagée que secondait un accent bizarre. Il s'appuya à l'angle du grand coffre, et tout à coup, se découvrit, laissant voir son visage livide, anguleux, où se lisait un découragement amer.

D'une voix, d'abord lente et brève, entrecoupée de soupirs, et qui se fit peu à peu vibrante, passionnée, à mesure que son exaltation s'accroissait, le gentilhomme commença :

— Puisque tu sais tout, femme !... Que t'apprendrai-je ?... Que te dirai je qui te puisse étonner ? Mon cœur est plein de fiel... Je suis jaloux de tous ceux que le hasard a mis au-dessus de moi... Je les hais, d'une haine mortelle pour tout le bien qu'il m'ont fait. Je ne suis, après tout, qu'un cadet de famille : on me laisse un titre dédaigné. Mon frère est duc, pair, grand d'Espagne, Toison d'or, chevalier des ordres du roi... Il a trois cent mille livres de rente. Moi, je suis le pauvre comte de Peyl, fils méprisé d'une juive trop riche... Et des biens de ma mère, qu'on m'a laissés par pitié, il me reste le peu que n'ont pas dévoré mes vices... L'enfant de cet homme aura des millions... Le mien, s'il veut vivre, demandera l'aumône... Nos mains sont faites pour brandir l'épée, et non pour obtenir du travail plébéien le pain de chaque jour... Est-ce juste ? Le duc, je ne l'ai point connu, moi, ni aimé... Quand je l'ai vu pour la première fois, il m'a humilié par un bienfait ! On me l'a dit encore aujourd'hui : c'est un homme d'un autre âge ! Il garde au fond de son cœur le souvenir chéri d'un passé qu'il abhorre... Il aime sa patrie, il sert son roi, il croit en Dieu... Je n'ai plus de foi,

(10) Ecoute — (11) L'homme. — (12) Au château. — (13) Manteau. — (14) Merc. — (15) Garçon. — (16) Chen. — (17) Serpent.

ni sur la terre ni au ciel. Il a des amis, je suis seul... Et j'aurais tout pardonné ! Mais j'ai un enfant, madame !... Un fils qui sera pauvre, humilié, délaissé, comme je le fus moi-même... tandis que l'autre sera glorieux, puissant, riche... Et je ne le veux pas ! Qu'importe maintenant que je vous dise ce que je veux de vous !

Nigméh Semmah, les paupières baissées, et toujours avec ce sourire de fine ironie se jouant avec ses lèvres rouges, écoutait Lancelot de Peyl sans l'interrompre, même par un geste.

Ce morne silence, il le comprit soudain, et se tut, encore emporté qu'il fût par la véhémence de sa passion.

Alors, elle, relevant sur lui son regard noir, chargé d'effluves magnétiques :

— Oui !... prononça-t-elle avec lenteur, votre pire ennemi c'est votre frère. Vous êtes malheureux ? horriblement malheureux de tout son bonheur, à lui... De ses joies... de la beauté de son enfant, de la grâce de sa femme, des richesses qu'ils en-

pioient si noblement, des titres, qu'il accumule, des honneurs qu'il a conquis... Vous lui enviez les affections qu'il inspire, et jusqu'aux vertus qui le font aimer !... Et ce qui vous enrage, mon pauvre sire de Peyl, c'est que cet immense héritage de gloire, d'amour, d'argent écherra, un jour, à la frêle créature dont vous baisiez le front pur il y a quelques instants, quand il suffirait que cet être né d'hier mourût aujourd'hui, pour faire de votre fils le grand seigneur que vous n'avez pas été !



Je descends de la reine de Saba devant la quelle Salomon inclina sa couronne. (Page 74, 3ème colonne.)

Le comte bondit, comme s'il eût été cinglé d'un coup de cravache. Un éclair de fureur jaillit de ses yeux : un rugissement s'étouffa dans sa gorge.

— Mon fils !... s'écria-t-il. Oh ! parlez moi de lui.

Il poursuivit avec un accent de tendresse infinie :

— Mon Jocelyn bien-aimé !... si beau, si beau !... Femme, l'or de ton collier est moins rutilant que l'or fauve de ses cheveux... Ses yeux d'azur chatoient comme le saplyr enchassé de diamants... Tu l'as bien

dit : Je veux tout pour lui tout ! Au prix d'un remords éternel !...

— Ce n'est pas le rameau qui n'a pas encore fleuri que la hache du bûcheron doit couper, dit Nigméh Semmah. Un autre rameau peut s'élaner de la tige pleine de sève... C'est le tronc robuste qu'il faut abattre.

— Le duc, mon frère, sera peut-être mort demain, dit froidement Lancelot de Peyl.

— Peut-être !... Un duel ? je le sais. Tu as lancé sur ton frère cette bête sauvage qu'on appelle Alvarez : un naïf qui joue son rôle dans la tragé-

die. Tu as la bourse de cet homme. Tiens : voici un poignard qui lui appartient et que j'ai fait voler chez lui aujourd'hui, même par mon page Amraophel : c'est un stylet sicilien : la devise espagnole sur la lame : *no me saque sin razon*. sur le manche est ciselé le chiffre d'Alvarez. La bourse et cette arme seront de terribles pièces à conviction...

— Vingt personnes ont assisté à la scandaleuse querelle d'Alvarez et de M. de Rocheraye, ajouta Lancelot.

— Vingt témoins ?... C'est plus qu'il n'en faut pour faire condamner

un innocent. Si les seconds de monsieur le duc, en arrivant sur le terrain n'y trouvent qu'un cadavre, ils désigneront aussitôt l'assassin. Et votre justice civilisée à certains adages qui tuent. Celui-ci par exemple : *Cui prodest...*

— Vous savez tout ! interrompit le comte, avec une admiration féroce.

Il ajouta, sans transition :

— L'enfant !... A quoi bon ce meurtre ? Si l'enfant périssait, ou m'accuserait, moi ! Cherche à qui le crime profite ! c'est vrai !... Je serais soupçonné.

— Il suffit que l'enfant disparaisse. Vous, monsieur de Peyl, au lieu de revendiquer aussitôt l'héritage de votre frère et de votre veuve, vous laisserez la veuve jouir paisiblement de cette fortune que rien désormais ne pourra vous enlever. • Vous serez patient. Vous attendrez dix ans, quinze ans. Puis un jour, après de si longues années, et quand on aura oublié, — car tout s'oublie, — vous présenterez une requête aux tribunaux, et vous serez mis de par la loi en possession des domaines de Rocheraye. Alors je vous demanderai ma récompense.

— Alors seulement, femme ?

— Oui. Je veux beaucoup. Mon intérêt est que tu grandisses, que tu sois puissant. Je poursuis un but... Je veux rendre à mes tribus une patrie, et je veux un royaume où régner au grand jour... Mais tu ne saurais comprendre la grandeur de mon idée... Je me tais.

— Par quel pacte faut-il m'engager ? demanda Lancelot, ébloui tout à coup.

Nigmèh haussa les épaules :

— Un pacte ?... Non : tu me trahirais. J'ai mes garanties. Sache que je ne fais rien pour rien... Il y va pour moi de l'accomplissement d'une ambition transmise de monarque en monarque dans ma dynastie, que les rois de la terre ont persécutée, mais qui n'a point cessé de poursuivre son œuvre. Tu es à moi. Lancelot de Peyl ! Ma main est sur toi... Demain plus tard... dans vingt ans... que sais-je ? L'heure venue, enfin, je commanderai : tu obéiras ! Sans le savoir, sans le vouloir, d'ici-là, tu me serviras... Accepte ou refuse : il te reste une minute pour décider de ta destinée.

— Si j'accepte, mon frère mourra ? Qui le frappera ?

— Toi seul : le sang répandu cimentera notre alliance.

— Un fratricide !

— La main qui agit est-elle plus coupable que la bouche qui ordonne ? Tu as déjà commis le crime, puisque tu l'a conçu.

— L'enfant disparaîtra ?

— Cette nuit même. Dans une heure tout sera prêt... A l'aube, nous partirons... Et nous seuls, — les méprisables bohémiens, voleurs d'enfants ! — serons accusés du rapt. Demain tu prendras le deuil... Vas, le pacte est signé ?

IV

HEUREUSE COMME UNE DUCHESSE !...

Fièrement campé sur un escarpement de rochers soudés à la montagne, le donjon de Nevecelle semblait inaccessible comme une aire de vautour. Il présentait une masse imposante, d'où surgissaient clochetons et flèches élancées : à l'énorme tour carrée, ceinte de crénaux, et portant, suspendue à ses murailles brunes des échaugettes ouvrées à jour comme les *moucharabiehs* des palais arabes, s'adossait un corps de logis terminé aux angles par deux tours rondes, coiffées de toits pointus aux sommets desquels grinçait la girouette seigneuriale.

Une chapelle, ciselée mieux qu'un joyau, dans la pierre blanche de Seyssel, garnie de vitraux qui étincelaient entre les mailles de plomb, couronnait une roche abrupte, aux flancs violacés, taillés à pic, et communiquait avec la plate-forme du château par une arche en ogive hardiment jetée, à une grande hauteur, sur un raviu plein de broussailles, de lianes et d'orties.

Des jardins en terrasses, plantés d'arbustes, s'étagaient sur la pente qui menait à l'entrée du logis, et du côté où les roches dominaient la plaine, formant comme un rempart colossal, joubarbe, lierre, saxifrages, plantes flexibles, ronces verdoyantes, brodaient d'arabesques vertes et fleuries les blocs de granit entassés.

C'était là une belle et noble demeure, glorieux débris du temps passé, restauré avec une science d'antiquaire, dépouillé de son aspect sévère et barbare, mais gardant son caractère gothique, sous une profusion d'ornements délicats.

C'était une de ces belles nuits d'automne, où le ciel est d'un bleu foncé criblé d'étoiles. Une brise fraîche bruissait dans les arbres, emportant les feuilles jaunies, en légers tourbillons. Un silence absolu régnait, et même les petits oiseaux dormaient la tête sous l'aile, dans les branches.

Au pied du château de Nevecelle se mouvaient trois hommes, parvenus jusqu'aux douves creusées autour des murailles, en rampant sur l'herbe, agiles plus que des serpents après avoir escaladé les clôtures du jardin.

Au dernier étage de l'une des tourelles rondes, sur un balcon soutenu par deux sirènes en cariatides, aux queues fourchues, entrelacées, s'ouvrait une large fenêtre, à l'ogive fleuronnée : le vitrail brillait, une lueur faible en rosait les losanges.

Un des hommes descendit au fond du fossé, que tapissait le noir feuillage des pervenches et sembla mesurer de l'œil la hauteur de la fenêtre. Il revint et prononça, très bas, deux ou trois mots ; puis il s'éloigna, suivi du plus petit de ses compagnons. L'autre resta, et fit le guet, étendu au bord d'un parterre, immobile, muet.

Ceux qui étaient partis revinrent au bout d'un instant ; ils glissaient sur le sable des allées, sans bruit ; ils portaient une échelle, où manquaient plusieurs échelons. Ils la dressèrent avec des précautions infinies contre le tourillon : il s'en fallait de deux mètres qu'elle atteignit le rebord inférieur du balcon.

L'un d'eux fit un geste de colère. Il y eut un court mouvement.

Alors le plus grand des trois hommes s'approcha de l'échelle et commença à en gravir les barres. Quant il fut tout en haut, il tira de sa poche un de ces longs poignards catalans à lame contournée, et d'un seul coup la planta dans une fente du mur, aussi haut qu'il put arriver en élevant les bras ; il se plaça sur le dernier échelon, et se soutint au manche de la *navaja*. Sa tête n'était plus qu'à un pied de la corniche.

Un de ses compagnons monta lestement, se hissa sur les épaules du premier, saisit la corniche, embrassa la balustrade, découpée à jour, et d'un seul effort, s'enlevant avec la prestesse d'un acrobate, franchit l'accoudoir de marbre, derrière lequel il se cacha.

Après quelques instant d'immobile attente, il déroula une cordelette de soie, garnie de nœuds de distance en distance, qui faisait vingt fois le tour de son corps, et l'attacha solidement à l'une des balustrades.

Le plus petit, qui jusqu'alors se blotissait dans le fossé, escalada les premières marches de l'échelle, prit ensuite la corde, grimpa avec la dextérité d'un singe, et sauta à son tour sur le balcon.

— *Matiptilch* (1) ! murmura celui qui restait sur l'échelle.

Tout à coup il prêta l'oreille. Un sourd grondement retentit, puis un abois furieux. Dans l'ombre épaisse des charmilles luisaient deux prunelles de feu. Un dogue, au poil hérissé, aux crocs luisants, bondit et vint tomber en arrêt sous le tourillon.

(1) Ne tuez pas.

— *Kelb !... Andak !* (2) prononça le guetteur.

Il arracha du mur sa *navaja*, se laissa couler à terre, et d'un seul coup enfonça l'arme acérée dans la gorge du chien, qui tomba, en poussant un râle strident....

C'était une vaste chambre, de forme ronde, éclairée par une fenêtre unique, bilobée, dont une statuette de la Vierge, en pur marbre pentélique séparait les deux vitraux, semés de rosaces rouges et de croix bleues. Les murs étaient revêtus de tapisseries modernes, où des bouquets de fleurs des champs s'entrelaçaient sur un fond blanc, à des rinceaux argentés.

Au milieu se dressait le lit, chargé de sculptures précieuses, de médaillons d'ivoire enchâssés dans l'ébène, sous un baldaquin armorié d'où tombaient en plis somptueux d'amples rideaux de velours blanc, à crêpines d'argent.

Des vases d'albâtre laiteux et transparents, emplis de ses fleurs exotiques aux feuilles bizarrement découpées, qui n'ont point d'odeur, des candélabres en verre de Murano, épanouis en bouquets étincelants, des figurines de bronze posées sur des socles dorés, ornaient cet appartement, où tout décelait un goût exquis, servi par une grande fortune.

Une moisson de guirlandes capricieuses brodait le tapis, couvert de peaux d'hermines tout autour de l'estrade du lit. Et de la voûte, où se jouaient, sur un fond bleu tendre, des théories d'enfants bouffis et frocés, descendait, suspendue à des chaînettes, une coupe de cristal dépoli où brûlait une veilleuse qui répandait une lumière adoucie, égale et pure, sur toutes ces magnificences.

Une seule porte, drapée de velours, donnait accès dans cette pièce, et s'ouvrait juste en face de la fenêtre : à droite, la cheminée, toute en porcelaine de Saxe, avec des groupes de bergers et de bergères, des oiseaux, des fleurs, se détachant en relief tout autour de la glace à large biseau ; à gauche, la couche splendide, près de laquelle était placé un berceau enveloppé de guipures vénitienes, chamarré de rubans et de bouffettes, s'échappant d'une couronne ducal que soutenait d'une main un ange aux ailes déployées, tandis que de l'autre il élevait un crucifix d'ivoire.

Sous les rideaux entr'ouverts un enfant dormait, de ce calme et paisible sommeil qu'on perd avec l'innocence des premières années. Les yeux mi clos, la joue rose, la bouche égayée par un doux sourire, il revoyait sans doute, les splendeurs de ce paradis

qu'il avait quitté depuis si peu de jours pour la terre, où Dieu l'envoyait vivre.

Sa mère dormait tout auprès. Sur les fines broderies de l'oreiller, sa tête reposait, gardant une expression de bonté. Ses cheveux noirs, bouclés, très courts, se dénouaient, épars. Etendues sur la comte-pointe de satin ses mains blanchies se confondaient presque avec l'étoffe soyeuse.

Entre les colonnes torsées du baldaquin, au-dessous d'une croix de nacre, rapportée d'un pèlerinage à Jérusalem, une image de la Mère Admirable, œuvre d'un maître illustre, souriait dans son cadre d'or, et le symbole de la Rédemption, et la suave figure de la Vierge semblait veiller sur le repos serein de cette mère et de cet enfant.

Aucun bruit ne troublait le silence profond de la nuit, sinon le lointain gémissement de la bise dans le feuillage, qui arrivait ici comme un écho affaibli, et berçait de son murmure musical le sommeil enchanté de ces deux belles créatures.

Combien de femmes l'enviaient, madame la duchesse de Rocheraye, si noble, si riche, si belle ! Combien avaient admiré ce coquet réduit, où s'étaient toutes les élégances de l'art, où le velours et la soie, l'hermine et la dentelle, se mariaient en superbes tentures ! Combien soupiraient en visitant ce manoir, décoré avec tant de profusion, et dont les paysans d'alentour disaient que le roi lui-même ne possédait pas son pareil ! Certes, elle devait être bien heureuse, cette épouse et cette mère, de vivre au milieu de ses splendeurs, et sa vie assurément n'était pas celle de toutes les femmes, qui desirèrent tout et qui n'ont rien !

Jeanne-Baptiste de Vallerangue Belvès, duchesse de Rocheraye, était heureuse en effet. Elle aimait, sous l'œil de Dieu, d'une tendresse sans égale l'époux vaillant et fier qui l'avait choisie. Elle aimait d'un amour infini le doux petit enfant que Dieu lui avait donné, vivante bénédiction, joie ineffable du présent, promesse radieuse de l'avenir.

Elle jouissait, en artiste, de tous ces raffinements du luxe qui l'entouraient, et qui lui rappelaient constamment, jamais en vain, qu'il est en ce monde beaucoup de misérables et de pauvres, que le faste des grands doit faire vivre les petits, que le riche doit au pauvre tout son superflu et plus encore, et qu'enfin le chrétien s'enrichit des trésors qu'il donne à la charité.

La duchesse dormait. La clarté de la veilleuse illuminait de reflets mats son beau visage candide, aux traits

délicats, noyé dans les flots de son abondante chevelure.

Elle respirait doucement. Ses lèvres ébauchaient un sourire gracieux. A qui rêvait-elle ? A quoi rêvent les jeunes mères, si non à l'enfant qui est toute leur pensée ?

Elle souriait aux gentilles, aux ebats espiègles du petit Armand, qui foutraît dans la prairie, tandis qu'une nuée de blanches colombes planait dans l'azur, et que des agneaux bondissaient, poursuivis par des faons.

Voilà des songes de mères !... Les yeux, le rire, les caresses, les plaisirs de l'enfant. Le reste ? Qu'importe ! Le bonheur est tout entier contenu dans ses mains mignonnes, potelées, qui ne pourraient pas emprisonner un colibri.

Une ombre passa derrière la fenêtre. Il se fit un grincement subtil, un cliquetis léger : une souris rongeur le bois.

Une rosace se détacha de la verrière : les mailles de plomb se déployèrent ; la vitre, collée à un pain de poix, céda.

Une main se glissa par l'ouverture et fit jouer l'espagnolette.

Il fallut plusieurs minutes pour mener à bien ces diverses opérations.

La fenêtre s'ouvrit avec lenteur, sans le moindre frôlement. Les embrasses des rideaux furent promptement détachées, afin que l'impression de l'air frais de la nuit n'éveilla pas subitement la duchesse. Quelques instants se passèrent ainsi : le petit bohémien Amraphel, courbé en deux, le poignard aux dents, glissa sur le tapis, d'un pas léger, retenant son souffle.

Son frère Gulé, immobile, se tenait tapi derrière le rideau de velours, immobile comme une statue de bronze.

Le jeune garçon s'avança en rampant jusqu'au lit, et là, s'arrêta soudain, couché sur la soyeuse fourrure d'hermine. Il jeta autour de lui un regard de convoitise.

Tout auprès du berceau, il y avait dans une coupe de lapis et de vermeil, une bague de diamants qui jetait des feux éblouissants ; il s'en empara d'un geste rapide.

Il se redressa, par une série de mouvements calculés avec précision. Il s'approcha du berceau. L'enfant, profondément endormi, était roulé dans sa couverture. D'un seul coup le bohémien le saisit, et l'enleva.

Un soupir étouffé retendit dans le silence.

Amraphel se retourna. Eveillée en sursaut, d'instinct, la duchesse à demi-soulevée, les bras

(2) Un chien ! ne bouge pas !

tendus, le regardait. Une pâleur mortelle avait envahi le doux visage de la pauvre mère. Terrifiée, affolée, muette d'épouvante, elle dardait sur le bandit un regard brûlant. Qu'elle poussât un cri, elle était sauvée... Elle n'en eut pas le temps.

CHARLES BUET.

(A suivre.)

RICHES et PAUVRES.

CAUSERIE

SI R LES

SOUFFRANCES D'HIVER.

I.

L'aiglon seul g'mit dans les campagnes nues.
Tout se voile ; les cieux, vaste océan de nues.
Ne reflètent sur nous qu'un jour terne et changeant.
L'orage s'est levé ; l'hiver s'avance et gronde.
L'hiver, saison des jeux pour les riches du monde.
Saison des pleurs pour l'indigent !

Oh ! le vent déchainé sème en vain les tempêtes !
Heureux du monde il passe et respecte vos fêtes.
L'ivresse du plaisir embellit vos instants,
Et, malgré les hivers, vous respirez encore,
Dans les tardives fleurs que vos soins font éclore,
Un dernier souffle du printemps.

Oh ! vous ne savez pas ce qu'on souffre à toute heure
Sous ces toits indigents, frêle et triste demeure
Qu'un aiglon pénètre, et que rien ne défend.
Non, vous ne savez pas ce que souffre une mère,
Qui, glacée elle-même au fond de la chaumière,
Ne peut réchauffer son enfant !

Non, vous n'avez pas vu ces fantômes livides
Sous vos balcons dorés tendre des mains avides.
Le bruit des instruments vous d'robe à moitié
Ce cri que j'entends au pied de vos murailles,
Ce cri de désespoir qui va jusqu'aux entrailles :
Oh ! pitié ! donnez par pitié !

II

Pitié pour le vieillard dont la tête s'incline !
Pitié pour l'humble enfant ! pitié pour l'orpheline
Qu'un peu d'or ou de pain sauve du déshonneur !
Ils sont là, leur voix triste essie une prière :
Dites, resterez-vous nus si froid que la pierre
Ou s'agenouille la douleur ?

Donnez, ce plaisir pur, ineffable, céleste,
Est le plus beau de tous, le seul dont il nous reste
Un charme consolant que rien ne doit flétrir :
L'âme trouve en lui seul la paix et l'espérance.
Donnez : il est si doux de rêver en silence
Aux larmes qu'on a pu tarir !

Donnez : et quand viendra cette heure où la pensée
Sous le vent de la mort languit tout oppressée,
Le frisson de vos cœurs sera moins douloureux ;
Et quand vous paraitrez devant le juge austère,
Vous direz : " J'ai connu la pitié sur la terre,
Je puis la demander aux cieux ! "

X

(La Bonne Lecture.)

L'ENFANT MYSTERIEUX

PAR

V. EUGENE DICK.

(Suite.)

TROISIEME PARTIE.

CHAPITRE VII.

Où l'on perd l'espoir à bord
de " l'Espérance. "

LA journée du lendemain s'écoula sans incidents notables.

Les hommes de la police riveraine ne bougèrent pas de leur campement. Seuls les officiers, guidés par Antoine, firent une excursion dans la partie nord de l'île et explorèrent minutieusement le ravin où, selon toute probabilité, de vait s'opérer le débarquement des marchandises en contrebande.

Où se distribua les postes d'observation à occuper et l'on convint des signaux à faire quand il faudrait regagner la chaloupe.

Puis chacun attendit la nuit avec impatience.

Le soleil se coucha derrière un amoncellement de sombres nuages, qui n'annonçaient pas que le vent dût baisser. Au contraire il fléchit avec la marée montante, et vers minuit, il soufflait presque en tempête.

La nuit était noire, avec quelques intermittences de clarté quand le rideau de nuages se déchirait. Ce fut pendant une de ces intermittences qu'Antoine, placé en observation sur les rochers qui dominent la petite baie, fit tout à coup entendre une sorte de sifflement qui avait la prétention d'imiter le coassement de la grenouille.

Ce signal fut répété sur la droite, et un homme surgit bientôt des rochers voisins.

C'était l'officier de douane.

— Qu'est-ce ? demanda-t-il à voix basse.

— Une voile là-bas, dans la direction des caps ! répondit Antoine.

— Chaloupe ou goëlette ?

— Goëlette, autant que j'en puis juger.

— Je ne vois rien encore. A quelle distance environ ?

— Pas plus d'un mille. Elle pique droit sur l'île.

— Tiens, je vois... mais, avec une pareille brise, elle sera ici avant dix minutes !

— Sans le moindre doute. Que faut-il faire ?

— Ne pas bouger et bien constater d'abord que nous avons affaire à l'Espérance.

— Oh ! c'est elle. Je la reconnais bien maintenant à sa voilure.

— Alors, attendons : nous serons bientôt fixés sur ses intentions.

La goëlette signalée ne tarda pas à paraître en vue de l'île. Un instant les deux guetteurs crurent qu'elle allait la dépasser et continuer sa route, mais il n'en fut rien. Elle décrivit une courbe gracieuse qui l'amena dans le vent ; ses voiles battirent avec un bruit de tonnerre, puis furent rapidement abaissées sur le pont ; les écubiers grincèrent sous le frottement des chaînes ; l'ancrage mordit, et un instant après le vaisseau s'immobilisa.

C'était bien l'Espérance, avec sa haute mâture couchée vers l'arrière, sa carène svelte, son beaupré assez long pour recevoir foc et clin-foc, sa poupe élevée et ses portes-manteaux où se trouvait suspendue la chaloupe du bord !

Tous ses détails apparurent aux deux observateurs pendant une échappée de lumière, qui ne dura pas plus de quelques secondes, mais qui fut suffisante néanmoins pour enlever toute incertitude.

Les nuages se condensèrent de nouveau ; le ciel redevint opaque, et la couleur grisâtre du fleuve se fondit dans l'obscurité générale.

Antoine et le douanier prêtaient l'oreille, attentifs au moindre bruit suspect.

Plusieurs minutes s'écoulèrent.....

Puis un bruit de rames indiqua que la chaloupe venait d'être mise à l'eau et s'avancait vers la plage.

Elle ne tarda pas à aborder.

Un homme, muni d'une lanterne sourde, sauta à terre et s'engagea aussitôt sous la voûte du ravin.

Nous avons vu, dans un précédent chapitre, que cet homme était le capitaine Hamelin lui-même ; et le lecteur se souvient encore du coup de fusil tiré par Tamahou au moment où le capitaine sortait de la cache pour retourner vers la chaloupe.

En attendant ce coup de feu et la riposte d'Hamelin, l'officier de douane et Antoine tressaillèrent violemment.

Que veut dire ceci ? demanda le premier.

— Je cours voir, répondit le second. Mais, pour tout au monde, ne bougez pas d'ici, ou notre affaire est manquée, ajouta-t-il.

— Soit. Je vais attendre.

— Je ne serai qu'une minute.

Antoine, qui se doutait bien d'où venait cette algarade, descendit la pente rocheuse de son observatoire, contourna la cache, traversa la partie supérieure du ravin et découvrit enfin maître Tamahou, en train de recharger son arme derrière une touffe de sapins.

Il se fit reconnaître et demanda au sauvage pourquoi il avait quitté les grottes, malgré sa promesse formelle.

— Je voulais tuer mon ennemi, mon rival... bégaya Tamahou entre deux hoquets.

— Malheureux ! ne sais-tu pas que la police est à deux pas d'ici et que tu t'expose à être découvert et pris ?... Tu veux donc te faire pendre ?

— Moi !... non... mais il faut que je le tue, c'est plus fort que moi... Voyons... Où est-il ! Ah ! le lâche il est sauvé !

Et Tamahou plus ivre encore que la nuit précédente, s'élança dans la direction qu'avait prise le capitaine Hamelin. Heureusement, il trébucha et s'étendit par terre de toute sa iongueur.

Ce qui permit à Antoine de lui saisir le bras et de lui dire rapidement :

— A quoi songes-tu ? ce n'est pas par-là qu'il s'est sauvé.

— Par où, alors ! fit l'autre, en se relevant avec colère.

— Imbécile ! ricana le beau parleur... Pendant que tu le guettes ici, ton rival cour vers les grottes pour enlever la future femme.

— Aoh ! aoh ! gronda le sauvage, qui sans en entendre d'avantage, bondit entre les branches de sapins et disparut au sein de l'obscurité.

Débarassé de Tamahou, Antoine rejoignit l'officier de douane. Il le trouva en compagnie du chef de police et en train de lui donner ses dernières instructions.

— Faites avancer la chaloupe jusqu'en face d'ici, disait-il, et tenez-vous prêt à embarquer au premier signal.

— Elle est déjà à flot, répondit le policier ; nous serons au poste en moins d'un quart d'heure.

Et il s'éloigna.

Le douanier se retourna alors vers Antoine.

— Eh bien ! dit-il.

— Je n'ai rien découvert... c'était probablement un signal pour la goë-

lette, répondit avec indifférence le beau parleur.

— Voilà qui est singulier... mais écoutons. Notre contrebandier est en conférence avec ses hommes... ceux-ci se rembarquent... Ils vont chercher du renfort pour fouiller l'île. Vous avez entendu les ordres que le capitaine leur a donnés ?

— Oui : ils vont revenir armés ; les affaires se gâtent.

— Au contraire, l'ami : nous aurons meilleur marché de la goëlette en l'absence de son équipage.

Antoine hocha la tête sans répondre. Toutes ces allées et venues l'inquiétaient.

— Je veux que le diable me crache cinq cents louis, pensait-il, si ma satanée filleule n'est pas découverte au milieu de tout ce gâchis.

La chaloupe revint bientôt, portant trois hommes armés. Ceux-ci ancrèrent solidement leur embarcation et partirent à la recherche du capitaine.

On sait où ce dernier se trouvait et de quel mauvais pas les marins devaient le tirer.

— Hop ! c'est le temps d'opérer ! dit l'officier de douane. A la chaloupe !

— Avec votre permission, je reste, répliqua Antoine. Vous n'avez pas besoin de moi, je suppose ?

— Non ; mais comment retourneriez-vous à l'île d'Orléans ?

— Ne soyez pas inquiet : j'ai mon affaire.

— Comme vous voudrez. Au revoir.

— Bonne chance.

Le douanier se glissa jusqu'à la grève et bientôt on vit la chaloupe de la police se détacher du rivage et ramer vers la goëlette.....

Précédons-là de quelques minutes et voyons un peu ce qui se passe à bord de l'Espérance.

Tout est tranquille. Deux hommes assis sur la lisse de l'arrière, causent en fumant leur pipe. L'un est Marcel Giguère, le second du capitaine ; l'autre, son neveu Jean, garçon d'une vingtaine d'années qui a rallié la goëlette à la baie de Mille Vaches, où résident ses parents.

Naturellement ils s'entretenaient de l'alerte de tout à l'heure.

— Comme ça, mon oncle, dit Jean, vous croyez que ce coup de fusil a été tiré par quelque chasseur qui aura pris le capitaine pour un brigand ?

— Hé ! qui t'a parlé de brigand, garçon ?... J'ai dit que ce doit être quelque monsieur de la ville, pêcheur ou chasseur qui aura voulu faire une bonne farce, ou qui se sera cru en péril de mort.

— C'est bien possible tout de mê-

me... Mais, le petit baril, est-ce aussi votre monsieur qui s'en est emparé ?

— Pourquoi pas ?... Ces gens de Québec, quand ils sont à la campagne, se croient tout permis..... On dirait qu'ils nous prennent pour des sauvages.

— Ça, c'est vrai... Mais celui-là va s'apercevoir qu'on ne tire pas sur son prochain comme sur une alouette.

— Dame ! Si nos hommes lui mettent la main sur le collet, je pense bien qu'il n'aura plus envie de rire et prendra peur pour tout de bon.

— Tant mieux : ça lui apprendra à jouer des tours aux marins.

En ce moment, l'escalier conduisant aux cabines craqua sous un pas léger, et une femme émergea jusqu'à mi-corps de l'ouverture du capot. Elle avait un bizarre vêtement de laine noire, et ses longs cheveux blancs, libres sur ses épaules, s'éparpillaient au vent.

Elle parut inspecter le ciel, aux quatre points cardinaux, puis elle se prit à murmurer :

— La tempête ! toujours la tempête !... et la mer qui gronde... et les vagues qui s'élèvent !... Et le vent qui mugit !... Oh ! l'affreux temps !... Nous allons périr, capitaine... Vite, prenez ma fille !... Je vous la confie... Sauvez-là ! sauvez-là !

Quelque chose comme un sanglot l'étreignit à la gorge, et elle redescendit silencieusement l'escalier.

— La folle ! dit tout bas Marcel.

— Pauvre femme ! murmura Jean. Y a-t-il longtemps qu'elle est comme ça, mon oncle ?

— Dame ! oui... quinze ans, et plus peut-être... Le chef sauvage qui nous l'a remise calculait que ça faisait dix-sept ans qu'elle vivait avec sa tribu.

— Et c'est une femme blanche ?

— Tout ce qu'il y a de plus blanc, malgré sa peau bronzée.

— Voilà une étrange aventure !... mais vous ne m'avez pas conté comment elle est tombée entre vos mains.

— Oh ! l'histoire est bien courte...

En revenant des îles Miquelon, nous avons arrêté à la baie de l'Ours-Blanc, sur la côte sud de Terre-Neuve, où nous attendait une tribu de Mic-Macs, pour faire la traite... Parmi eux se trouvait cette pauvre femme... Le chef, un des fils du fameux Michel-Agathe, nous raconta qu'il l'avait recueillie sur une épave, au fin fond de la baie de Fortune, dans l'automne de 1840.

Elle était mourante, et ses riches habits, tout en lambeaux attestaient qu'elle avait lutté avec une énergie terrible pour ne pas être emportée de la hune où elle se tenait cramponnée.

Le chef Mic-mac apprit plus tard qu'un grand navire norvégien, le *Swedenborg*, s'était perdu corps et biens, la nuit précédente, sur les dunes entre les deux îles Miquelon.

Il pensa avec raison que cette femme avait seule échappée au naufrage et que son esprit s'était troublé pendant les horreurs de la catastrophe.

Le capitaine fut touché des malheurs de la pauvre femme et la prit à son bord pour la ramener à Québec, où nous retrouverons peut-être quel qu'un de ses parents....

Voilà, mon garçon, toute l'histoire de la folle.... Mais, dis-donc, n'entends-tu rien?... On dirait un bruit de rames...

— Ce sont nos gens qui reviennent, sans doute.

— Hum ! c'est bien tôt, et à moins qu'ils n'aient oublié quelque chose....

— Que voulez-vous dire ?

— Que ça pourrait bien être une toute autre visite... mais, suffit ! je me comprends.

— Moi, pas.

— Ça ne fait rien. A ton poste, garçon !... Prépare la fusée bleue et tiens-toi prêt à l'allumer.

Jean s'empessa d'obéir.

Quant à Marcel, penché au-dessus du bastingage et les yeux fixés dans la direction de l'île, il s'efforça de percer le rideau d'obscurité qui lui cachait la chaloupe.

Celle-ci n'était plus qu'à quelques toises sur la droite et avançait rapidement quoique a petit bruit. Marcel distingua bientôt sa masse sombre, flanquée de quatre rames dont les palettes étincelaient à intervalles réguliers.

Il murmura un énergique juron et dit à Jean :

— Allume, garçon !... nous sommes pris !

La fusée partit en sillant, traça dans l'air une raie de feu légèrement courbée et alla éclater, à deux cents pieds de hauteur, en une pluie de toiles bleues, qui retombèrent mollement et s'éteignirent les unes après les autres dans l'obscurité de la nuit.

Marcel avait involontairement suivi des yeux toutes ces phases rapides. Quand il regarda de nouveau la chaloupe, celle-ci abordait.

— Ohé ! qui vient là ? cria-t-il d'une voix irritée.

— Officier de douane ! répondit un homme, qui enjamba prestement le bastingage.

— Chef de la police riveraine ! appuya un autre, en sautant non moins prestement sur le pont.

— Que voulez-vous ?... Qu'est-ce que veut dire une semblable visite à l'heure où tous les honnêtes gens devraient dormir ? reprit Marcel, s'effor-

çant de donner à sa voix une intonation goguenarde.

— Cela veut dire, mon garçon, répliqua le facétieux capitaine, que nous nous ennuions à périr sur cette île de malheur et que nous venons passer un bout de veillée à ton bord.

— Hem ! toussa Marcel, feignant de prendre le change, le commandant de la goélette est absent, et je ne suis guère aimable, moi.

— Pure modestie, mon garçon ! pure modestie ! ricana le policier, frappant sur l'épaule de son interlocuteur avec une bonhomie peu rassurante : je suis sûr, au contraire, que, toi et ton compagnon, vous allez nous amuser comme des bossus.

— Oui, comptez-y, grand escogriffe ! murmura Jean, assez haut pour être entendu.

— Toi, tais ton bec, moussaillon ! tu n'as pas voix délibérative ! se contenta de répondre le grand escogriffe.

Puis, s'adressant à ses hommes, restés dans la chaloupe et prêts à tout événement.

— Allons, mes enfants, donnez-vous la peine de monter... Ces messieurs vous invitent.

Les cinq *policemen* ne se firent pas prier, et, après avoir attaché solidement leur embarcation, ils se rangèrent militairement derrière leur chef.

Celui-ci se retourna alors vers son collègue Bernier et lui dit :

— Maintenant, mon cher, vous pouvez procéder.

L'officier de douane fit un signe d'assentiment il demanda aussitôt à Marcel Giguère :

— Quel est votre chargement ?

— Huile et poisson, fut-il répondu.

— Pas autre chose ?

— Pas que je sache.

— Vous n'en êtes pas sûr, alors ?

— Mais oui, à peu près. D'ailleurs, vous verrez le *bill of lading* quand le capitaine sera de retour.

— C'est que nous n'avons pas le loisir d'attendre le retour du capitaine.

— Que prétendez-vous donc faire ?

— Oh ! pas grand chose ! intervint le chef de police, avec un gros rire... tout simplement voir si votre huile est de qualité supérieure... Je m'y connais en huile, moi qui vous parle, et du temps que je vivais chez les Esquimaux.....

— Allons ! capitaine, nous n'avons pas le temps de plaisanter, interrompit l'officier de douane avec impatience. Faites ouvrir le grand panneau, nous allons descendre dans la cale.

Sur l'ordre du chef de police, trois

hommes se détachèrent de l'escouade rangée derrière lui et se dirigèrent vers le centre du pont, où ils constatèrent que le grand panneau était ferme à clef.

— Faites sauter les obstacles ! commanda le policier.

— C'est que, mon capitaine, fit observer un des hommes, il s'agit de grosses lames de fer...

— Faites sauter, vous dis-je !... Que ce soit du fer, du platine, de l'or ou du diamant ! gronda le folâtre capitaine.

On se disposa à obéir. Mais Marcel intervint.

— Il est inutile de tout massacrer, dit-il : voici la clef. Je vous tiens responsable de cette effraction et je proteste contre ce que j'appelle une violation de la propriété.

— Nous prenons acte de votre protestation, déclara le douanier. Pour ce qui est de nos agissements, ne vous en mettez pas en peine.

Marcel Giguère jeta un dernier coup d'œil sur le fleuve dans la direction de l'île ; mais rien ne lui indiqua la présence du capitaine Hamelin et de ses hommes. Il vit alors que tout était perdu et qu'il n'y avait plus qu'à laisser faire.

Ce ne fut pas long.

Une demi-heure tout au plus permit au représentant du Fisc de constater que la cargaison de l'*Espérance* se composait en majeure partie de spiritueux passés en contrebande.

Or l'acte de connaissance (*bill of lading*) ne mentionnant absolument que des huiles et du poisson, l'officier de douane prit possession de la goélette et ordonna de suite l'appareillage.

L'*Espérance* déploya bientôt son immense voilure et, poussée par le vent d'est, prit sa course vers Québec.

Quelques instants plus tard, Antoine Bouet quittait à son tour l'île à Deux-Têtes dans la chaloupe de la goélette ayant eu le soin de bien s'assurer que son complice Tamahou ne parlerait pas.

Au lever du jour, il abordait sur les rives désertes de la rivière *Bellefleur* et repoussait au large l'embarcation désormais plus compromettante qu'utile.

CHAPITRE VIII.

Où le père Bouet se monte la tête.

Le retour inespéré de la fille adoptive de Pierre Bouet produisit une grande sensation dans la bonne vieille paroisse de St. François.

On vint même voir l'*Enfant mystérieux* des quatre coins de l'île. Il arriva des gens de St. Pierre, la patrie

du fromage raffiné ; il en vint de St. Laurent, où dansent les feux-follets ; il s'en rendit de St.-Jean, pépinière de hardis marins où se recrute le pilotage ; on en vit même de Ste. Famille, sur la rive nord... Quant à ceux de l'Argentenay et de la pointe est de l'île, on ne peut dire que pas un ne manqua d'aller constater *de visu* que la victime des loups-garous avait repris sa véritable forme humaine.

Telle était, en effet, à cette époque, la superstition et la crédulité populaires, que les fables débitées sourdement par Antoine relativement à la disparition d'Anna avaient pris racine dans l'imagination d'un grand nombre. Pour ces bonnes âmes, la jeune fille disparue d'une façon si étrange avait bel et bien subi la mététempy-cose dont elle était menacée depuis son arrivée dans la paroisse par cette effroyable nuit de tempête que chacun se rappelait....

On eut beau leur expliquer toutes les circonstances de l'enlèvement d'Anna par un Sauvage, sa captivité dans une grotte de l'île à Deux-Têtes, la façon miraculeuse dont l'avait retrouvée et sauvée le capitaine Hamelin, ils n'en persistèrent pas moins à incliner pour le changement en loup-garou.

Outre que cette croyance était plus conforme à leurs idées superstitieuses, elle avait encore pour avantage de flatter la secrète envie, la jalousie inconsciente, mais réelle, que ressentent les paysans pour ce qu'ils appellent une *demoiselle*.

Le paysan — qu'on ne prenne pas ce mot en mauvaise part — le paysan est foncièrement honnête et bon ; mais il est rusé dans sa bonhomie et, comme son cousin de France, quelque peu *en-dessous*. Il n'aime guère véritablement que ceux de sa classe.... Et encore, parmi ceux-ci, il a une préférence marquée pour le concitoyen qui se rapproche le plus de sa propre condition de fortune. Jean-Claude aimera bien Jean-Louis tant que Jean-Louis ne sera pas plus riche que Jean-Claude ; mais que Jean-Louis ait le *malheur* de faire un héritage, de conclure quelque bon marché, de dépasser enfin son confrère en prospérité... adieu, l'amitié de Jean-Claude ! Un petit froid s'est glissé dans ses veines, qui a nom *envie*.... Le pauvre Jean-Louis est devenu un indifférent.

Pour ce qui est des hommes de profession libérale, des marchands, des rentiers, ils sont tenus en continuelle suspicion ; le paysan les fréquente parce qu'il en a besoin, mais dans ses rapports avec cette catégorie de paroissiens, il est toujours sur la défensive.

Antoine Bouet, qui connaissait à merveille cette disposition du caractère campagnard, n'avait pas manqué de l'exploiter à son profit et au détriment de sa nièce. Sans avoir l'air d'y toucher, et avec une habileté digne d'une meilleure cause, il avait petit à petit amené le sentiment populaire à être, sinon tout à fait hostile, du moins fort peu bienveillant pour la petite orpheline.

Il est donc à présumer que les nombreuses visites, qui se succédèrent chez Pierre Bouet pendant la quinzaine qui suivit le retour d'Anna, avaient plutôt pour but la curiosité — et une curiosité malveillante — que tout autre sentiment.

Quant au brave père Bouet, tout entier à la béatitude d'avoir retrouvée sa fille, il recevait tout le monde avec une cordialité pleine de franchise et ne s'amusa pas à se demander pourquoi tous ces gens-là venaient chez lui.

Vingt fois par jour, au moins, il racontait l'histoire de *l'enfant perdu*, — comme il appelait désormais sa fille adoptive, — ajoutant chaque fois un détail de son invention. De sorte qu'au bout d'une quinzaine, cette histoire était devenue un véritable conte de fée, auprès duquel le *Petit Chaperon Rouge* n'était qu'un insignifiant badinage.

Le plus drôle de l'affaire, c'est que le bonhomme avait fini par se croire, — comme ces voyageurs qui, à force de répéter des aventures extraordinaires, en viennent à se figurer que c'est réellement arrivé.

Cette singulière manie du père Bouet de rallonger constamment *son histoire* amenait parfois de bien curieuses scènes entre l'héroïne et le narrateur.

Un exemple entre vingt.

Le bonhomme raconte pour la deux centième fois, devant son deux centième visiteur, l'histoire de *l'enfant perdu*.

Le visiteur est un homme crédule, prêt à tout gober, surtout le côté merveilleux des exagérations.

Une odeur de fromage raffiné, qui s'exhale de sa personne et de ses vêtements, ne laisse aucun doute sur sa provenance.

Il est de Saint-Pierre.

Le bonhomme est debout, la figure animée, les yeux ronds, le bonnet de laine rejeté en arrière, et tenant un mouchoir à carreaux bleus, qu'il passe alternativement d'une main dans l'autre, suivant les phases de son récit.

De temps à autre, il s'éponge le front, s'assied, se lève, se rassied, se relève, marche, s'arrête, donne enfin

tous les signes de la plus grande excitation.

Le visiteur au fromage raffiné est assis en face, près de la cheminée, sa pipe éteinte entre les dents, les deux mains étendues sur les genoux et les yeux grands comme ces montres de l'ancien temps, surnommées *ognons*.

Il ne bouge pas, il ne fume pas, il ne parle pas. Une exclamation aux endroits terribles du récit, voilà tout.

L'émotion le fige, l'intérêt suspend l'action de tous ses sens, hors l'entendement.

Anna, assise près d'une fenêtre basse, est occupé à coudre. De temps en temps, elle laisse son aiguille inactive, regarde son père, et un demi-sourire empreint d'une profonde tendresse erre sur ses lèvres.

La scène se passe dans la cuisine, chez le père Bouet.

LE BONHOMME. — Oui, *mossieu* Papavoine, figurez-vous qu'ils étaient une dizaine de grands diables de sauvages tout bariolés de peintures rouges, jaunes, vertes, noires et autres couleurs effrayantes.. Ils avaient un canot long comme d'ici à aller à demain et pas plus large que ça, tenez ! — Ils se tenaient cachés dans l'arce à la veuve Pâquet

Quand la brunante fut venue, le plus grand de ces démons s'est faufilé ~~sur~~ les arbres, le long de la côte, jusqu'en face d'ici ; puis il a grimpé comme un chat et sauté sur ma pauvre Anna, qui se reposait à l'ombre du gros noyer que vous voyez là.

PAPAVOINE, *se levant à demi et regardant avec frayeur dans la direction indiquée*. — Oh !

LE BONHOMME, *se rengorgeant*. — Oui, *mossieu*, si près de ma maison que ça !... Quand donc il eut empoigné la fillette, le sauvage redescendit la côte en deux sauts et courut la placer dans le grand canot... Il va sans dire que la petite était évanouie et ne se souvient de rien de ça, ni de ce qui va suivre... Ils poussèrent au large et filèrent *par en bas*.... Pendant six jours et six nuits, ils marchèrent ou plutôt voyagèrent sans s'arrêter...

PAPAVOINE, *intrigué*. — Et sans manger ?

LE BONHOMME, *point embarrassé le moins du monde*. — Ils mangeaient et buvaient à bord.

ANNA, *avec un sourire*. — Mon père, mon père, vous exagérez : nous n'avons été, mon ravisseur et moi, qu'une couple d'heures en canot, avant d'aborder à l'île à Deux-Têtes.

LE BONHOMME, *avec vivacité*. — Une couple d'heures ! une couple d'heures ! C'est-à-dire que le temps ne t'a pas paru plus long que ça... Quand on est sans connaissance, les heures passent vite...

ANNA, *sérieusement*.— Je vous assure, mon père...

LE BONHOMME, *lui coupant la parole*.— Ta ! ta ! ta ! je le sais mieux que toi, je suppose... Je te dis, moi, que vous avez navigué six jours et six nuits, ni plus ni moins... Le capitaine, d'ailleurs, me l'a fort bien laissé entendre... par son silence sur ce chapitre-là... Mais je reprends mon histoire. Arrivés à une île déserte, à des centaines de lieues d'ici, les Sauvages abordèrent et descendirent tous à terre ; puis ils tirèrent leur canot sur le sable, en sortirent une marmite grande comme un choudon à sucre, et les voilà en train de faire du feu... Quand le feu fut bien pris, ils suspendirent la marmite au dessus, y mirent de l'eau et retournèrent tous au canot pour apporter le gibier qu'ils voulaient faire cuire... Or, monsieur Papavoine, mon ami, devinez un peu qu'était ce gibier...

PAPAVOINE, *d'un air assuré*.— Un petit cochon !

LE BONHOMME, *secouant la tête et contenant à grand peine son indignation*.— Non, monsieur Papavoine.

PAPAVOINE, *moins affirmatif*.— Un caribou !

LE BONHOMME, *toujours digne et calme*.— Non, monsieur Papavoine.

PAPAVOINE, *tout à fait désespéré*.— Alors, sais-je pas.

LE BONHOMME, *marche menaçant sur Papavoine, qui recule : il lui saisit le bras et lui crie dans les oreilles* :— Ma fille, monsieur Papavoine ! ma fille, que voilà !

PAPAVOINE, *se levant épouvanté et dressant ses deux bras vers le plafond*.— Votre fille !

LE BONHOMME, *avec une dignité amère, les bras croisés sur sa poitrine*.— Ma fille, monsieur Papavoine.

PAPAVOINE, *ahuri, les bras ballants*.— Vous avez qu'à voir !

LE BONHOMME, *un peu calmé*.— C'est comme je vous le dis. Mais attendez un peu...

ANNA, *voulant interrompre*.— Papa, mon cher papa, ce n'est pas bien : vous vous laissez égarer par votre imagination ; vous.....

LE BONHOMME, *comme s'il n'avait pas entendu*.— Mais attendez un peu... Ils n'avaient pas plus tôt tiré Anna du canot, que la chicane prit... Je suppose qu'ils n'étaient pas d'accord sur la manière de la faire cuire... Toujours est-il que voilà les couteaux qui se mettent à jouer...

PAPAVOINE. — Aïe ! aïe !

LE BONHOMME. — En moins de cinq minutes, les voilà tous morts...

PAPAVOINE, *respirant*. — A la bonne heure !

LE BONHOMME, *finissant sa phrase*.—

Excepté un... justement le grand diable qui avait volé la petite.

PAPAVOINE, *avec conviction*.— Ah ! le gueux !

LE BONHOMME, *opinant du bonnet*.— Celui-là s'appretait à se régaler à sa façon... Il avait même tiré son couteau pour égorger et débiter ma pauvre Anna, lorsqu'il aperçut une goëlette qui arrivait droit sur l'île... Devinez, mon cher monsieur Papavoine, qui commandait cette goëlette...

PAPAVOINE, *découragé par son insuccès de tout à l'heure*.— Sais pas.

LE BONHOMME, *avec orgueil*.— Le capitaine Hamelin, monsieur, mon propre futur gendre !

PAPAVOINE, *épâté*.— Le brave homme !

LE BONHOMME, *souriant à son interlocuteur*.— Comme vous dites, ami Papavoine... Mais attendez... Le Sauvage monta sur une hauteur pour observer la goëlette... Mais, benigne ! le capitaine avait remarqué son remue-ménage avec sa longue-vue... Il lui flanqua un coup de canon et pointa si bien, qu'il le coupa en quatre...

Cela fait, il débarqua avec sa chaloupe, et reconnut sa prétendue dans la pauvre femme qui allait être dévorée. Inutile d'ajouter qu'il lui donna tous les soins possibles et la ramena à son malheureux père.

PAPAVOINE, *frappant sur sa cuisse avec force*.— C'est un brave homme, je ne m'en dédis pas.

LE BONHOMME, *concluant et bourrant sa pipe*.— Voilà, monsieur Papavoine, l'histoire vraie de l'enfant perdu.....

Ces scènes se renouvelaient tous les jours, et il devenait évident pour Anna que le chagrin avait détraqué le cerveau de son père adoptif. Elle avait d'abord essayé par la douceur et la persuasion de calmer cette effervescence ; mais le bonhomme, obéissant comme un enfant sur tous les autres sujets, était devenu tout à fait intraitable sur celui-là.

De guerre lasse, et comptant sur la cessation prochaine des visites inopportunes qui assaillaient le pauvre vieux, Anna avait pris le parti de ne plus contrarier ouvertement la monomanie du père Bouet. Elle se contentait de le calmer par ses paroles et ses caresses, quand il s'excitait outre mesure. Elle se disait, avec raison, qu'à soixante-douze ans et avec un tempéramment sanguin, une semblable et si continuelle tension d'esprit pourrait devenir fatale au vieillard. Le mot *apoplexie* se présentait même quelquefois à son esprit troublé, avec ses conséquences foudroyantes à un âge aussi avancé ; mais elle s'efforçait de chasser cette idée sinistre, se disant que Dieu l'avait

assez éprouvée en lui enlevant sa mère et qu'il n'appesantirait pas davantage son bras sur elle, en la faisant tout à fait orpheline.

Pauvre fille ! sa tendresse filiale n'était pas seule alarmée... Une autre tendresse — celle-là plus impérieuse et plus irrésistible — palpitait affolée dans son cœur... Hamelin n'avait pas reparu depuis le jour où il l'avait ramenée à St. François.— On disait seulement qu'une nuit il était revenu, en compagnie d'une femme à cheveux blancs, qu'il avait confiée à sa mère... Puis il avait disparu, et quinze jours s'étaient déjà écoulés, sans qu'il eût donné de ses nouvelles.

Tout n'était donc pas rose dans la vie de notre héroïne depuis son retour. Et pourtant ces douleurs et ces inquiétudes n'étaient que les avant-coureurs de douleurs et d'inquiétudes bien autrement justifiées !

Antoine Bonet n'avait pas abandonné la sinistre partie qu'il jouait depuis si longtemps.

Au contraire, un instant abattu par son échec de l'île à Deux-Têtes, il ne tarda pas à reprendre courage en voyant la façon dont les choses se passaient chez son frère. Cette effervescence malade du cerveau de Pierre fit entrer dans son esprit de coupables espérances... Il se dit que les circonstances le serviraient mieux que tous les agissements ténébreux auxquels il s'était livré en pure perte jusqu'alors...

Lui, aussi, prononça devant ses intimes le mot *apoplexie*, mais avec une expression de désir haineux qui aurait épouvanté le pauvre bonhomme s'il avait pu la remarquer.

Antoine ignorait alors que son frère eût fait un testament le même jour que Marianne, — la chose ayant été tenue secrète, — et il se disait que la mort subite du vieillard pouvait seule l'empêcher de faire des bêtises.

— Vous verrez, soufflait-il à l'oreille de qui voulait l'entendre, que ce pauvre Pierre mourra d'apoplexie, s'il continue à se monter la tête comme il le fait.

Ce qui l'empêchait pas le misérable d'entretenir sous main l'état de surexcitation dans lequel se complaisait le père Bouet, en lui expédiant chaque jour toutes sortes de habileurs qui lui faisaient raconter l'histoire de l'enfant perdu.

Ce qui devait arriver arriva. Cette fois, encore, il était écrit que la prédiction d'Antoine se réaliserait...

Une après-midi où le bonhomme avait copieusement diné, on lui fit recommencer pour la trois centième fois la sempiternelle histoire qu'il débitait depuis un mois... Arrivé au coup de théâtre où il fait deviner aux

auditeurs quel gibier les sauvages voulaient mettre dans leur grande marmite, il ouvrit la bouche pour crier : « Ma fille ! » mais il ne put articuler aucun son et s'affaissa sur le plancher...

Il venait d'être frappé d'apoplexie !

Quand il revint à lui, vingt-quatre heures après, on constata qu'il était paralyisé de toute une moitié du corps.

La prédiction d'Antoine ne s'était réalisée qu'à demi.

V. EUGÈNE DICK.

(A continuer.)

MAXIMES ET PENSEES.

Quand le plaisir est le fruit du crime, la peine est toujours la suite du plaisir.

Ce n'est presque jamais qu'aux dépens de son repos qu'on trouble celui des autres.

Défiez-vous de ceux qui se vantent d'être discrets.—Ce sont des curieux.

La richesse qui vient vite s'en va vite, celle qui se forme peu à peu est solide.

Quels que soient ses vœux, le sage les surmonte : c'est de nous que dépend ou la gloire ou la honte.

Le bonheur ou le malheur de la vieillesse n'est le plus souvent que la conséquence de notre vie passée.

Soyons prêts à mourir chaque jour, mais recevons le lendemain d'un cœur satisfait, si le ciel nous l'accorde.

La sagesse est une plante étrangère et rare, que nous n'aimons malheureusement à voir cultiver que dans le champ d'autrui.

La conscience est la voix de l'âme, les passions sont la voix du corps. Est-il étonnant que souvent ces deux langages se contredisent ? Et alors lequel faut-il écouter ?

La joie est une abeille qui prend nos jours pour des fleurs. Le suc absorbé, elle s'envole aussitôt, de crainte d'être empoisonnée par les péchés de la vie.

L'homme ressemble à l'œuf, qui ne saurait souffrir la moindre impureté sans s'altérer ; c'est une pierre précieuse dont le moindre défaut diminue le prix.

Celui qui se repend de bonne foi, est plus loin du mal que celui qui ne le connaît jamais.

Quiconque n'a pas de caractère n'est pas un homme, c'est une chose.

Six choses distinguent l'insensé : il se fâche sans motif, parle sans nécessité, se fie à tout le monde, s'agite lorsqu'il ne devrait pas bouger, s'informe de ce qui ne le regarde pas, ne sait pas distinguer l'ami de l'ennemi.

Jouis des bienfaits de la Providence, voilà la sagesse. fais-en jouir les autres, voilà la vertu.

Ceux qui savent beaucoup, admirent peu ; ceux qui ne savent rien admirent tout.

BIOGRAPHIE.

[Pour l'Album des Familles.]

LES GRANDS NOMS

DE NOTRE

HISTOIRE.

III.

SAMUEL DE CHAMPLAIN.

(1567-1635.)

Après le dernier voyage de Cartier, en 1544, les préoccupations de la guerre empêchèrent la France de songer au Canada, et ce fut seulement à partir de 1577, que le marquis de La Roche, Chauvin, Pontgravé et M. de Mons, organisèrent des expéditions qui, toutefois, n'eurent aucun résultat durable.

En 1608, M. de Chattes, gouverneur de Dieppe, ayant obtenu une commission du roi, voulut, à son tour, tenter d'établir une colonie dans la Nouvelle-France, et s'adressa à M. de Champlain, qu'il croyait capable de l'aider dans cette entreprise.

Samuel de Champlain est né à Bronage, en Saintonge, en 1567. Il était fils d'Antoine de Champlain, capitaine de vaisseau, et de dame Marguerite LeRoy. Il étudia d'abord la navigation, puis, jeune encore, il entra dans l'armée, où il atteignit le grade de maréchal-des-logis. Après le licenciement des troupes, il accompagna, en Espagne, un de ses oncles, qui était pilote général des flottes de ce pays ; puis, il obtint le commandement d'un navire, et se rendit aux Indes Occidentales et au Mexique, où il passa un peu plus de deux années. C'est à son retour de cette expédition que ses services furent requis par le commandeur de Chattes.

Champlain fit voile de Honfleur, le 16 mars 1603, avec M. de Pontgravé, et, le 24 mai, vint jeter l'ancre devant Tadoussac, où il laissa sa flottille. Il remonta le fleuve dans des barques jusqu'au Saul' Saint Louis et explora soigneusement les rives, après quoi il redescendit à Tadoussac et se rembarqua pour la France, où il publia un récit de son voyage.

Dans l'intervalle, M. de Chattes était mort et ses privilèges étaient passés à M. de Mons. C'est avec ce dernier que Champlain entreprit un second voyage l'année suivante. L'expédition, composée de quatre navires, partit du Havre le 7 mars 1604, et arriva au cap de la Hève, en Acadie, le 7 mai suivant. De là, longeant la côte, Champlain et ses compagnons vinrent s'arrêter à l'embouchure d'une rivière appelée alors *Etchemin*, et connu aujourd'hui sous le nom de *Sainte Croix*. Cette rivière forme actuellement la ligne de démarcation entre le Nouveau-Brunswick et l'Etat du Maine. On s'aperçut, cependant, que l'emplacement était mal choisi, et, après y avoir passé l'hiver, M. de Mons ramena sa petite colonie à Port-Royal (aujourd'hui Annapolis). C'est le premier établissement durable fondé par les Français dans le Nord de l'Amérique.

Pendant les deux années qui suivirent, Champlain s'occupa à explorer les côtes, à donner des noms aux principaux endroits et à dresser des cartes. En 1607, il revint en France et suggéra à M. de Mons l'établissement d'un poste sur le fleuve Saint-Laurent, à un endroit appelé *Québec*, qu'il avait déjà reconnu dans ses voyages précédents. D'après cette suggestion, M. de Mons frêta deux navires, et, le 13 avril 1608, Champlain s'embarqua à Honfleur pour son troisième voyage. Les deux navires vinrent jeter l'ancre devant Tadoussac le 3 juin suivant. Remontant ensuite le fleuve dans des barques, Champlain vint aborder à la pointe de Québec, où il fit de suite commencer des défrichements et établir un fort avec des magasins pour les provisions, ainsi que trois corps de logis pour les gens de la colonie. C'est ce qu'il appelle, dans ses mémoires, *l'Habitation de Québec*.

Pendant que ces travaux se poursuivaient, cinq misérables formèrent le complot d'assassiner Champlain. Heureusement l'un des complices dénonça ses camarades. Le chef fut puni de mort et les autres furent renvoyés en France, ce qui ramena la tranquillité dans la colonie.

Au printemps de 1609, Champlain, ayant fait alliance avec les Algonquins, se décida à accompagner une expédition composée de guerriers de cette nation et de la nation Huronne, qui allaient porter la guerre chez les Iroquois. C'est pendant ce voyage que Champlain découvrit la rivière des Iroquois (aujourd'hui le Richelieu), et le beau lac qui porte encore son nom.

Au mois de septembre de la même année, Champlain ayant laissé le

commandement de la colonie entre les mains de Pierre Chauvin, repassa en France avec M. de Pontgravé pour rendre compte de sa mission.

Au printemps de 1610, il revint avec des vivres et du renfort à l'habitation de Québec où il trouva sa petite colonie en très bon état. Il ramenait de Pontgravé, chargé de faire la traite des pelleteries, pendant que lui-même était nommé gouverneur de la colonie. Les sauvages des environs l'attendaient avec une grande impatience pour qu'il les accompagnât dans une nouvelle expédition contre les Iroquois. Champlain avait peut-être en tort de se rendre à leur demande l'année précédente ; c'était un premier pas qui l'engageait dans une voie difficile et qui lui valait l'inimitié de la plus puissante nation du pays. Et l'on sait combien, par la suite, la colonie eut à souffrir de la vengeance des Iroquois. Quoi qu'il en soit, Champlain, considérant que ces expéditions étaient utiles aux découvertes qu'il avait mission de faire, partit au mois de juin et se rendit à l'embouchure de la rivière Richelieu, avec les Montagnais qu'il avait pris en passant à Trois-Rivières. Les Iroquois l'attendaient plus haut sur la rivière. La rencontre fut chaude, mais les alliés réussirent à battre les Iroquois et à les disperser. Champlain, pendant le combat, reçut une blessure assez grave.

A son retour à Québec, il apprit qu'Henri IV venait d'être assassiné par Ravallac ; il se hâta de repasser en France, après avoir laissé le commandement de la colonie au sieur Duparc. C'est pendant ce voyage dans son pays que Champlain épousa Mlle. Hélène Boulé, fille de Nicolas Boule et de Dame Marguerite Alix.

Madame de Champlain n'avait alors qu'un peu plus de douze ans : c'est pourquoi elle resta en France auprès de ses parents, et ce ne fut que neuf ans plus tard qu'elle suivit son mari au Canada.

Au printemps de 1611, Champlain revint à Québec avec de Pontgravé, et alla bâtir un fort près de Mont-Royal, sur l'emplacement même où, trente ans plus tard, devaient s'élever les premières maisons de la ville de Montréal, presqu'en face de l'île Ste. Hélène. Revenu en France dans l'automne de la même année, Champlain s'occupa de chercher un protecteur pour remplacer M. de Mons dont le crédit était tombé depuis la mort de Henri IV ; mais ce ne fut que deux ans après, au mois de mai 1613, qu'il put revenir à Québec où il trouva sa colonie dans un état de prospérité relative. Il explora la rivière des Outawas, dans le but d'y établir des comptoirs pour

la traite des pelleteries. Le chef de cette contrée, *Tessout*, l'accueillit par un grand banquet, et lui fit beaucoup de promesses et de protestations d'amitié. Après avoir pris les mesures les plus propres à assurer la réussite de ses projets, Champlain repassa en France pour former une nouvelle compagnie et veiller aux intérêts de ses colons.

La compagnie étant formée, Champlain crut que le temps était venu de mettre à exécution le projet qu'il avait formé de conduire des missionnaires dans la Nouvelle-France. Car il faut le remarquer, tous ceux qui ont travaillé à la colonisation de ce pays avaient en vue, avant l'exploitation de ses richesses, l'évangélisation et la conversion des races sauvages qui l'habitaient. Au mois d'avril 1615, Champlain s'embarqua à Honfleur avec quatre Récollets, les PP. Denis Jamay, J. an Dolbeau, Joseph Le Caron et le frère Pacifique Duplessis. La compagnie s'engageait à pourvoir à tous leurs besoins. L'expédition s'arrêta devant Tadoussac le 25 mai pour arriver à Québec quelques jours plus tard. Le père Jean Dolbeau s'occupa de suite de faire construire une petite chapelle près du magasin, c'est-à-dire près de l'emplacement sur lequel se trouve aujourd'hui l'église de N.-D. des Victoires, à la Basse-Ville. La première messe y fut célébrée le 26 juin 1615, au bruit des détonations de l'artillerie. Un mois après, le 26 juillet, la messe était aussi célébrée pour la première fois à Trois-Rivières, dans une petite chapelle que le père Le Caron avait élevée avec l'aide des Français et des Sauvages.

Pendant cet été, Champlain se rendit au Sault St. Louis où les Hurons réclamaient son aide pour une nouvelle expédition contre les Iroquois.

De là, il remonta, accompagné du père Le Caron, jusqu'au lac Huron et à la baie Georgienne. Le premier engagement entre les alliés et les Iroquois eut lieu au commencement d'octobre, et tout faisait présager une sanglante défaite pour ces derniers ; mais Champlain ayant reçu deux blessures assez graves, les Hurons, découragés, opérèrent leur retraite, malgré l'avis des Français qui voulaient continuer le combat. Rendu au lieu de l'embarquement, Champlain qui voyait ses blessures en voie de guérison, demanda un canot pour redescendre à Québec ; mais les Hurons, craignant d'être attaqué de nouveau, usèrent de subterfuges pour le retenir au milieu d'eux, en sorte qu'il lui fallut se résigner à hiverner dans cette partie du pays. Il en profita

pour apprendre la langue des tribus au milieu desquelles il vivait et pour se familiariser avec leurs caractères et leurs usages.

Au printemps de 1616, dès que la navigation fut ouverte, Champlain, malgré les instances des Hurons, s'embarqua pour Québec où il arriva le 11 Juillet. Toute la colonie, qui l'avait cru mort, le reçut avec les plus grandes démonstrations de joie. On remarque que dans la relation de ce voyage, écrite par Champlain lui-même, il ne fait aucune mention des chutes de Niagara, près desquelles il a dû passer, cependant, et dont les Sauvages ont dû, sans aucun doute, lui signaler la majestueuse beauté.

Le 3 août suivant, Champlain se rembarquait pour la France, avec les PP. Lemay et LeCaron et M. de Pontgravé. Le but de ce voyage était d'aller plaider la cause de la colonie et d'obtenir, avec de nouveaux secours, certaines modifications dans les privilèges accordés pour la traite des pelleteries. Malheureusement, la France était alors dans un état de soulèvement, et le vice-roi de la Nouvelle France, Henri de Condé, chef de la ligne des princes, venait d'être enfermé à la Bastille. Champlain eut donc à surmonter de nombreuses difficultés. Cependant, en 1617, il revint au Canada avec un nombre de colons plus considérable que les années précédentes. Il amena avec lui la première famille qui ait eu le courage de venir s'établir dans le pays, celle de Louis Hébert. (1) La traversée fut longue et difficile, et lorsque les vaisseaux arrivèrent à Québec, ils avaient épuisé leurs provisions. Pour comble de malheur, la colonie était également en proie à la disette. Ces infortunes, jointes aux tracasseries qu'on lui suscitait en France, auraient suffi pour décourager un homme moins fortement trempé que ne l'était Champlain. Mais il avait une telle foi dans sa mission et une telle confiance dans la protection du ciel, que rien ne put ébranler son courage et son dévouement. Après avoir pris toutes les mesures pour ramener l'espoir au sein de la colonie, Champlain repassa en France dans le cours de l'automne afin d'employer son crédit et celui de ses amis pour obtenir des secours plus abondants.

(1) Louis Hébert était marié à Marie Rollet et avait trois enfants : Anne, Guillemette et Guillaume. Il s'établit en cette partie de la Haute-Ville qu'on nomme aujourd'hui "Le Rempart". Les rues Hébert et Couillard ont été ainsi nommées en souvenir de ce courageux colon et de Guillaume Couillard qui épousa, en 1621, la jeune Guillemette Hébert.

Pendant l'année 1618, il ne fit qu'un court voyage à Québec.

Cependant, en 1620, le prince de Condé (1) ayant cédé ses privilèges au duc de Montmorency, Champlain crut que la condition de la colonie allait s'améliorer, et se décida à venir s'établir au Canada d'une manière permanente. Après avoir mis ordre à ses affaires en France, il s'embarqua avec sa jeune femme et plusieurs membres de sa famille. Arrivé à Québec on prit possession du pays et de l'habitation au nom du vice-roi. Acte fut dressé de cette prise de possession, après quoi tous les habitants de la colonie se rendirent à la chapelle où un *Te Deum* solennel fut chanté. Pendant cette année et les années suivantes, Champlain fit réparer l'habitation et construire, sur le haut du cap, un fort qui commandait le fleuve dans toutes les directions et un édifice qui reçut le nom de *Château Saint-Louis*. Ce château se trouvait sur l'emplacement actuel de la plate-forme Durham, et il a servi de résidence aux gouverneurs du Canada jusqu'en 1834 où il fut détruit par un incendie.

Champlain demeura à Québec jusqu'en 1624 ; mais à cette époque, il avait éprouvé tant de mécomptes de la part de la compagnie qu'il résolut de ramener sa famille en France. Il partit de Québec le 15 août, laissant le sieur de Caen pour le remplacer dans le commandement du fort et de la colonie.

En 1626, il revint au Canada où il trouva trois pères jésuites, les révérends Chs. Lallemand, Ennemond Massé et Jean de Brebeuf, avec deux frères, qui étaient arrivés l'année précédente pour aider les pères Récollets dans leur œuvre d'évangélisation. Il s'occupa à faire rebâtir le fort Saint-Louis, afin de mettre la colonie à l'abri en cas d'attaques. L'hiver qui suivit fut difficile à passer à cause du manque de provisions et du peu de secours que donnait la Société occupée exclusivement du commerce des fourrures.

En 1627, cependant, le cardinal de Richelieu révoqua les privilèges des premiers associés et forma une nouvelle compagnie appelée "Compagnie des cent Associés." Elle devait envoyer à Québec, dès le printemps suivant, deux ou trois cents ouvriers, et porter le chiffre de la population, avant longtemps, par une émigration annuelle, à quatre mille âmes. Malheureusement, les premiers navires qu'elle envoya furent pris par les Anglais. Bien plus, la même année 1628, Champlain reçut une somma-

tion de rendre Québec, de la part de l'amiral David Kertk qui s'était déjà emparé de Port-Royal et de Tadoussac. Il fit cependant bonne contenance et en imposa aux Anglais, malgré que la colonie fût sur le point de manquer absolument de vivres. David Kertk rebroussa chemin et, rencontrant des navires que la nouvelle compagnie envoyait au secours de Québec, il les attaqua et les contraignit de se rendre, ce qui amena la famine à Québec. Aussi, lorsque l'année suivante, le 19 juillet, les deux frères de l'amiral Kertk vinrent de sa part sommer de nouveau Champlain de livrer Québec aux Anglais, le gouverneur français dut capituler. Il obtint cependant des conditions très honorables et repassa en France avec la plupart de ses colons. Il ne revint à Québec qu'en 1633, après que, en vertu du traité de St. Germain-en-Laye, (29 mars 1633), la France eut recouvré la possession de ses colonies au Canada.

L'habitation et la chapelle étaient brûlées, et les autres constructions s'en allaient en ruines. Champlain s'occupa de faire les réparations nécessaires et fit élever une nouvelle chapelle sous le vocable de N. D. de la-Reconvrance. Ce fut la première église paroissiale de Québec. Il fit également construire un fort sur un îlot dans les rapides du Richelieu, et, l'année suivante, il envoya le sieur de LaViolette établir un autre poste fortifié aux Trois-Rivières.

Ce fut là la dernière fondation de Champlain. Depuis deux ans et demi, une cruelle maladie le minait lentement, lorsqu'il mourut le jour de Noël, en 1635. Cette mort fut un deuil pour toute la colonie.

"Champlain était sans contredit, écrit le père de Charlevoix, un homme de grand mérite.... Ce qu'on admire le plus en lui, ce fut sa constance à suivre ses entreprises, sa fermeté dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve des contretemps les plus imprévus, un zèle ardent et désintéressé pour la patrie.... Mais, ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'est que, dans sa conduite comme dans ses écrits, il paraît toujours en homme véritablement chrétien, zélé pour le service de Dieu, plein de candeur et de religion."

NAPOLEON LEGENDRE.

Mon Dieu, que cette Eudoxie est sotte ! disait l'autre jour Mme de P..., en parlant d'une de ses amies.

— Qu'en savez-vous ? lui repliqua-t-on, elle ne fut jamais rien.

— C'est vrai, mais on voit " qu'elle pense des bêtises."

BIBLIOGRAPHIE.

Congrès catholique de Québec.— Actes et délibérations du premier Congrès catholique, tenu sous les auspices du Cercle catholique de Québec, en juin 1880.

Nous accusons réception du précieux volume que vient de publier le Cercle catholique de Québec, touchant les actes et délibérations du congrès catholique du mois de juin de l'année dernière, et des éloquentes discours qui y ont été prononcés, avec nombre d'autres documents intéressants et qui se rattachent à ce grand événement.

C'est un livre précieux, longtemps attendu, et que chacun lira avec profit. Tous les hommes d'étude qui se targuent d'aimer et de cultiver les œuvres de l'esprit, s'empresseront, sans doute, de se procurer cette importante publication, qui est d'un égal intérêt pour tous les autres membres de la famille.

Disons que cette œuvre de mérite est l'une des plus patriotiques dont puisse s'enorgueillir un publiciste, et que c'est avec bonheur que nous constatons qu'elle nous vient du zèle aussi pieux qu'éclairé des membres du Cercle catholique de Québec, dont les travaux et les succès honorent tout particulièrement ses officiers et font l'orgueil de la vieille cité de Champlain.

Journal d'Education, publié à Québec par M. Léger BROUSSEAU, chaque semaine, par livraison de 12 pages grand in-8-vo. Prix de l'abonnement : \$1,00 par année.

Nous venons de recevoir les premières livraisons de cette très utile publication, et nous la jugeons digne des sympathies publiques, par sa rédaction soignée et pleine d'intérêt.

Journal de l'Instruction Publique, publié à Montréal, par MM. J. B. ROLLAND et FILS, chaque mois, par cahier de 32 pages, format in-8 royal. Prix de l'abonnement : \$1.00 par année.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt cette publication, et nous sommes persuadé que le public saura apprécier l'esprit d'entreprise des éditeurs et les encourager dans cette belle œuvre de l'éducation.

La province de Québec renferme au moins 6,000 instituteurs ou institutrices, auxquels les deux publications susmentionnées se recommandent, et nul doute que cette classe lettrée saura encourager chacune de ces publications.

(1) Père du grand Condé.

Rapport du Conseil Supérieur de la Société St. Vincent de Paul du Canada.— Brochure de 16 pages in 8vo.

Nous accusons réception du rapport du Conseil Supérieur du Canada, au Conseil Général de Paris, pour l'année 1879, touchant les œuvres accomplies en Canada par les différentes conférences de la Société St. Vincent de Paul.

Cette brochure, comme on s'y attend, rappelle les actions philanthropiques de cette noble Société de St. Vincent de Paul, dont le but est de soulager les souffrances du pauvre à l'ombre des plis glorieux du drapeau de la charité.

Le lecteur qui lira ces quelques pages, y verra l'idée morale qui préside à son fonctionnement, qui est de stimuler l'esprit de fraternité parmi les pauvres, et de leur procurer des secours dans le malheur et les maladies.

La charité, on le sait, est un élan du cœur qui fait voler au secours du prochain; et dans tous les âges et chez tous les peuples cet instinct de compassion s'est manifesté en faveur de l'humanité.

Pour les âmes plus fortement douées de cette vertu, la charité devient l'ornement et la grâce de la vie, et elles s'honorent, comme les membres des diverses Conférences de cette sublime société, d'exercer la bienfaisance sous toutes les formes, en donnant naissance à de nouvelles organisations, surtout dans les villes, pour ce but de charité publique.

On compte dans la province de Québec 4 Conseils particuliers, comprenant 46 Conférences, et dans celle d'Ontario autant de Conseils particuliers avec 21 Conférences, lesquelles compte 3,691 membres actifs pour les deux provinces.

Les offrandes recueillies se sont élevées à \$30,114, qui ont servies à assister 12,750 personnes durant l'année.

Nous invitons nos lecteurs à lire ce précieux document.

— Ah ! ma chère, ne m'en parlez pas, cette petite fille me fera mourir.

— Elle a l'air si gentille !

— Ne vous y fier pas ; elle n'est pas bonne.

— Si c'est cela, mon enfant, Croquemitaine te mangera.

La petite fille ;

— Non, il ne me mangera pas, puisque je ne suis pas bonne.

X... entre chez un mercier et demande pour quelques sous de ficelle.

— Non, dit-il après avoir examiné les paquets qu'on lui présentait, elle est trop mince. Puis il ajoute d'un ton lugubre : "C'est pour me pendre."

— J'en ai de plus grosse, répliqua vivement le marchand.

HISTOIRE.

NOTES

SCR

LES PREMIERS COLONS

DE LA

NOUVELLE-FRANCE.

I

LOUIS HEBERT

Le premier colon français qui s'établit à Québec (1617) fut Louis Hébert, apothicaire, que des goûts particuliers, développés à Port Royal quelques années auparavant, portaient vers la culture du sol dans le nouveau monde. Si Hébert eût eu plus d'imitateurs, c'est-à-dire un plus grand nombre de bons laboureurs, et moins de marchands au cœur sordide et aux vues étroites, la Nouvelle-France n'aurait pas eu à subir les atteintes de la cruelle famine qui fut une des grandes causes de la capitulation de Québec en 1629.

Doué d'une persévérance et d'une énergie extraordinaire, Hébert fut, à proprement parler, le bras droit du fondateur de Québec, qui lui-même comprenait que, pour rendre une colonie stable, il fallait exploiter les ressources du sol, plutôt que faire le commerce chez de la première famille française qui ait habité le Canada, commença à ensemençer la terre, à la haute-ville de Québec, dès le printemps qui suivit son arrivée (1618) et il continua jusqu'à sa mort (1621) à défricher et à cultiver avec intelligence une portion de la terre qui lui avait été concédée par le roi de France. "Ça été, dit Champlain, le premier chef de famille résidant au pays, qui vivait de ce qu'il cultivait." A sa mort, ses champs fournissaient largement à la subsistance de sa famille.

Son corps fut enterré solennellement au cimetière des Récollets, sur l'emplacement de l'Hôtel-général. En 1678, le P. Valentin LeRoux, supérieur des Récollets, fit transporter ses ossements dans les caveaux de l'église de son ordre, à la haute-ville.

Louis Hébert eut de sa femme Marie Rollet, trois enfants : Anne, Guillemette et Guillaume. Anne épousa Etienne Jonquest en 1618; ce fut le premier mariage célébré à Québec; mais la première inscription sur le registre de Notre-Dame de

Québec est celle du mariage de Guillemette avec Guillaume Couillard en 1621. Guillaume Hébert épousa Hélène Desportes.

Il est peu de familles un peu anciennes au Canada qui ne puissent remonter par quelques-uns de leurs ancêtres jusqu'à celle de Louis Hébert.

II

GUILLAUME COUILLARD.

Le gendre de Louis Hébert prit une large part à l'établissement de Québec et à l'avancement de la Nouvelle-France. Comme Hébert, il avait compris que l'agriculture est le seul moyen d'attacher le colon au sol, en subvenant aux premières nécessités de la vie.

Pendant que d'autres perdaient leur temps à faire la traite avec les sauvages, Couillard développait les sources de richesse de sa terre par un travail habilement dirigé.

Il fut un des rares chefs de famille qui, lors de l'invasion des Kerk (1629), restèrent à Québec, attendant, pendant trois longues années, que la mère patrie vint les délivrer de l'état d'esclavage où le sort fatal des armes l'avait placé, lui et sa jeune famille.

Honneur donc à Couillard, à Pivert, à Martin, à Desportes qui, par leur persistance à séjourner au Canada, quand il n'y avait plus aucun lien, aucun attrait pour les y attacher, sauvèrent de l'oubli la jeune colonie française.

Couillard est le père d'une nombreuse postérité. Moins d'un siècle après sa mort, le P. Leclercq faisait remarquer qu'elle comptait plus de 250 membres, et que plus de 900 personnes étaient alliées à sa famille. Plusieurs de ses descendants ont rendu des services signalés, tant dans la nouvelle que dans l'ancienne France. Un de ses petits fils obtint des lettres de noblesse pour lui et pour ses descendants.

Guillaume Couillard eut dix enfants de son mariage avec Guillemette Hébert. Il fut inhumé le 4 mars 1663, dans l'église de l'Hôtel-Dieu.

DR. N. E. DIONNE.

Il faut laisser à ses enfants, non pas beaucoup d'or, mais beaucoup d'honneur.

Choisissez pour ami un homme qui puisse vous donner dans l'occasion des consolations de sages avis et de bons exemples.



ARCHEOLOGIE.

MONTCALM.

M le marquis de Montcalm, né en 1712, appartenait à une des plus grandes familles de Rouergue, alliée à la maison de Gozon. Il avait une très petite taille, une jolie figure qu'animaient des yeux extrêmement vifs. D'une bravoure à toute épreuve, il avait servi pendant dix-sept ans dans le régiment de Hainaut (infanterie), où il avait été successivement enseigne, lieutenant et capitaine. Plus tard, il fut fait colonel du régiment Auxerrois, brigadier des armées du roi, en 1747; maître de camp d'un nouveau régiment de cavalerie, en 1749; maréchal de camp et commandant des troupes françaises en Amérique, en 1754. Dans toutes les situations qu'il avait occupées en Italie et en Allemagne, il s'était signalé dans plusieurs combats et y avait reçu plusieurs blessures.

Possédant une éducation brillante, doué d'une prodigieuse mémoire et ardent au travail, il espérait arriver aux honneurs de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, quand la campagne du Canada serait terminée.

Quoique maréchal de camp, M. de Montcalm était venu en Canada avec tous les pouvoirs de lieutenant-général. S'étant embarqué à bord de la frégate *Licorne*, au printemps de 1756, laissant en France sa femme et cinq enfants, il arriva à Québec le 13 mai,

accompagné d'habiles officiers et d'un corps de troupes. Au nombre des officiers de distinction se trouvaient M. le chevalier de Lévis, brigadier très habile, aussi courageux qu'infatigable, et qui devint plus tard duc de Lévis et maréchal de France.

M. de Bougainville, capitaine de dragons et aide-de-camp de Montcalm; Bourlamarque, colonel d'infanterie; M. de Montreuil, officier d'artillerie et major-général de l'armée; puis M. de Maeruc, aide-major.

Après l'arrivée de ces troupes, l'armée française régulière comptait 3,550 hommes, formant huit bataillons; les milices se composaient de 1,400 canadiens et sauvages. Les forces de l'ennemi s'élevaient entre 15 à 20 mille hommes, tant soldats que miliciens.

Dans les perpétuités du grand drame qui va s'ouvrir, dans cette campagne de 1759, on n'a donc à compter que sur la bravoure du peuple canadien et l'héroïsme des quelques milliers de soldats qui restent de l'armée française, vu les échecs successifs de la France dans sa guerre avec l'Allemagne, et qui n'a plus rien à offrir au Canada pour le soutien de la colonie.

WOLFE.

Le général James WOLFE, de l'armée britannique, né en 1727, était le fils d'un brave officier de l'armée anglaise, et il possédait une éducation très brillante. Il brûlait du désir de s'illustrer par quelques actions d'éclat, et

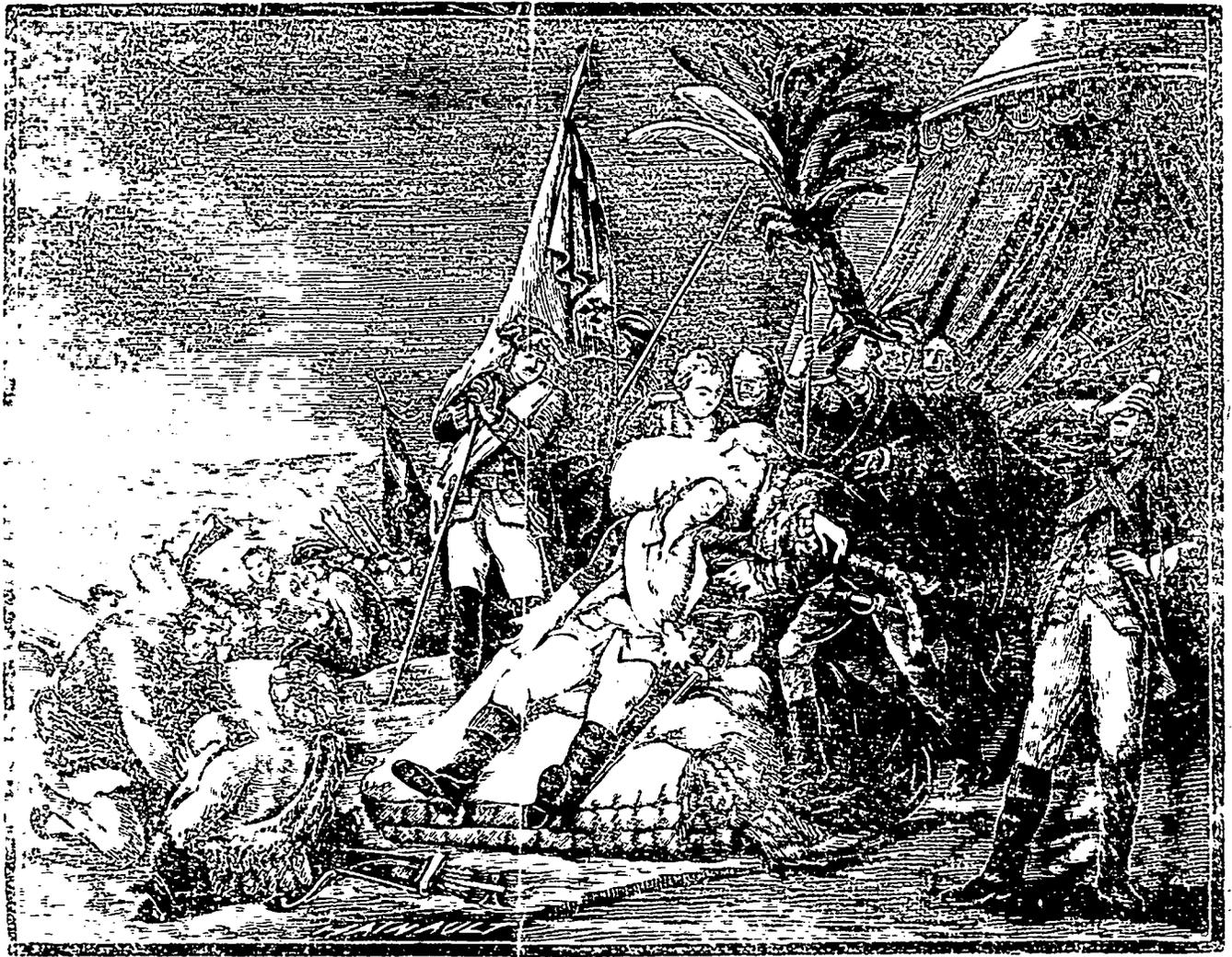
comme il s'était particulièrement distingué à la prise de Louisbourg par son intrépidité et son intelligence de l'art de la guerre, selon que le général Amherst en avait rendu compte à la Cour, il fut choisi pour diriger le siège de Québec. Comme le remarque si judicieusement l'historien Dussieux, Pitt, en nommant ce jeune grenadier à la charge de major-général de l'armée britannique, on ne pouvait certainement opposer un plus digne adversaire à Montcalm.

Le général Wolfe laissa donc l'Angleterre le 7 février 1759, pour entreprendre son expédition contre Québec, avec une flotte de vingt huit vaisseaux, dix fregates et dix-huit bâtiments inférieurs, montés par 18,000 marins, laquelle partit devant Québec le 25 juin.

Le général Wolfe, à peine âgé de 32 ans, était d'un caractère doux, modeste et sympathique dans la conversation, mais sur le champ de bataille, il était intraitable, téméraire et même présomptueux.

Il y avait déjà plusieurs semaines que l'on bombardait la ville, lorsque le général Wolfe tenta de faire débarquer à l'improviste ses troupes à l'anse des Mères, dans la nuit du 12 au 13 septembre, et à l'aurore, en effet, l'armée de Wolfe se rangeait en bataille, sur les hauteurs des Plaines d'Abraham.

Montcalm, informé de l'affaire, se rendit de suite sur les lieux afin d'empêcher les Anglais de se retrancher et de se fortifier, quoique son armée ne fut alors que de 4,500 hommes, en partie composée de miliciens et de sauvages.



Le marquis de Montcalm tombant mortellement blessé.

SCENES HISTORIQUES.

I

A dix heures, les lignes françaises, formées de six hommes de profondeur, commencèrent l'attaque. Les flancs de cette armée étaient appuyés sur une épaisse forêt. L'action commença par les tirailleurs canadiens et quelques sauvages, qui ouvrirent un feu très vif sur la ligne anglaise. Les Anglais essayèrent cette plaie de fer et de plomb sans reculer, mais avec grandes pertes. La mêlée devint bientôt générale.

Des le commencement de la bataille, MONTCALM était tombé mortellement blessé, Wolfe tomba aussi, mais avant de rendre le dernier soupir, il eut la consolation d'apprendre que les Français battaient en retraite.

Deux Tableaux historiques, qui forment une composition aussi touchante que poétique, ont été faits à

l'occasion de cette sanglante journée.

Dans le premier tableau ci-dessus-peint par le jeune Waiteau, d'après le désir des officiers français, et reproduit sur bois pour l'Album des Familles, par M. Hamault, de Montreal, — on voit le general de Montcalm, blessé à mort, étendu sur un lit de camp, entouré de ses principaux officiers. Il est soutenu d'un côté par M. de Montreal, marechal de camp, et son ami, de l'autre par M. de Bougainville, son élève et son aide-de-camp. Tous deux le regardent avec attendrissement. Un groupe d'officiers, parmi lesquels figurent Boullamarque et ses soldats, placés auprès de lui dans l'attitude la plus noble, rappellent bien l'affection de tous ces braves guerriers pour le héros mourant.

Philippe-Louis-François Badelard, chirurgien-major au service du Roi, s'occupe à panser les blessures du marquis de Montcalm. Dans cette scène apparaît un palmier maladroitement placé au-dessus de la tête du héros, au lieu d'un sapin ou autre ar-

buste que le peintre aurait dû placer, s'il eut mieux connu le Canada.

Blessé à mort, le marquis de Montcalm fut bientôt après conduit au château Saint-Louis, et ne s'occupa plus alors que de ses intérêts éternels. Aussi, Mgr de Pontbriand ne négligea rien de ce qui pouvait adoucir les angoisses du héros mourant, nourrisant sans cesse son cœur de ces sentiments chrétiens qui élèvent l'âme au-dessus des disgrâces et des infortunes de ce monde.

Le *Vieux Recit* des Ursulines de Quebec mentionne que pendant cette dernière nuit, on entendait l'illustre blessé prier à haute voix, remerciant Dieu de lui ménager dans sa défaite les ineffables consolations de la foi. Toutes ses pensées ne se dirigèrent donc que vers Celui qui allait être bientôt son juge !

Il avait fait sa confession avec une piété admirable et avait reçu dans les mêmes dispositions, des mains de l'évêque, le consolant Viatique et les Onctions saintes, quand il rendit avec



Le général Wolfe, expirant sur le théâtre de la guerre

calme son âme à son Créateur, le 14 septembre, vers les cinq heures du matin.

« Telle était la confusion qui régnait alors à Québec, — dit l'*Histoire du Monastère des Ursulines*, — qu'il fut impossible de trouver un ouvrier pour faire la bière de l'illustre général. Voyant cet embarras, notre contre-maître, vieux Français du Dauphiné, connu dans nos traditions sous le nom de *Bonhomme Michel*, ramassa à la hâte quelques planches, et parvint à confectionner, en « versant des larmes abondantes, » une boîte informe, peu en rapport avec la précieuse dépouille qu'elle devait renfermer. »

Le corps de Montcalm fut enterré le soir même de son décès, à la clarté des flambeaux, dans l'église des Ursulines, et en présence de quelques officiers, suivant que le constate le registre des sépultures de la cathédrale de Québec, pour l'année 1759.

II.

Comme on l'a vu tout-à-l'heure, le général WOLFE était également tombé mortellement blessé, les armes à

la main, en bataille rangée, mais que les destins de la guerre allaient cependant rendre victorieux.

Dans ce deuxième *Tableau* qui apparaît ici. — peint par West et gravé par Woolsey, et que reproduit M. Hainault pour l'*Album des Familles*, — se trouve représenté l'intrépide WOLFE, expirant lui aussi, mais couvert de lauriers et au sein de la victoire. Tout auprès du général blessé, est son fidèle domestique et les médecins accourus pour l'assister ; celui qui pause les blessures est le Dr. Thomas Wilkins. Un sauvage assis à ses pieds, le regarde avec admiration. En face du héros est un groupe d'officiers, parmi lesquels il est facile de reconnaître le brigadier-général, depuis marquis de Townshend, ainsi que le lieutenant-général Moncton, tous deux aussi couverts de blessures.

Wolfe n'avait plus qu'un souffle de vie ; déjà ses yeux obscurcis se fermaient aux choses de ce monde, quand tout à coup il entendit quel qu'un crier : *Ils fuient !... Ils fuient !...*

— *Qui ?* demanda le général mourant.

— *Les Français, lui répondit-on.*

— *Oh ! alors, ... je meurs content !...* dit le héros, expirant enseveli dans son triomphe.

Quant à Montcalm, également couvert de blessures, il avait exhalé de son cœur patriotique cette sublime pensée de satisfaction : *Au moins, je ne verrai pas les Anglais dans Québec !*

Le général Wolfe ayant rendu le dernier soupir, fut de suite porté sur son vaisseau, le *Royal William*, de 84 canons, lequel transporta les restes de ce général en Angleterre, où il arriva le 17 novembre à Portsmouth, et le lendemain le corps fut débarqué et déposé sur un char funèbre qui traversa la ville de Portsmouth et inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, à Greenville.

L'illustre Pitt prononça un discours, dans le Parlement alors en session, qui arracha des larmes à toute l'assistance, et proposa ensuite qu'on lui éleva un monument près de la sépulture des rois d'Angleterre. Cette proposition fut accueillie par des applaudissements frénétiques et unanimes, et George II y consentit. S. D.

[Pour l'Album des Familles.]

MONUMENT NATIONAL.

LA province de Québec, quoi qu'éminemment catholique, renferme peu ou presque point de tout de monuments publics religieux tant soit peu considérables. Comme de raison, je ne parle pas de ses églises, séminaires, couvents, etc., etc... lesquels peuvent certainement rivaliser avec n'importe quelle autre contrée; mais je parle de ces monuments qui sont comme des jalons dans une vaste plaine ou de ces oasis dans le désert, servant à reconforter l'âme du voyageur et à lui rappeler qu'il se trouve sur le bon chemin qui le conduit sûrement au port.

Il y quelque quarante ans, un insigne prélat français, Monseigneur Forbin-Janson, évêque de Nancy, inaugura sur la montagne de Bêléil une croix monumentale en souvenir d'un retraite, d'un mois, qu'il avait donné aux citoyens de Montréal, dans l'église paroissiale Notre-Dame. Dans ses années suivantes, plusieurs paroisses suivirent ce noble et bel exemple, de modestes monuments, souvenirs de retraites, s'élevèrent ici et là: St. Joseph de Lévis, l'Islet, St. Henri, etc., etc... furent de ce nombre. Mais le temps, qui ne respecte rien, a fait disparaître la plupart de ces signes sacrés de notre foi.

Eh bien! chers lecteurs, un de nos compatriotes, M. Chs. Napoléon Robitaille, commis voyageur depuis de longues années pour la maison Garneau & Frères, de Québec, a conçu la bonne et heureuse idée de faire ériger un monument colossal sur les rives du Saguenay. En remontant cette majestueuse rivière, à laquelle les Européens donneraient le nom de fleuve, et dont les bords prêtent tant au charme et à la poésie, on rencontre, à une quinzaine de lieux en amont de Tadoussac, le cap de la Trinité, dont la hauteur est de 1700 pieds. Dans le flanc abrupt de ce pic, se trouve une niche naturelle à une élévation de 1500 pieds au dessus du niveau de l'eau. C'est dans cette espèce de retraite que Monsieur Robitaille va faire ériger une statue de la très-sainte Vierge, haute de 25 pieds, au-dessous de laquelle on lira en lettres dorées de quatre pieds de hauteur: *Je suis l'Immaculée Conception.*

Au-dessus de la statue on verra cette devise: *Ave, Mariae Steia.*

Ainsi, l'image de Marie servira d'étoile tutélaire à tous nos voyageurs

de ces parages; elle dira aux nombreux touristes américains qui passeront à ses pieds: *Voyez comme le peuple canadien à su conserver la foi de ses pères.* Encore, elle sera une aide au nautonnier en lui faisant élever ses pensées vers celle qu'il se plaisait à aimer et à honorer lorsqu'il était jeune; en un mot cette madone sera l'arche de salut pour plusieurs. Le sommet du cap sera surmonté du signe de notre rédemption, une croix colossale de 50 pieds de hauteur recouverte de fer-blanc étame couronnera la montagne au-dessus de la station et servira comme point de mire au naufragé.

N'est-ce pas, lecteurs de l'Album des Familles, que la pensée et le dessein de M. Robitaille, sont excellents, louables, et qu'ils méritent d'être encouragés; que ce Monsieur fait preuve de zèle et que tous ceux à qui il s'adressera pour obtenir une aide dans son œuvre catholique ne lui refuse pas leur obole, qu'au contraire leur bourse lui soit ouverte de grand cœur.

C. T.

BOUQUET D'ESPRIT

Dans un restaurant:

- Garçon, ma note.
- La voici, monsieur.

Le client la parcourt des yeux, fronce le sourcil et s'écrie:

- Il y a une erreur!
- Laquelle?

— Monstrueuse, mon cher, vous avez cotelette avec un seul t.

— Erreur n'est pas compte, monsieur, donnez que je la corrige.

Et prenant la note des mains du client, il ajoute:

Et un thé... 0,50 centimes!

Un procureur à son client:

— Avez-vous présenté la note à votre débiteur?

— Oui, je la lui ai présentée.

— Et que vous a-t-il dit?

— Il m'a envoyé au diable.

— Et alors, qu'avez-vous fait?

— Je suis venu directement chez vous.

Un brillant député se vantait, devant un illustre collègue, d'avoir gagné deux millions depuis qu'il était à la Chambre, en se servant adroitement de son titre.

— Avouez, lui dit en souriant l'illustre, que vous êtes un fier gradin!

— Moi! non, je ne suis pas fier.

Un étudiant en médecine passait un examen. Le professeur, M... lui présenta une feuille verte de tabac.

— Qu'est-ce que cette feuille? demanda-t-il au candidat.

Celui-ci regarda la feuille, la flaira; il hésitant à répondre.

— Voyons! dit le professeur, vous vous servez plusieurs fois au moins par jour de cette plante.

— C'est de l'absinthe! s'écria le naïf jeune homme.

CHRONIQUE.

[Pour l'Album des Familles]

ROME.

Suivant l'usage, la semaine de Noël a été employée au Vatican à faire des réceptions. Sa Sainteté le pape a reçu les officiers de son palais. Les ambassadeurs des puissances catholiques ont été présentés leurs hommages au Souverain-Pontife, le 24 décembre, c'étaient les ambassadeurs de l'Autriche Hongrie, du Portugal, les ministres du Brésil et de Monaco; le 29, l'ambassadeur d'Espagne et le ministre de Bolivie; le 30, le ministre de Bavière et le chargé d'affaires de France. Le 31 décembre, le Saint-Père recevait le général Kaizler et ses anciens officiers de l'armée pontificale.

Le Pape a fait distribuer d'abondantes aumônes parmi les pauvres de Rome, à l'occasion des fêtes de Noël et du nouvel an.

* *

La *Gazetta d'Italia* est un journal influent, beaucoup lu à Florence et à Rome. Dans un récent article, le professeur Luigi Mancini invite les hommes d'ordre à s'unir pour résister au flot révolutionnaire qui menace d'envahir le pays. " Défendons, dit-il, la liberté qui est un bien, et combattons la licence qui en est la négation. Nous voulons sauver la société civile de l'anarchie. Que la religion soit le fondement de l'édifice social. Nous voulons que l'Etat reste chrétien... sans religion il n'y a pas de moral, par conséquent pas de liberté ni de civilisation... " On commence, paraît-il, à ouvrir les yeux, même parmi les partisans de l'unité italienne. On est las de la révolution, on la recoute, on s'aperçoit qu'on a été trop loin dans la voie de la persécution de l'Eglise. C'est un signe des temps.

* *

Le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat, a reçu le 6 janvier, de l'empereur de Russie, la Grande Croix de l'ordre d'Alexandre Newski, avec des décorations en diamant.

* *

Le jour de l'Epiphanie à Rome et pendant l'octave, on célèbre la messe suivant les différents rites dans une église qui est décorée et préparée

pour la circonstance. La fête a été solennisée cette année dans l'église de St. André della Valle.

Le six janvier il y eut trois sermons en Italien et en Allemand. Les jours suivants jusqu'au 13, on prêcha successivement en Français, en Polonais, en Espagnol, en Bohémien, en Allemand et en Anglais.

Le roi et la reine d'Italie ont visité dernièrement la Sicile. Le télégraphe a parlé des démonstrations populaires en faveur de Leurs Majestés. On se fera une idée de la spontanéité de ces démonstrations par le décret de la municipalité de Messina qui fait connaître que les bannières seront fournies par la municipalité, et que des bouquets de fleurs seront distribués aux habitants des rues par lesquelles Leurs Majestés doivent passer, afin qu'on puisse les jeter sur la voiture royale. " La municipalité de Catanie obligea les citoyens à tenir dix lumières à chaque maison, à l'occasion de l'illumination. On voit par là que ces prétendues démonstrations populaires sont aussi menteuses que les plébiscites.

FRANCE.

Les sœurs de St. Vincent de Paul ont quitté les hospices de La Rochefoucauld et des Petits-Ménages. Elles seront remplacées par des surveillantes laïques, ainsi l'ont voulu les autorités municipales.

" La voilà donc commencée, dit le Gaulois, cette besogne de laïcisation ! et ce sont les sœurs de Saint-Vincent de Paul, ces saintes filles si vénérées dans le monde entier, qu'on frappe d'abord.

N'est-il pas étrange vraiment que les premières victimes de la haine radicale appartiennent précisément à une congrégation autorisée ?

Tel est l'effet de cette tutelle légale qui devait, au dire du gouvernement, sauver les congrégations.

L'hospice La Rochefoucauld compte 215 lits, et il y avait là 11 sœurs : elles étaient là depuis 1781, époque de la fondation de cette maison de retraite par la comtesse de La Rochefoucauld, grand-mère de M. le duc de Bisaccia. Les papiers relatifs à la propriété, comme aux conditions de la fondation, ont été brûlés par la Commune, de telle sorte que la famille se trouve dans l'impossibilité de faire valoir ses droits. Mais il va sans dire que l'idée de la fondatrice était que les religieuses, choisies par

elle, conservassent la direction de l'œuvre.

C'est le 25 du mois dernier que la supérieure a été appelée au cabinet de M. Quentin.

— Nous allons laïciser les hospices, lui dit-il, et je vous prie de prendre vos précautions pour partir ; je vous donne jusqu'au 28 décembre, à sept heures.

— Vous avez donc à vous plaindre de nous ?

— Nullement, mais le conseil municipal n'entend pas vous garder.

On ne congédie pas plus brutalement un domestique infidèle !

On donne un mois de répit à des filles qui offrent leurs soins, leurs dévouements, leur vie.

Aux Petits-Ménages, à Issy, il y avait vingt six religieuses, également congédiées. Elles avaient été placées là par saint Vincent de Paul lui-même, le créateur de cette maison de refuge ; il semble qu'on aurait dû respecter cette maison à laquelle la Révolution de 93, malgré les lois de proscription et de mort, les religieuses restèrent et il n'est dit nulle part que les sauvages d'alors aient tenté de les arracher de cet asile.

Les contribuables de Paris vont payer les fantaisies grotesques de M. Quentin et consorts. Les sœurs de Saint-Vincent de Paul, en effet, touchaient une indemnité dérisoire, deux centis francs par an !

Quels seront les émoluments des belles surveillantes qui ont, elles, la charge d'une famille, et ne font pas du dévouement pour rien ?

Heureux encore si les intérêts des malades ne sont pas plus sérieusement compromis que les deniers de l'assistance publique !

Le correspondant parisien du *London Tablet* écrit que le conseil municipal de Paris va expulser également les frères de St. Jean de Dieu (rue Oudinot) qui ont soin de 400 incurables, lépreux, lunatiques, affligés de cancer, etc ; et s'emparera de la maison et du jardin des bons frères. Quant aux pauvres lépreux et autres malades dont les religieux prenaient un soin si charitable, la municipalité ne dit pas ce qu'elle en fera.

On a remarqué sur les Boulevards de Paris un jouet d'enfant qui a beaucoup de vogue. Il consiste en deux poupées, dont l'une est habillée en sergent de ville et l'autre en capucin — le pied du sergent de ville est mobile et la drôlerie est qu'il suffit de tou-

cher au bras du sergent pour que le pied s'élève et frappe le capucin. Ce chef-d'œuvre est en grande demande et se vend deux sous aux futurs sauveurs de la France — jeunes et vieux !

Le 23 décembre, le gouvernement français éprouvait une défaite inattendue : la chambre des députés, sur la loi d'éducation. La clause 1 de la loi spécifie les sujets dont l'enseignement est obligatoire et elle omet l'instruction religieuse. Cette clause a été adoptée par 346 contre 136. Mgr. Freppel a protesté énergiquement disant que puisque les écoles et les écoles sont en grande majorité catholiques, les maîtres doivent être catholiques et donner l'instruction religieuse. M. Paul Bert a dit que le comite en était venu à la conclusion qu'il devait y avoir une séparation absolue entre l'Eglise et l'école.

La clause 2, amendée par une motion de M. Paul Bert et adoptée par la chambre, comporte que le conseil départemental, conformément aux avis des conseils municipaux, autorise les ministres de la religion, qui font application à cet effet, à donner des instructions religieuses dans les maisons d'école, les dimanches et jours de fête.

La clause 3 rend l'éducation obligatoire pour tous les enfants depuis 6 ans à 13 ans. M Keller a protesté contre l'injustice faite à des milliers de pères et de mères en les forçant d'envoyer leurs enfants à des écoles que leur conscience désapprouve.

La chambre, par un vote de 311 contre 183, a adopté la législation nouvelle qui impose une taxe sur les associations religieuses et séculières, excepté celles d'une nature scientifique, cette taxe est de 2 par cent sur la propriété personnelle, et de 5 1/2 par cent sur le droit de succession.

L'*animus* de la loi est connu, sous une apparence d'impartialité, ce sont les communautés religieuses, dont les revenus sont consacrés à des œuvres de charité, qui seront seules atteintes. On peut être certain que les sociétés de francs-maçons ou autres de cette espèce seront exemptes de cette taxe.

Mr. Desprez est parti de Paris pour aller reprendre son poste d'ambassadeur au Vatican.

Mlle. Louise Michel, la *pétroleuse*, continue sa marche triomphale. Elle a refusé de se porter candidat aux prochaines élections. Elle déclare que le rôle de la femme n'est pas

celui de candidat mais de combattant. Ses armes à elle sont la carabine et le revolver, son rostrum est la barricade. En des temps comme ceux où vit la France, la tragédie et la comédie se rencontrent infailliblement mêlées ensemble. Un soir, il n'y a pas bien longtemps, on vit un homme et une femme qui étaient à lutter ensemble sur le bord du canal St. Martin, l'homme essayant de jeter la femme à l'eau. La police intervint et l'homme déclara que la femme était son épouse chérie, à qui il voulait faire prendre un bain pour lui faire du bien. Cette femme avait assisté aux conférences de Louise Michel et elle en était revenue très excitée. Son mari lui fit remarquer que la pétroleuse Louise était une insensée et qu'une honnête femme ne devait pas écouter ses diatribes. Là-dessus, la femme avait pris feu et déclaré à son mari que c'en était fait de la tyrannie masculine et qu'elle entendait affirmer sa dignité humaine. C'est alors que le mari se décida à administrer un bain à l'eau froide à sa douce compagne, ce qu'il aurait fait sans l'intervention de la police.

* *

M^{me} Thiers nous a laissé sur son lit de mort le spectacle triste et révoltant d'un cœur endurci contre Dieu et l'influence de la grâce. Athée pendant sa vie, elle est morte comme elle a vécu, sans les secours et l'assistance de la religion. Elle a refusé obstinément de voir un prêtre.

M^r Thiers eut le même malheur, cependant il disait un jour au cardinal Chigi, nonce du pape à Paris. — Monseigneur, on se trompe sur mon compte, en me supposant hostile à la religion ; je ne suis pas un homme irréligieux : si j'étais pour mourir demain, j'appellerais un prêtre.

— Oui, dit le prélat, si vous en aviez le temps.

Et à la mort, on le sait, le temps lui a manqué.

* *

L'installation de dames et demoiselles républicaines à la place des sœurs dans les hôpitaux commence à produire les bons résultats qu'on pouvait en attendre. Il y a quelques jours un inspecteur trouva dans l'hôpital trois de ces dames sables comme des grives, et malgré son désir de plaire au gouvernement, il fut obligé de les renvoyer. Au moins les sœurs ne s'émvraient pas et n'avaient pas "d'amoureux" à leurs trousses. (Tablet de Londres, 8 janvier.)

* *

ANGLETERRE.

Il y a trente ans que la hiérarchie a été rétablie en Angleterre. Quels ont été les progrès de l'Eglise catholique pendant ce temps ? On peut le constater par le tableau suivant :

	Evêques.	Prêtres.	Maisons religieuses d'hommes.	Enfants aux Ecoles.	Eglises ou chapelles
1850	8	826	17	24,000	597
1880	14	1962	134	204,752	1175
Augm.	6	1136	117	180,752	578

Il y a deux siècles les catholiques d'Angleterre étaient au nombre de 150 ou 200,000, aujourd'hui on peut les porter au chiffre de 1,250,000.

Cet accroissement si considérable de l'élément catholique est dû à l'immigration irlandaise et aux conversions en ces dernières années.

ECOSSE.

La religion fut proscrire de l'Ecosse par un acte du parlement écossais passé en 1560. En l'année 1679, d'après le rapport qu'Alexandre Leslie adressa à Rome, il n'y avait plus que 20,000 catholiques, en Ecosse. Au 1^{er} janvier 1880, le nombre des catholiques est porté à 811,884 âmes. Cet accroissement est dû presque entièrement à l'immigration d'Irlande qui a commencé avec le siècle et a été en augmentant jusqu'après l'année de la famine de 1847.

Voici un tableau qui fait connaître le progrès du catholicisme depuis l'année qui précède le rétablissement de la hiérarchie en Ecosse :

	Prêtres.	Eglises.	Ecoles.	Communautés religieuses.
1877	248	252	174	25
1880	295	286	210	40
Augment	50	34	36	5

IRLANDE.

Sa Sainteté Léon XIII a écrit une lettre à l'archevêque de Dublin sur les affaires d'Irlande.

Léon XIII, comme Pie IX, aime d'une affection toute particulière ses fidèles enfants d'Irlande. Il ressent bien vivement les maux que souffrent les catholiques de ce pays, et il fait des vœux pour leur cessation. En même temps, comme vicaire du Christ sur la terre et le gardien de sa doctrine, il met la catholique Irlande en garde contre les principes révolutionnaires d'insubordination à l'autorité légitime.

Partout où le même danger s'est produit, au milieu des peuples catholiques, le pape a élevé la voix pour donner de sages avertissements. Ainsi lorsque la malheureuse Polo-

gne était meurtrie dans les serres ensanglantées de la Russie et que la révolution commençait à semer ses principes d'anarchie au milieu de ce peuple catholique, le pape invita les fidèles enfants de l'Eglise à se tenir en garde contre les menées révolutionnaires et à confier à Dieu la garde de leurs droits.

Les catholiques ne peuvent pactiser avec la révolution, leur conscience le leur défend ; mais ce n'est pas à dire non plus qu'ils doivent s'allier aux oppresseurs d'un peuple catholique, à d'injustes et cruels tyrans comme les landlords anglais. Voilà pourtant le triste spectacle que nous donnent, sans doute par mégare, certains journaux français du pays, en reproduisant les mensonges des journaux anglais et protestants sur la situation en Irlande.

BELGIQUE.

Les professeurs de l'université catholique de Louvain vont commencer cette année la publication d'une Revue scientifique, philologique et littéraire sous le titre de *Revue critique et internationale d'histoire, Archéologie, Linguistique, Philologie, Orientalisme, Philosophie*. On peut être assuré que la nouvelle revue sera d'un caractère et d'une importance peu commune.

La souscription est de 10 francs. On s'abonne chez M. Desbarax, libraire, rue Namur, Louvain.

* *

Le 27 décembre, S. E. le cardinal a administré le sacrement de confirmation à la princesse Stéphanie, fiancée du prince héritier d'Autriche. La cérémonie s'est faite dans la chapelle privée du château royal de Lacken, en présence de la famille royale. Le cardinal a fait une courte instruction sur la nature du sacrement et les obligations du chrétien. Le roi et la reine ont invité à déjeuner les personnes présentes.

ETATS-UNIS.

Encore une décision des tribunaux américains, en faveur de la liberté de l'Eglise catholique qu'il est bon de noter. Cette décision a été rendue au mois de mai l'an dernier ; quoiqu'elle soit déjà trop ancienne pour constituer une nouvelle, elle n'en est pas moins précieuse à recueillir. Voici les faits

Les catholiques de New-York ont

deux grands cimetières consacrés d'après le rit ecclésiastique et réservés exclusivement à l'enterrement des fidèles mourant dans la communion de l'Eglise. Les lots ou fosses s'acquiescent soit à terme, soit à perpétuité, mais jamais en propriété absolue. Celle-ci reste limitée par les restrictions soit explicites, soit implicites du contrat. L'acquéreur peut changer de religion ou peut quitter le pays. Alors, il abandonne son lot ou peut-être le transfère à un autre; mais quoiqu'il arrive, le terrain reste sujet au règlement établi par les autorités du cimetière lors de l'achat.

Ainsi le cimetière catholique du Calvaire de New York avait cédé un lot pour sépulture à Denis Coppers, qui l'avait payé \$75.

La femme et les enfants de l'acheteur étant catholiques y furent enterrés successivement, mais Coppers lui-même était protestant et franc-maçon, deux qualités qui l'excluaient d'un terrain béni. Il vint à mourir en septembre 1879. Son père Edouard et d'autres parents protestants, après avoir fait célébrer les cérémonies maçonniques sur son corps, voulurent le faire enterrer dans le cimetière catholique, à côté de sa femme. Ils se fondaient sur le titre d'achat du lot, mais les directeurs du Calvaire leur opposèrent une défense absolue d'après les canons de l'Eglise qui n'admettent ni protestants ni francs-maçons connus à la sépulture ecclésiastique, ni au terrain consacré. Les amis de Coppers en appelèrent à la loi et en attendant une décision obtinrent la permission de déposer les restes du défunt dans le caveau du cimetière.

En effet le premier tribunal, par l'organe du juge Westbrook, donna un *mandamus* contre les directeurs du cimetière, leur ordonnant de permettre l'enterrement de Denis Coppers dans son lot de famille, vu qu'il avait acheté et payé, et qu'il n'avait pas été stipulé dans le contrat de vente que les défunts catholiques ne pourraient recevoir à côté d'eux leurs parents, n'importe à quelle religion ils appartiennent. Cette décision causa naturellement aux ennemis de l'Eglise une joie bruyante, mais qui heureusement fut de courte durée.

Les directeurs condamnés allèrent en appel devant la Cour Suprême de l'Etat de New-York, et là, le 14 mai 1880 la sentence de Westbrook fut réformée, et les droits des corporations religieuses, tels qu'ils résultent du droit commun et des lois de l'Etat, furent solennellement affirmés. Le tribunal était composé des juges Barrett, Brady et Davis.

Le juge Barrett a fait voir que le

défaut de stipulation pour exclure les non catholiques ne donne pas lieu au *mandamus* accordé par la Cour Inférieure. Cette exclusion résulte des lois de l'Eglise auquel le cimetière appartient; elle est implicitement admise par tous ceux qui achètent des lots dans des cimetières catholiques et les directeurs attaqués ne pourraient pas, même s'ils le voulaient, déroger à ces lois. Ils n'en sont que les exécuteurs.

LA CONTREVERSE ENTRE LES THOMISTES ET LES MOLINISTES.

Un père jésuite vient de publier, en allemand, deux brochures d'un grand intérêt pour les théologiens. La première traite de l'origine et la seconde du développement ultérieur de la controverse Thomistico-Moliniste.

Ce qui attirera surtout l'attention des théologiens, c'est l'exposition de la doctrine de Molina. L'auteur prétend que cette doctrine a été grossièrement défigurée dans un grand nombre d'ouvrages de théologie. On lui a fait dire, par exemple, qu'il avouait que sa doctrine de la *scientia media* était nouvelle, et qu'il abandonnait la doctrine de St. Thomas, et qu'il faisait dépendre l'efficacité de la grâce uniquement de la volonté de l'homme. Tout ceci ne serait que l'opposé de la vraie doctrine de Molina, telle qu'exposée dans son grand ouvrage *De Concordia*. Le Molinisme ne diffère pas du Congruisme. Il n'y a aucune différence essentielle de doctrine entre Molina, Lessius, Suarez et Bellarmin.

L'auteur cite un grand nombre de témoignages pour établir que la doctrine de la *prædeterminatio physica* était inconnue à l'ancienne école Thomiste et qu'aussitôt qu'elle se produisit elle fut combattue par les théologiens Dominicains eux-mêmes comme une opinion exposée seulement par les *novitii theologi* et les *Juniores Thomistæ*.

Le Saint Siège a condamné la nouvelle dévotion en l'honneur du cœur de St. Joseph. Une décision de la congrégation des rites, du 14 juin 1873, adressée à l'évêque de Nantes, avait déjà fait connaître que cette dévotion ne pouvait être approuvée.

Après que le bienheureux St. Joseph eût été proclamé patron de l'Eglise universelle, quelques pieuses personnes avaient inventé des prières comme celle-ci : *cor sancti Joseph purissimum, ora pro nobis*.

Ces pieuses nouveautés ont été référées au Saint Siège qui les a désapprouvées.

CARA LIMPIA.

COLLABORATION.

[POUR L'Album des Familles.]

LA PRIÈRE

DEVANT LE CALICE.

Aux Religieux chassés.

Trois heures vont sonner à l'horloge prochaine.
La grande cité dort. Les sbires de la haine
Ne sont en lutte encore qu'avec leurs cauchemars.
Ici l'on a veillé. Dans les ciottes épars.
Soldats dont la seule arme est l'amitié fidèle,
Trente chrétiens sont là. La nuit sous sa grande aile
Vient de les assoupir. Lorsqu'au fond du saint lieu
Un religieux monta à l'autel, vers son Dieu.
Sa voix comme un sanglot se répand sous la voûte
Et s'en va lentement jusqu'au ciel qui l'écoute.
Ainsi sur tes rochers, sol de Gothsémanie,
Quittant de ses amis tout le groupe endormi,
Jésus lui-même appelle à Dieu de son supplice
Et sentant trop amer à son cœur le calice, [sang
Tombe à genoux dans l'ombre avec des pleurs de
Et dit : "Fais qu'il s'éloigne. O Père tout-puissant !"

Perdu sous les arceaux ténébreux de l'enclos.
Je l'entends, tout tremblant d'une émotion sainte,
Jeter ces mots qu'à peine j'avais compris :
" Seigneur, discerne-moi de ceux qui sont flétris
" Écarte de mes pas les embûches du fourbe !
" Car toi seul es ma force et sans toi je me courbe,
" Passant triste, au milieu de mortels ennemis."
Quel calme dans son cœur cette parole a mis !
Quelle serene foi ! Tandis que l'humble cierge
Formait une auréole à son front mâle et vierge.
Je croyais devant moi voir un de ces héros.
Victime toujours prête à sourire aux bourreaux,
Qui, le matin, priait au fond des catacombes
Et, le soir, accroissait l'honneur des saintes tombes !
Oh ! si ceux qui là-bas, prêts au regard si doux,
Ont conjuré ta perte et préparé leurs coups,
Avaient pu te surprendre en ton ardent extase,
Rencontrant tout à coup, sous la croix qui t'écrase,
Dans l'entretien divin l'abri, l'apaisement,
L'espérance au milieu de l'abandonnement,
Ils croiraient au pouvoir que Jésus-Christ te prête.
Une voix leur viendrait crier au cœur : Arrête !

Sans doute nulle main encore n'a violé
La paix de ton couvent ; ton seuil n'a pas volé
En éclats sous la hache, et tout encor t'invite
A penser que, Français, ton droit sacré t'abrite
Et qu'assez de bienfaits ont marqué ton foyer
Pour l'encendre béni et non le voir broyer.
Hélas ! chaque heure apporte une cruelle annonce
Tes frères sont chassés ou cornés : on défonce,
Au nom des droits du peuple et de ses libertés,
Les abris qu'ils ouvraient à ses infirmités ;
On scelle la chapelle où l'encens fume encore ;
Et de ce temple aussi, quand va turer l'aurore,
Toi-même on gémissant t'en verras arraché.
Mais près de cet autel où ton œil attaché
Semble lire un secret pour nous indéchiffrable,
D'où vient que tu souris et qu'un deuil qui m'accable
Je me sens une foi nouvelle en l'avenir ! (bis)
C'est qu'à ton appel Dieu, sous tes mains, va venir,
C'est que le sacrifice avanco, il va so faire ;
Un mot, un mot encor... Dans l'étroit sanctuaire
Sa majesté descend ; sa force et sa vertu
T'imprègnent tout entier. De quoi douterais-tu ?

Toi seul as le roué de au chaos où nous sommes,
Toi qui peux ramener Jésus parmi les hommes,
Étonnant créateur fuit de chair et de sang
Qui, lui disant : Sois là ! le voit obéissant !
Je comprends ce rayon si doux qui t'illumine.
Ton cœur bat sous l'émoi de l'étreinte divine ;
Tu reste inciné près du Dieu de l'autel,
Comme en entrant aux cieux doit l'être tout mortel,
Franchissant ces degrés, le monde que tu laisses
Te paraît si petit ! Tu touches aux promesses
Tu vois tout en celui qui ne trompe jamais !
Vers les sérénités des espérés sommeils
Qu'aveugles nous cherchons d'un seul bond tu t'é-

Heureux prêtre ! Heureux cœur ! Prolonge tes si-
Au pied du saint calice et ne te hâte pas
De retomber soudain aux sentiers d'ici-bas.
En t'élevant si haut tu m'a montré la route
Éternelle, et plongé dans l'ombre aussi j'écoute
La douce voix du Maître, et je n'ai plus d'effroi,
Et je prie, et j'espère, et je plane avec toi.

Oh ! prions. Prie encore ! toi qu'une main brutale
Va livrer dans la rue à la rage infernale,
Des Judas attroupés, toi qu'on n'osera point
Traîner au Golgotha, frapper au front du point,
Mais qu'un haineux verdict de ses hontes abreuve,
Dieu doit te mesurer les grâces à l'épreuve !
Prie encore ! si la moindre apparence du mal
Passa comme un éclair sur ton ceir virginal
Accablé de douleurs et d'angoisses souffertes,
Les portes du pardon te sont grandes ouvertes !
Prie, et si Dieu permet que tes frères proscrits
Soient chassés un à un de leurs calmes abris,
Que, semblables au Chef de la sainte conquête,
Ils n'aient pas une pierre où reposer la tête,
Prie ! afin qu'au milieu de leur cœur immolé
L'asile qu'il choisit demeure inviolé !
Prie, afin que tu-mêmes, hélas ! dans l'impuissance,
Des coups qui vont frapper nous couvrions l'offense
Et que vous entendiez du moins dans ces excès
Battre près de vos cœurs des cœurs chrétiens fran-
Prie, afin que le Ciel n'impute pas la faute
Au pays tout entier, et que jamais il n'ôte
Aux enfants de Clovis ce merveilleux appui
Que Jeanne d'Arc au jour n'a pu trouver qu'en lui !
Prie, afin qu'un rayon des sublimes lumières
Touche ces ennemis où tu veux voir des frères !
N'est-ce pas au chemin des persécutions
Que Saul a rencontré les saintes visions ? [Rome !
Il pourchassait le Christ, il meurt pour lui dans
Prie, à ton seul peut-être encore est un tel homme !

C'est bien là ta prière et je t'ai deviné !
C'est pour tes ennemis que le front incliné
Tu va en t'oubliant combler le sacrifice,
Et que tombent tes pleurs dans le sang du calice.
Qu'ils viennent maintenant tous les exécuteurs !
Tu sauras t'élever à de telles hauteurs
Qu'ils ne surprendront pas un regret sur ta face.
Qui peut troubler une âme où Dieu seul a sa place !
Je les entends venir... La porte est en débris,
La tourbe de l'égout mêle d'ignobles criss
A l'ordre impérieux qu'on te jette au visage.
Leur loi t'a dit : " Va-t'en..... " Oui, cherche une
[autre plage.

Emporte ton secret de lumière et d'espoir.
Va, puisqu'ils l'ont voulu, laisse-leur le ciel noir ;
Va... dans cet univers d'où l'on expulse l'âme,
De plus d'un peuple encor l'angoisse te réclame ;
Partout le champ de Dieu s'ouvre à ta charité,
Tu paieras largement toute hospitalité.
Qui sait ? Dieu n'a voulu t'arracher à ton cloître
Que pour qu'un peu plus loin ton zèle puisse ac-
L'empire illimité des gloires de son Fils [croître
Et que s'étendant encore l'arbre du crucifix !
Va, ne te trouble pas de laisser en arrière
Ceux que n'a pas touchés l'effort de ta prière,
L'homme, aveugle orgueilleux, n'apporte son néant
Que si Dieu le dédaigne et passe en l'oubliant.
Laisse-les dans le gouffre errer à l'aventure,
Et puisqu'ils ne croient plus qu'à la sainte nature,
Laisse-les s'y plonger, laisse-les s'en nourrir !
Ils crieront grâce un jour en se sentant portés !

Quand ils verront sombrer jusqu'à leur gloire hu-
[maine,

Quand sur la pente où la décadence nous traîne,
Ils verront l'ombre croître et les cœurs se sécher ;
Quand vers la tombe enfin il faudra se pencher
Sans que ce long désir d'espoir qui nous oppresse
Ait pu même un instant adoucir leur vicillesse,
Ils se diront, saisis d'un remords immortel :
" Pourquoi fimes-nous donc le désert sur l'autel ?
" Nous avons mis l'abîme entre nous et le prêtre.
" Voici que nous avons la mort, lui seul à l'être.
" Pourquoi brisions-nous les flambeaux de la foi
" Qu'il avait allumés sur nos chemins ? Pourquoi
" Avons-nous repoussé ces consolants mystères
" Qui font germer la vie en de nouvelles terres ? "

Alors, comme en la nuit où Jésus succombait,
Le fier centurion, sur l'infâme gibet,
Reconnut tout à coup la majesté divine ;
Ils couleront tous, en frappant leur poitrine :
" Oh ! leur Jésus était vraiment le Fils de Dieu !
" Malheur à nous ! malheur !... "

Et toi le cœur en feu,
Prêtre, tu reviendras de l'exil vers ta France,
Rendre à ces cœurs perdus la céleste espérance,
Et le second baptême, ouvert au repentir,
Coulera sur leur front de ta main de martyr !

PAUL BLANCHEMAIN. (*)

(*) M. Paul Blanchemain est le fils unique de M. Prosper Blanchemain, le grand poète de Longjumeau, décédé l'année dernière.

Un marin qui s'était sauvé d'un naufrage,
et à qui une dame demandait comment il
s'était senti lorsque les vagues l'avaient
convert, répondit :

— Bien mouillé, madame, bien mouillé.

La maîtresse d'un hôtel quelconque s'a-
dressant à une domestique fraîchement des-
cendue de la montagne :

— Marie, dit-elle, allez voir si M. un tel,
charcutier, a des pieds de cochon.

La bonne part et revient quelques instants
après,

— Madame, je ne sais pas, je n'ai pas pu
voir !...

— Comment, vous n'avez pas pu voir ?
Mais qu'avez-vous dit ?

— Je n'ai rien dit. J'ai bien regardé le
charcutier, mais je n'ai pas pu voir ses
pieds !... il avait des bottes !

Un pauvre diable de bohème qui ne voit
dans une montre que l'occasion d'un petit
voyage à une succursale quelconque du
mont-de-piété, disait en parlant d'un chrono-
mètre magnifique qu'on lui faisait voir :

— Ce qui me déplaît dans les montres, ce
sont ces tas de machines qu'on met à l'inté-
rieur. Ça ne sert à rien et ça tient une place
énorme !

Jean Hiroux : Mande pardon, mon prési-
dent, c'était pas de la fausse monnaie, c'é-
taient des belles pièces de cent sous à l'effigie
de Charles X.

Le Président : Oui, mais vous les avez
grattées, c'étaient donc de mauvaises pièces.

Jean Hiroux : De quoi, de quoi. J'avais
entrevu les fleurs de lys, voilà tout ; je suis
trop bon patriote pour ébranler le ministère.

— Eh bien, cher maître, et votre livre ?

Il doit bien se vendre ? Êtes-vous content ?...

— Ne m'en parlez pas, je vais être tra-
duit...

— En quelle langue ?

— En polse correctionnelle ! ! !

GEOLOGIE.

LES

PRINCIPAUX VOLCANS

DU

GLOBE.



On croira difficilement que le
nombre des volcans soit de
200. C'est un chiffre parfait-
tement exact, résultat des rap-
ports faits par les excursion-
nistes et voyageurs qui ont fait une
reconnaissance du Globe, voyageurs
et savants de toutes les nations, sur-
tout anglais, français et russes. Il
n'est question que des volcans eu-
flammés, si l'on ajoutait les cratères,
on irait à un chiffre très-élevé. En
effet, la surface de la terre présente,
dans une foule d'endroits, les vestiges
et les preuves des volcans épuisés.

En France, par exemple, on peut
citer les anciens de l'Auvergne, du
Velay, du Vivarais, de la province
de Languedoc. En Italie, une très-
grande partie du sol est formé de
débris de matières volcaniques. Il en
est de même dans plusieurs contrées.

Les volcans principaux d'Europe,
le Vésuve, l'Etna, le mont Hékla
lui-même, qui est une terreur en
Islande, sont des volcans d'une gran-
de puissance, mais c'est dans l'Amé-
rique méridionale qu'il faut aller
trouver les plus considérables et les
plus terribles. Ainsi, au Pérou, nous
citerons :

1. Antisana, dont la hauteur est de
5,840 mètres ; l'Aréquipa, le Coto-
paxi, le plus effrayant de tous, qui a
une élévation de 6,500 mètres au-
dessus du niveau de la mer. Le bra-
sier qui domine ce volcan, perpétuel-
lement allumé, ressemble le soir à un
immense fanal, dont l'éclat est d'au-
tant plus vif que la ceinture blanche
et glacée de la montagne réfléchit
constamment la flamme. Ce cratère
atteint presque la hauteur qu'aurait
le mont Vésuve si on le supprimait en
feu sur le mont Blanc. En 1738, la
flamme de ce soupirail gigantesque,
qui s'élève à 1,000 mètres au-dessus
de la cime la plus haute, et en 1742,
époque à laquelle les académiciens
français mesuraient un méridien, fut
témoin d'une éruption qui s'éleva à
500 mètres au moins au-dessus du
Cotopaxi.

Cette fois, la neige qui couvrait la
montagne fut fondue généralement
suivant les escarpements de cette

montagne et inondant la plaine à plusieurs lieues à la ronde. Le feu et l'eau ravagèrent alors cette contrée. Les éruptions du Cotopaxi sont fréquentes et assez ordinairement accompagnées des plus épouvantables accidents. Le savant Alexandre de Humboldt affirme qu'en 1808, se trouvant à Guaquil, ville de la république de l'Équateur, éloignée de 55 lieues de la montagne de Cotopaxi, il entendit les rugissements réunis de l'éruption et de l'inondation.

Au Chili, il y a treize volcans. Les nombres sont fort nombreux depuis celui de Coquimbo jusqu'à celui de St. Clement, paraissent ne former qu'une seule galeie volcanique sur une étendue de 16 degrés. Se figure-t-on ce que pourrait être une éruption à laquelle prendraient part ces treize formidables cratères vomissant tous à la fois.

Le Mexique a un grand nombre de volcans. On en remarque dix très considérables.

Citons encore aux îles Sandwich, dans l'île d'Hoacan, un volcan remarquable appelé Keranir, devenu célèbre par la description qu'en a donné Lord Byron, le neveu du célèbre poète, qui dans le mois de juin 1825, commandait la corvette anglaise *La Blonde* portant à Hoacan les restes du roi Rida et de sa femme morts l'un et l'autre à Londres.

BOUQUET D'ESPRIT.

Encore un Cham, mais un Cham inédit :

M. A. de Lusulte racontait qu'un jour il avait failli se noyer et que, dans ces quelques secondes qui précèdent l'asphyxie, il avait éprouvé une étrange sensation. Son existence entière s'était présentée à son cerveau, complète dans ses moindres détails.

Et Cham, réfléchissant, de répondre gravement :

— C'est égal, c'est bien ennuyeux d'être obligé de se jeter à l'eau pour se rappeler une adresse !

Petite anecdote de circonstance quoique retrospective :

Un monsieur est, vers minuit, arrêté par un voleur. Tirant un pistolet de sa poche, il force tranquillement son homme à marcher devant lui et le conduit au poste le plus voisin. Là, il raconte ce qui vient de lui arriver.

— C'est bien, répond le brigadier, mais avez-vous l'autorisation de porter des armes ?

— Non, monsieur.

— En ce cas vous êtes en contravention et je vous dresso procès-verbal.

— Mais sans l'arme dont j'étais muni j'aurais probablement été assassiné.

— C'est possible, mais l'ordonnance de police existe et elle doit être exécutée.

— Bien, mais peut-on porter des armes inoffensives ?

— Parbleu ?

— Alors regardez mon pistolet ; il n'a pas de chien. J'allais, pour obiger un ami, le porter chez un armurier.

— Ah ? si j'avais su ! s'écria avec un rugissement le bandit arrêté,

VARIETES.

L'ENFANCE.

Venez, venez, enfants: j'entends vos jeux, et les problèmes qui troublaient mon âme s'évanouissent aussitôt. Vous ouvrez mes tendres vers l'Orient, du côté où les pensées ressemblent à des oiseaux qui chantent aux leviers du matin.

C'est dans vos cœurs que se lève le soleil, et les oiseaux chantent dans vos pensées. Or, dans votre âme courent les clairs ruisseaux: dans la mienneté est le vent d'automne et la première chute de la neige.

Ah ! que serait pour nous le monde, si nous n'avions pas les enfants ? Nous verrions derrière nous les ténèbres, devant nous le désert.

Ce que les feuilles sont à la forêt, ce que l'air et la lumière sont à la plante, ce que la sève est au bois, les enfants le sont au monde. A travers les enfants, il sent les rayons d'un climat plus brillant et d'un soleil plus chaud.

Venez à moi, venez, venez, enfant. Chantez à mes oreilles ce que les oiseaux et les zephyrs chantent dans votre rayonnante atmosphère.

Que sont toutes nos querelles et la sagesse de nos livres comparées à vos caresses et à la gaieté de vos regards !

Vous valez mieux que toutes les ballades qu'on a chantées. Vous êtes de vivants poèmes, et tout le reste est déjà mort.

LONGFELLOW.

ATTENDS !

UN FILS A SA MÈRE.

Maman, si j'avais la science
Que j'aurai peut-être à vingt ans,
Avec un peu plus d'éloquence
Je te peindrais mes vœux constants...

Attends !

Si ma mutine espièglerie
T'impacienté par instants,
Espère... ton fils, je prie,
Deviendra sage avec le temps...

Attends !

Pour ta prospérité suprême
J'adresse à Dieu des vœux ardents,
Soit parmi nous, soit au ciel même,
Mais n'y va pas de bien longtemps...

Attends !

Sois heureuse ici, bonne mère,
Du tendre amour de tes enfants !
Ango exilé, reste sur cette terre;
Ne t'enfuis pas avant cent ans.....

Attends !

LES DEVOIRS

ENVERS

LA PATRIE ET L'ÉTAT.

La Patrie est le pays où nous sommes nés et où nous vivons entourés de nos parents et de nos amis.

La patrie a droit à notre amour et à notre dévouement, mais elle n'exige pas de tous les mêmes sacrifices. Le soldat verse pour elle son sang dans les combats. Le magistrat rend la justice. L'avocat défend ses concitoyens. Le médecin s'efforce de rendre la santé, le plus précieux de tous les biens. Le professeur forme le cœur et orne l'esprit de la jeunesse. Le savant épouse son génie à chercher de nouvelles découvertes.

Que chacun de nous aime donc bien la Patrie et la serve selon son état.

[Pour l'Album des Familles.]

SONNET.

A. C. P. BEAULIEU, E. O.
Cacouna.

Déjà l'hiver sur la prairie
Étale aux yeux son blanc manteau,
On ne voit plus l'herbe fleurie
Verdir, là bas, sur le côteau.

Et puis le glas, qui sonne et prie,
Ondule au-dessus du hameau.
On n'entend plus la symphonie
Des hirondelles sous l'ormeau.

Mais, poète, ta voix suave
Remplace les oiseaux chanteurs,
Ainsi que le parfum des fleurs.

Battu des flots, comme une épave,
Mon cœur, parfois, vent se briser.
Oh ! chante pour le rammer.

VALMONT.

Février 1881.

TEMPÉRANCE

- 1 Point de liqueur tu ne boiras
Pour t'enivrer honteusement.
- 2 Et toujours tu t'en abstenras
Si tu veux vivre longuement.
- 3 Si l'on t'en offre, tu diras
Merci, car je suis tempérant.
- 3 S'il t'en fallait, tu la prendras
Comme remède seulement.
- 5 Dans les auberges tu n'iras
Que s'il le faut absolument.
- 6 Jamais tu n'autoriseras
Leur funeste étourdissement.
- 7 Ou plutôt, tu les combatteras
Tant que tu peux légalement.
- 8 Les ivrognes tu sauteras
Pour Dieu, de leur égarement.
- 9 La tempérance prêcheras
Par ton exemple constamment.
- 10 Ce faisant, tu mériteras
D'être heureux éternellement.

A. B. C.

INFORMATIONS SPECIALES.

CONTRIBUTION.

Parmi les écrivains animés du désir de voir prospérer l'*Album des Familles*, se trouvent les personnes dont les noms suivent, lesquelles ont bien voulu nous transmettre le fruit de leurs travaux, que nous commencerons à publier le mois prochain, savoir :

I.— Causeries sur les Manies de quelques grands hommes : Conquérants, Compositeurs et Hommes de Lettres, par M. Edmond ROUSSEAU.

II.— L'Italie : Ses beautés et ses souvenirs, par M. Ph. LANDRY, M. P.

III.— Mission de la Jeunesse Canadienne, par M. R. A. DRAPEAU, Etudiant Universitaire.

Il est assez probable que nous aurons à commencer bientôt la publication d'un grand Roman Historique canadien, illustré, qui sera d'une grande valeur, tant au point de vue de l'intérêt qu'au point de vue national.

Encouragements et Progres.

Grâce à la propagande de nos agents et des amis de cette publication, nous avons enregistré 302 nouveaux abonnés depuis le 1er janvier.

Nous donnons ce renseignement dans le but de provoquer l'appui de ceux qui peuvent se trouver en mesure de rendre à l'*Album des Familles* un semblable appui, et qui n'auraient encore rien tenté dans cette direction.

Plus que jamais le public catholique comprend l'avantage qu'il y a de soutenir convenablement une publication littéraire du genre de celle-ci, et que plusieurs journaux ne cessent de faire appel au public dans l'intérêt de cette œuvre religieuse, littéraire et scientifique.

Nous remercions bien cordialement toutes ces volontés agissantes, et nous espérons pouvoir nous rendre de plus en plus digne de leur confiance et de celle du public en général.

M. l'abbé F. Chouinard, d'Aurora, nous adresse ces précieuses lignes d'encouragement :

« Je profite de l'occasion pour vous dire que cette excellente publication mérite l'encouragement le plus libé-

ral, tant à cause du soin qu'on apporte à sa rédaction qu'aux scènes émouvantes qui y sont reproduites. A raison de ce double caractère, elle devra remplacer dans plus d'un cas tant de productions anti-catholiques ou licencieuses qui circulent de nos jours. Avec mes plus cordiales félicitations j'émets le vœu de voir vos efforts être toujours couronnés d'un brillant succès. »

Le *Journal de Québec* juge notre œuvre comme suit :

« L'*Album des Familles* poursuit toujours avec succès sa carrière dans le champ de la littérature et des sciences. La livraison de février, qui vient de paraître, est remplie d'excellents articles qui feront les délices de ses lecteurs. Elle ne peut manquer de marcher de succès en succès tant qu'elle aura pour collaborateurs des écrivains comme M. N. Legendre, M. Deslys, M. Paul DeCazes et d'autres dont les noms nous échappent. »

Le *Canadien*, de son côté, écrit ce qui suit :

« Voilà une revue qui a passé par bien des vicissitudes mais qui décidément paraît reposer à l'heure qu'il est sur de bonnes assises. Depuis sa fondation, — car le *Foyer Domestique* et l'*Album des Familles*, c'est tout un pour nous, — elle a connu les déboires qui accueillent, disons le mot sans fard, généralement toute œuvre purement littéraire. Cependant, l'énergie de ceux qui avaient à cœur le maintien de cette revue a triomphé de l'indifférence, et aujourd'hui le *Foyer Domestique* qui a modestement changé son nom pour prendre celui de *Album des Familles*, paraît être entré dans la voie du succès définitif. Avec le numéro de janvier dernier l'*Album* entrait, joyeux et pimpant, dans sa sixième année d'existence. Ce n'est pas même l'âge mûr, mais c'est l'époque où les maladies des débuts dans la vie n'ont à peu près plus de prise, car la santé s'améliore tous les jours par le patronage d'un public indifférent jusque là. Nous sommes heureux de voir que l'*Album* voit augmenter sans cesse le nombre de ses lecteurs et, ajoutons le mot, de ses admirateurs. Rien d'étrange à cela. Cette revue est sans exagérations ni réclame vaine, bien faite à tous égards. Les personnes qui aiment à se recreer par la lecture de romans sains et nullement dangereux trouvent amplement matière à satisfaire leur goût. A l'heure qu'il est l'*Album* ne publie pas moins de trois nouvelles d'un intérêt soutenu, et propre à faire les

délices des lecteurs de cette revue et à faire passer agréablement maintes longues veillées en familles. On y trouve, de plus, de tout et pour tous les goûts. C'est assez dire que cette revue mérite le patronage du public franco-canadien. Le patronage va s'agrandissant tous les jours; le contraire nous étonnerait. Pour notre part, nous recevons toujours avec plaisir ce recueil d'écrits variés et instructifs. »

Mr. D. L. Augé, de Lake Linden, Etat du Michigan, nous écrit :

— La lecture de l'*Album des Familles* m'engage à vous féliciter sur les principes que vous y apportez. Ainsi dès aujourd'hui je veux être au nombre de vos abonnés, ainsi qu'un ami que j'ai su intéressé à votre œuvre. Je vous promets d'autres abonnés. »

La Prime.

Nous attirons de nouveau l'attention des abonnés qui n'ont pas encore payé l'abonnement de 1881, et nous les informons que bientôt nous cesserons d'accorder cette Prime, vu que la deuxième édition est presque épuisée, et qu'il nous sera impossible de tenter l'impression d'une troisième édition, vu les dépenses que cela entraîne.

Les personnes désireuses de profiter de ce magnifique *Chemin de la Croix* devront donc s'empresser de payer cet abonnement durant le présent mois, afin de profiter de cette Prime toute particulière.

D'ailleurs, comme le succès d'une publication comme celle-ci dépend entièrement de la ponctualité que les abonnés apportent dans le paiement de l'abonnement annuel, — et qui est la seule ressource que nous possédons pour faire face aux déboursés de chaque jour, nous espérons qu'on se conformera aux conditions de notre revue, tout en répondant à notre appel.

A NOS AGENTS.

Nous prions nos agents, tant du Canada que des Etats-Unis, de bien vouloir nous faire parvenir les abonnements de ceux qui doivent pour la présente année, afin de leur faire profiter de la Prime qui est accordée à ceux qui auront payé leur abonnement annuel, car bientôt cette faveur ne pourra plus être accordée.

L'ADMINISTRATEUR.

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme L'ALBUM DES FAMILLES pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DE L'ALBUM les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la première insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

Aux Annonceurs des États-Unis.
L'ALBUM, dont la circulation est fort grande tant en Canada qu'aux États-Unis, se trouve au Bureau d'Agence de MM. Geo. ROWELL et Cie., No. 10, rue Spruce, autorisé d'accepter des Annonces pour cette Revue Mensuelle Illustrée, à **NEW-YORK.**

Aux Annonceurs d'Ontario.
L'ALBUM DES FAMILLES se trouve dans le Bureau d'Agence de W. W. BUTCHER, No. 29, Rue King, Ouest, qui est autorisé d'accepter des Annonces pour cette REVUE Littéraire Illustrée, à **Toronto.**

L'ALBUM, se trouve dans la salle de Lecture (Reading Rooms) de M. M. HENRY F. GELLIG & Cie., 449 Strand, Londres, en **Angleterre.**

J. CHAPLEAU & FILS
IMPRIMEURS ET RELIEURS
31 & 33 RUE COTTE
Montreal.

Nous attirons l'attention des lecteurs de l'Album des Familles sur les avantages qu'offre notre établissement :

Bas Prix,

*Caractères neufs et de Première classe,
Papiers de premier choix,
Promptitude et exactitude,*

SPECIALITÉS : LIVRES ET PAMPHLETS.

Plus de vingt-cinq années d'expérience recommandent notre maison au patronage du public.

Les ordres par écrit sont exécutés avec attention et livrés au temps convenu.

Toute soumission demandée sera promptement faite.

IGNACE C. ST. AMOUR

Seul Agent pour Montréal.

No. 344 RUE AMHERST.

EN VENTE

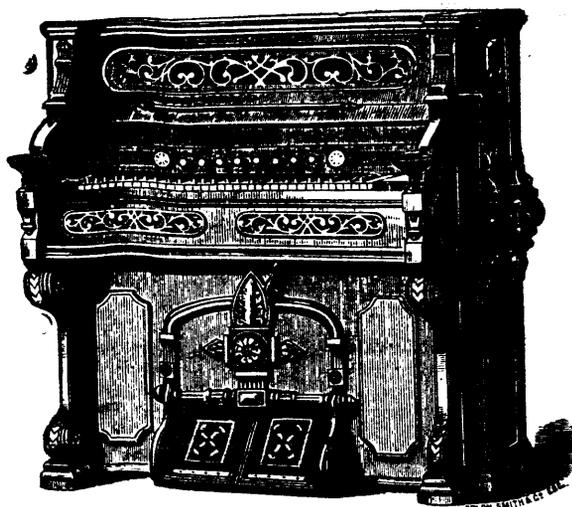
LA PREMIÈRE ANNÉE

DE

L'Album des Familles

Prix: \$2.00.

DOMINION ORGAN CO. Bowmanville, Ont.



Philadelphie, 1876.
Sydney, Australie, 1877.
Paris, France, 1878.
Toronto, 1879.

Les Orgues de la Puissance ont remporté le premier prix partout où elles ont été exhibées.

Instruments pour Salons et Eglises.

Les personnes qui ont l'intention d'acheter, ainsi que les artistes et les amateurs, sont spécialement invités à examiner ces instruments.

Garanties pour 5 ans. Prix réduits.

PRIX DE 50 A \$1,200.

OFFRES AVANTAGEUSES POUR QUELQUE TEMPS SEULEMENT.

Pour introduire ces instruments dans le District des Trois-Rivières, nous les vendrons moyennant une partie comptant et la balance payable \$10 par mois.

HATEZ-VOUS D'EN PROFITER.

Ecrivez pour Catalogues.

L. E. N. PRATTE.

Agent Général pour la Province de Québec.

Entrepôt Général pour la Province, No. 280, Rue Notre-Dam, chez A. J. BOUCHER, Montréal.

Succursale : No. 3, Rue du P'aton, Trois-Rivières.

Nouvelle Publication.

La Bible

ne suffit pas pour enseigner les vérités nécessaires au salut.

C'est une des meilleures conférences du célèbre PÈRE DAMEN, S. J. Elle contient des preuves irréfutables à la portée de tous, de la nécessité de l'Eglise enseignante.

Envoyée par la poste au prix suivant :
\$1.50 le cent.
5 sous chaque exemplaire.
 S'adresser à
 L. G. GLADU, O. M. I.
 Hull, P.Q.



CHEMIN DE FER C. N. O. & Q.

CHANGEMENTS D'HEURES.

A PARTIR DE

JEUDI, 23 Decembre 1880.

Les trains partiront aux heures suivantes :

EXPRESS.	MALLET.	MIXTE.
5.15 pm.	8.30 am.	1.30 am.
9.55 pm.	1.10 pm.	11.30 am.
4.55 pm.	4.10 pm.	12.10 am.
9.35 pm.	12.50 pm.	10.30 am.
10.00 pm.	3.00 pm.	6.00 pm.
10.00 pm.	9.55 pm.	8.00 pm.
6.30 am.	10.10 am.	8.00 am.
	5.00 pm.	5.30 pm.
		7.15 pm.
		6.45 am.
		9.00 am.
		4.45 pm.
		7.10 pm.
		6.00 am.
		8.20 am.

Les trains quittent la Gare du Mile-End, sept minutes plus tard.
 Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Char-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.
 Les Trains allant à Ottawa ou revenant correspondent avec ceux de Québec, aller et retour.
 Les Trains voyagent sur le temps de Montréal.
 A Ottawa, pour billets et renseignements s'adresser à Charles Desjardins, Agent Local, au bureau pour la vente des Billets, rue Elgin, Ottawa.

Bureau Général 13 Places d'Armes.

BUREAU DES BILLETS :

13 Place d'Armes, MONTREAL.
 202 Rue St-Jacques.

VIS-A-VIS L'HOTEL ST-LOUIS, QUEBEC.

L. A. SENEÇAL,

Surint. Gén.

Le meilleur Journal ! Essayez-le !

Il est magnifiquement illustré.

36e Année.

"LE SCIENTIFIC AMERICAN."

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire, de première classe, contenant seize pages, imprimé avec soin et abondamment illustré de splendides Gravures, représentant les inventions les plus récentes dans les arts et les sciences. Ils contiennent aussi des informations récentes sur l'Agriculture, l'Horticulture, sur l'Hygiène, les Progrès de la médecine, et les Sciences Sociales, l'Histoire Naturelle, la Géologie et l'Astronomie. On trouvera dans le Scientific American les écrits les plus précieux et les plus pratiques venant d'écrivains distingués dans toutes les branches de la science.

Conditions : \$3.20 par an, \$1.60 pour six mois, y compris le postage. Pour une seule copie 10 centimes. On le trouve chez tous les vendeurs de Papiers nouvelles. On peut payer par ordre postal adressé à MM. MUNN et Cie., Editeurs, 37 Park Row, New-York.

Patentes. En rapport avec le Scientific American MM. Munn et Cie. se font solliciteurs de Patentes américaines et étrangères. Par 36 années de travail, ils ont fondé l'établissement le plus considérable du monde. Les patentes obtenues aux meilleures conditions. Un avis spécial annonçant l'objet patenté par l'entremise de cette Agence est publié dans le Scientific American, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Vu l'immense circulation du journal, l'attention publique est attirée par l'utilité de l'objet patenté et en facilite la vente ou l'introduction.

Toute personne qui a fait une patente ou une invention nouvelle peut s'assurer, sans aucune dépense, s'il y a probabilité qu'il puisse obtenir une patente en écrivant à Munn et Cie. Nous envoyons aussi, sans charges le manuel relatif aux lois de patentes, aux patentes, au Caveat, aux marques commerciales, à leur goût et la manière de se les procurer, avec les informations nécessaires pour obtenir les avances sur inventions. Adressez-vous soit pour le journal soit pour matières relatives aux patentes à

MUNN & CIE.,
 37 Park Row,
 New-York

Russell House

RUE SPARKS, OTTAWA,

J. A. GOVIN, Prop.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

EN VENTE.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Maintenant remplacé par

L'ALBUM DES FAMILLES.

Années 1876, 1877, 1878, et 1879.

PRIX.—\$2.00 pour chaque année.

LA QUESTION

DU

TOMBEAU de CHAMPLAIN

PAR

STANISLAS DRAPEAU.

On peut se procurer cette brochure, en s'adressant à l'auteur, à Ottawa, ou par lettre par la poste.

Prix.—25 Centims.

HISTOIRE ILLUSTRÉE

DES

Institutions Charitables

DU CANADA,

Depuis leur fondation jusqu'à nos jours.

La première livraison de cet ouvrage est en vente aux bureaux de l'Album des Familles, à raison de 25 centimes seulement.

Ce bas prix a été adopté, afin de faire écouler plus activement l'ouvrage. Chaque livraison renfermera environ 150 pages.

On prie les personnes désireuses d'encourager cette publication à faire l'achat de suite de cette première livraison, afin de fixer le chiffre du tirage des livraisons futures.

S'adresser par lettre à

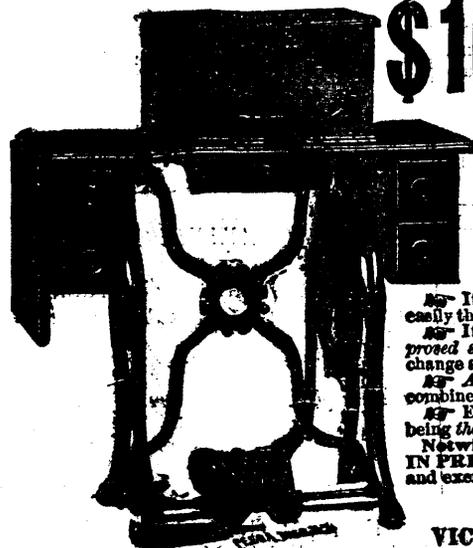
STANISLAS DRAPEAU,
 OTTAWA

\$10. SAVED!

Buy the IMPROVED

VICTOR

Sewing Machine.



It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.
 It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.
 All the wearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.
 Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.
 Notwithstanding the GREAT REDUCTION IN PRICES we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

VICTOR SEWING MACHINE CO.,

Western Branch Office, 207 West Madison St., Chicago, Ill. PRINCIPAL OFFICE and Manufacture, Middletown, Conn.

